



Alger	: 32°	18°
Oran	: 33°	17°
Annaba	: 35°	15°
Béjaia	: 29°	14°
Tamanrasset	: 28°	14°

SYSTÈME DE RETRAITE

Le Président Tebboune signe un décret au profit de la communauté nationale à l'étranger

P. 24

SITUATION AU TCHAD

L'Algérie condamne fermement l'emploi de la force létale contre des manifestants

P. 24

INVESTISSEMENT

Benabderrahmane : "une gestion de l'économie basée sur une approche purement économique et l'accompagnement des investisseurs"

P. 6

JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE

Changement profond, consécration de la liberté de la presse

La famille de la presse algérienne célèbre, samedi, la Journée nationale de la presse, une profession qui connaît ces dernières années un changement profond marqué par la consécration de la liberté de la presse en tant que principe

constitutionnel constant à la faveur de la mise en place d'un système juridique intégré qui conforte le professionnalisme et l'équilibre entre liberté et responsabilité. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé, samedi,

la cérémonie de distinction des journalistes lauréats de la 8^e édition du Prix du président de la République du journaliste professionnel organisée sous le thème: "Soixantenaire de l'indépendance: défis d'hier, défis d'aujourd'hui". Pp 3-24



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Intense activité du Pôle pénal économique et financier

P. 3

TRANSPORT

Les installations de GPL "15 fois plus sécurisées que les réservoirs d'essence" (UNIAGPL)

P. 8

CANCER DU SEIN

L'activité physique réduit de 30% le risque d'atteinte

P. 10

SANTÉ

CANCER DE LA GORGE

Des facteurs génétiques en cause

Pp 8-9

FOOTBALL

CAN-2023 (U23) ÉLIMINATOIRES (2^e TOUR - ALLER)

RD CONGO-ALGÉRIE

Les "Verts" pour prendre option à Kinshasa

P. 14



12^e FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE

L'Afrique du Sud et la Fédération de Russie rendent les dernières notes

P. 16

MILIANA (AIN DEFLA)

Les élèves victimes de l'intoxication alimentaire sont sortis de l'hôpital (Directeur)

P. 10

PLATEFORME NUMÉRIQUE DE L'INVESTISSEUR

Le Premier ministre supervise le lancement



Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane a supervisé, jeudi à Alger, le lancement de la plateforme numérique de l'investisseur qui permettra d'orienter, d'accompagner et de suivre les investissements depuis leur enregistrement et tout au long de la période de leur exploitation.

M. Benabderrahmane a procédé au lancement de la plateforme numérique de l'investisseur à l'occasion de l'inauguration du siège de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et du guichet unique des grands projets et des investissements étrangers, et à laquelle ont assisté le Conseiller auprès du président de la République chargé des affaires économiques, Yacine Ould Moussa, des membres du gouvernement, ainsi que des représentants des organismes concernés par l'investissement.

PRIÈRE D'EL ISTISQA

Accomplie à travers les mosquées du pays



La Prière d'El Istisqa a été accomplie, hier, à travers les mosquées du pays suite à la sécheresse enregistrée dans plusieurs wilayas du pays.

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs avait appelé, jeudi dans un communiqué, les imams à accomplir Salat El-Istisqa samedi suite à la sécheresse enregistrée dans la majeure partie du pays.

CINÉMA

Un film d'animation sur le massacre des Algériens à Paris, primé aux Oscars

Un film d'animation français sur le massacre de manifestants algériens commis par la police à Paris en 1961 et occulté pendant des décennies par les autorités, a été récompensé jeudi lors de la cérémonie des Oscars étudiants à Los Angeles.

Le court-métrage "Les Larmes de la Seine" dis- sèque la répression policière sanglante de la manifestation d'Algériens du 17 octobre 1961, qui a fait des dizaines, voire des centaines de morts, sous l'autorité du préfet Maurice Papon. Le film a raflé une médaille de bronze lors de la cérémonie. "Nous avons voulu faire ce film pour mettre la lumière sur un événement bien trop méconnu en France, alors qu'il fait partie de notre histoire", ont expliqué les réalisateurs, Yanis Belaid, Elliott Benard et Nicolas Mayeur, trois étudiants de l'école Pôle 3D de Roubaix.

ORAN

Ouverture du salon de la pharmacie et de la parapharmacie (Pharmex 2022)



Une centaine d'exposants prennent part à la 6ème édition du Salon professionnel de la pharmacie et de la parapharmacie (Pharmex 2022) ouverte jeudi au Centre des conventions d'Oran, Mohamed Benahmed.

Organisée par l'agence "PHARMEX Com" sous le thème "La pharmacie à l'ère du digital", cette édition enregistre la participation des professionnels du monde de la pharmacie, des laboratoires, des distributeurs industriels, des pharmaciens d'officine, des médecins, d'étudiants en médecine et en pharmacie et des services (logisticiens, édition, référentiel des médicaments) entre autres.

SPÉCULATION ILLICITE

Poursuites judiciaires à l'encontre de 98 mis en cause



Les autorités judiciaires à travers le pays ont enregistré, durant la période allant du 16 au 20 octobre, des poursuites judiciaires à l'encontre de 98 individus pour des actes de spéculation illicite, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Justice.

"Des peines allant de 7 à 20 ans de prison ferme ont été prononcées à l'encontre de 76 d'entre eux, assorties d'amendes allant d'un (1) million à dix (10) millions de DA", dans plusieurs tribunaux relevant des Cours de justice suivantes: Batna, El Oued, Blida, Tizi Ouzou, Oran, Tipaza, Bouira, Tamanrasset, Tébessa, M'sila, Mascara, Ouargla, Boumerdès, Tissemsilt, Mila et Chlef", précise le communiqué.

MIGRATION CLANDESTINE

Démantèlement d'un réseau



Le service central de lutte contre le crime organisé, relevant de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a démantelé, au cours de cette semaine, un réseau criminel composé de 10 individus impliqués dans une affaire de traite d'êtres humains et de migration clandestine sur la bande côtière de Boumerdès à Oran, indique jeudi la DGSN dans un communiqué.

Supervisée par le Procureur de la République territorialement compétent, l'opération s'est soldée par l'arrestation de 10 suspects et la saisie d'un montant de 968,500,00 Da et d'une quantité de comprimés psychotropes.

M'SILA

Saisie d'une importante somme d'argent, revenu de la vente de cannabis



Une somme de 1,1 million da et 450 euros représentant les revenus de la vente illégale de cannabis et de psychotropes a été saisie durant les dernières 48 heures par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de M'sila, a-t-on appris, jeudi de la cellule de communication de ce corps constitué.

La dite somme était en possession de 4 trafiquants de drogue et des psychotropes et ce suite au traitement d'une affaire qui a permis aussi la saisie de 403 grammes de cannabis et 102 psychotropes, a précisé la même source.

MILA

Trois personnes meurent noyées dans un puits dans la commune de Chigara



Trois (3) personnes ont trouvé la mort par noyade dans un puits dans la région de Sfissa dans la commune de Chigara (nord de Mila), a-t-on appris, vendredi, auprès de la direction locale de la Protection civile.

L'une des victimes âgée de 38 ans a été transférée à la policlinique de Terrai Bainien, et les deux autres (32 et 36 ans) vers la morgue de la polyclinique de Grarem Gouga.

Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'incident.

MASCARA

Caravane de solidarité avec les sinistrés des inondations à Tiaret

Une caravane de solidarité, destinée aux familles sinistrées suite à des inondations enregistrées dernièrement dans la commune de Ksar Chellala dans la wilaya de Tiaret, a été lancée jeudi devant le siège de la wilaya de Mascara, a-t-on constaté.

Organisée à l'initiative du comité de wilaya du Croissant rouge algérien (CRA), cette caravane dont le coup d'envoi a été donné par le wali Omar Rabhi, est constituée de trois camions chargés de plus de 40 tonnes de produits alimentaires outre des bouteilles de gaz butane et autres.

Ces aides en nature est un don de bienfaiteurs de la wilaya de Mascara, a déclaré à l'APS le président du comité du CRA, Benali Derrir.

JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE

Le Président Tebboune préside la cérémonie de distinction des lauréats du Prix du journaliste professionnel

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé, samedi, la cérémonie de distinction des journalistes lauréats de la 8e édition du Prix du président de la République du journaliste professionnel organisée sous le thème: "Soixantenaire de l'indépendance : défis d'hier, défis d'aujourd'hui".

La cérémonie de distinction s'est déroulée au Palais du Peuple, en présence du président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, du Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, du président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, et du Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée, Saïd Chanegriha.

Ont pris part également à cette cérémonie, le directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Abdelaziz Khellaf, le secrétaire général de la Présidence de la

République, M. Abdellah Moudjil, le ministre de la Communication, M. Mohamed Bouslimani, des membres du gouvernement, des conseillers du président de la République, de hauts responsables et nombre de journalistes.

Organisée à l'occasion de la journée nationale de la presse, célébrée le 22 octobre de chaque année, la cérémonie de distinction des journalistes lauréats de ce Prix vise à promouvoir la production médiatique nationale, sous toutes ses formes, et à encourager la créativité et le professionnalisme au sein de la presse nationale par l'instauration



d'une culture de mérite et la distinction des meilleures œuvres médiatiques liées au thème pro-

posé. Le concours concerne cinq (5) catégories, à savoir : la catégorie de la presse écrite (article

de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête), la catégorie des médias télévisuels (reportage, enquête d'investigation, documentaire, film documentaire et séquence en images informatives et audiovisuelles) et la catégorie des médias radiophoniques (programme d'information et reportage).

La 4e catégorie du Prix concerne la presse électronique pour choisir la meilleure œuvre d'information diffusée sur le net, tandis que la 5e catégorie est dédiée à l'illustration : photographie, dessin et caricature de presse publiés par un organe de presse nationale.

Changement profond, consécration de la liberté de la presse

La famille de la presse algérienne célèbre, samedi, la Journée nationale de la presse, une profession qui connaît ces dernières années un changement profond marqué par la consécration de la liberté de la presse en tant que principe constitutionnel constant à la faveur de la mise en place d'un système juridique intégré qui conforte le professionnalisme et l'équilibre entre liberté et responsabilité.

La scène médiatique est entrée dans une nouvelle étape qui va de pair avec la dynamique enregistrée dans l'ensemble des secteurs et le changement perceptible des modes de gestion et des mentalités. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a plaidé, à maintes occasions, pour la consécration de la liberté d'expression et de la presse dans le cadre d'une approche globale visant à opérer des réformes législatives et réglementaires, qui se traduisent actuellement par les textes juridiques relatifs au projet de loi organique sur l'information, au projet de loi relatif à l'activité audiovisuelle ainsi qu'au projet de loi sur la presse écrite et électronique.

L'intérêt particulier qu'accorde le Président Tebboune aux médias s'est manifesté par son attachement à rencontrer périodiquement les représentants des médias nationaux et son souci constant de promouvoir les méthodes et contenus de la communication institutionnelle, dans le contexte des engagements liés aux missions du service public et de l'intérêt public, de la satisfaction des aspirations du citoyen et de la consécration de son droit à l'information professionnelle.

Lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée en septembre dernier et après examen du projet de loi sur la presse écrite et électronique, le Président Tebboune avait ordonné une organisation plus complète de la presse écrite et électronique en vue de l'éloignement de toute forme d'exploitation, soulignant que les mécanismes prévus dans ce projet de loi repo-

saient sur une logique de protection des journalistes et visaient à développer le secteur de l'information.

Auparavant, le président de la République avait mis l'accent sur l'importance du projet de loi relatif à l'activité audiovisuelle dans la promotion de la pratique journalistique dans le cadre de la liberté d'expression, en veillant à s'éloigner des méthodes non professionnelles dans la transmission de la réalité et l'orientation vers le professionnalisme.

Le Président de la République a, par ailleurs, ordonné au gouvernement la création d'un Conseil supérieur de l'éthique et de la déontologie du journalisme, ayant pour prérogatives de statuer sur les questions à caractère professionnel dans toutes les spécialités médiatiques.

Le Président Tebboune insiste, à chaque occasion, sur le renforcement des garanties de protection de la liberté d'expression et la précision dans les concepts y afférents, notamment en ce qui se rapporte à l'octroi

de la qualité de journaliste professionnel, aux critères de promotion de la qualité du service médiatique, à l'adoption d'un discours médiatique responsable et à la garantie de la transparence dans le financement des médias.

Le Président Tebboune a fait de la liberté de la presse un principe constant consacré dans la Constitution de 2020, laquelle stipule que "la liberté de la presse écrite, audiovisuelle et électronique est garantie".

La liberté de la presse comprend notamment : la liberté d'expression et de créativité des journalistes et des collaborateurs de presse, le droit des journalistes d'accéder aux sources d'information dans le respect de la loi, le droit à la protection de leur indépendance et à la confidentialité, le droit de créer des journaux et toute autre publication sur simple déclaration.

Le droit de créer des chaînes de télévision et de radio ainsi que des sites et journaux électroniques est également garanti et régi par la loi. La Constitution prévoit

"le droit de diffuser des informations, des idées, des images et des opinions dans le cadre de la loi et du respect des constantes et des valeurs religieuses, morales et culturelles de la Nation", tout en stipulant que "l'activité des journaux, des publications, des chaînes télévisuelles et radiophoniques et des sites et journaux électroniques ne peut être interdite que sur décision de justice". Par ailleurs, le soutien moral apporté par le Président Tebboune à la famille de la presse se manifeste notamment par sa supervision personnelle de la cérémonie de distinction des journalistes lauréats du Prix du président de la République du journaliste professionnel, organisée chaque année à l'occasion de la Journée nationale de la presse.

Le Prix se veut un encouragement à tout type de production médiatique nationale, à l'innovation et au professionnalisme dans la presse nationale, en inculquant la culture du mérite et en récompensant les meilleurs œuvres réalisées.

Le Président Tebboune honore les lauréats du Prix du président de la République du journaliste professionnel

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a honoré, samedi à Alger, les lauréats de la 8e édition du Prix du président de la République du journaliste professionnel organisée sous le thème "Soixantenaire de l'indépendance : défis d'hier, défis d'aujourd'hui".

Le premier Prix a été attribué à Khaled Derbani dans la catégorie de la presse écrite, à Mounir Laradji dans la catégorie des médias télévisuels, à Bouchra Bounache dans la catégorie des médias radiophoniques, et à Abdelhalim Diab dans la catégorie de la presse électronique.

Le président de la République a également honoré des familles de sommités médiatiques décédées, à savoir : Mohand Oussaid Belaïd, Zineb El Mili, Abdelmalek Houyou, Abdelmadjid Cherbal et Sabrina Khelifi.

La cérémonie de distinction s'est déroulée au Palais du Peuple, en présence du président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, du Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, du président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, et du Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée, Saïd Chanegriha.

Ont pris part également à cette cérémonie, le directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Abdelaziz Khellaf, le secrétaire général de la Présidence de la République, M. Abdellah Moudjil, le ministre de la Communication, M. Mohamed Bouslimani, des membres du gouvernement, des conseillers du président de la République, de hauts responsables et nombre de journalistes.

Une opportunité pour valoriser les efforts du journaliste algérien pour préserver la souveraineté de l'Algérie (Bouslimani)

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani a affirmé, samedi, que l'Etat a toujours œuvré à promouvoir un environnement professionnel favorable à la corporation de la presse pour qu'elle puisse contribuer à la valorisation du rôle positif de l'Algérie, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, soulignant que ce rôle "a été salué au double plan régional et international". Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie de distinction des journalistes lauréats de la 8e édition du Prix du président de la République du journaliste professionnel organisée, sous le thème: "Soixantenaire de l'indépendance, défis d'hier, défis d'aujourd'hui", M. Bouslimani a déclaré que cette occasion vise à rappeler "le rôle actif joué par le journaliste algérien à travers les différents processus traversés par le pays". La journée du 22 octobre constitue une

opportunité pour exprimer "la reconnaissance tant méritée" à la corporation de la presse nationale dévouée qui n'a pas hésité à consentir des sacrifices au service de l'Algérie et à accompagner les efforts déployés pour réaliser le développement et préserver la souveraineté de la patrie et la dignité de ses enfants partout où ils se trouvent, a-t-il soutenu. Ainsi, poursuit le ministre, ce rôle est aujourd'hui des plus prééminents, "en soutien aux importants acquis réalisés dans le cadre de la concrétisation des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à rétablir l'autorité de l'Etat et son rôle influent et constructif et à édifier une économie diversifiée, productrice et compétitive et partant, garantir la dignité du citoyen algérien".

"Au vu des tentatives qui ciblent notre pays par tous les moyens, dont les cyber-attaques, la presse nationale est tenue de contribuer

fortement à contrecarrer ces tentatives de déstabilisation visant à influencer les positions immuables de l'Algérie et ses décisions souveraines", a affirmé M. Bouslimani.

A cet égard, le ministre s'est dit confiant quant à "la contribution qualitative de la presse publique et privée à garantir la réussite de la couverture médiatique des travaux de la 31e session du Sommet arabe, prévue les 1 et 2 novembre à Alger, pour laquelle notre pays n'a pas lésiné sur les moyens et a réuni toutes les conditions pour qu'elle soit exceptionnelle sur tous les plans".

Dans ce cadre, M. Bouslimani a appelé la presse nationale à "assurer un accompagnement médiatique qui soit à la hauteur de ce grand événement régional que notre pays abritera dans quelques jours".

Rappelant que "notre pays s'apprête à commémorer le 68e anniversaire du déclenche-

ment de la Glorieuse révolution du 1er novembre", le ministre a souligné que les journalistes avaient fait "partie intégrante de notre lutte de libération, qui est un exemple à suivre pour les peuples aspirant à la liberté et à l'indépendance, et qui bénéficient en permanence du soutien inconditionnel de l'Algérie". Il a estimé que le choix du dossier de la Mémoire comme thème pour cette 8e édition vient "confirmer le rôle actif du journaliste et son souci de traiter les questions liées à la patrie, sous toutes les coutures ainsi que de préserver sa stabilité et sa prospérité". Dans ce contexte, M. Bouslimani s'est félicité de l'ensemble des œuvres ayant participé à cette édition, dans les différentes catégories retenues, au nombre de 325 œuvres, ce qui est, a-t-il dit, "un chiffre record par rapport aux sept éditions précédentes".

MOUDJAHIDINE Décès du moudjahid Radjaa Djelloul

L'ancien moudjahid le colonel Radjaa Djelloul, est décédé à l'âge de 90 ans, a indiqué vendredi un communiqué du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit.

Né le 12 octobre 1932 à Beni Ouanif (wilaya de Béchar), le défunt a rejoint les rangs de la Révolution dans la wilaya historique V, où il a été chargé de nombreuses missions notamment comme responsable de l'entraînement dans les centres d'entraînement à Kidelni, Larache et Berkane avant d'être promu au grade de Commandant au centre d'entraînement de l'Armée de libération nationale (ALN) de Zoughaghane, et ce jusqu'au recouvrement de la souveraineté nationale.

Après l'indépendance, le défunt a rejoint les rangs de l'Armée nationale populaire (ANP), où il a occupé de nombreux postes dont directeur de l'Ecole des cadets de la nation à Koléa, l'année de l'indépendance, puis inspecteur central au Haut commissariat au service national, jusqu'à sa retraite. En cette douloureuse circonstance, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebigha, a présenté à la famille du défunt, ses condoléances les plus attristées et sa profonde compassion, priant Allah Tout puissant d'accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir dans Son vaste paradis.

POLITIQUE CULTURELLE Nécessité de mettre en exergue les valeurs créatives des grands artistes lors des manifestations culturelles (ministre)

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a affirmé jeudi à Sidi Bel Abbès l'importance de mettre en évidence les valeurs créatives et culturelles des grands artistes lors des manifestations culturelles en veillant à glorifier leur combat et à transmettre leur parcours artistique aux générations montantes.

S'exprimant à l'ouverture de la 12e édition du Festival culturel local de théâtre professionnel, organisé en l'honneur du regretté artiste Ahcen Assous, au théâtre régional de Sidi Bel Abbès, la ministre a fait savoir que "le mouvement culturel en Algérie a besoin d'une relance pour promouvoir ces grandes valeurs parmi les générations montantes notamment à la veille de la célébration de la glorieuse révolution de novembre".

"La wilaya de Sidi Bel Abbès constitue un portail culturel dans la carte artistique algérienne et demeure une ville pionnière en matière de célébration des artistes", a-t-elle déclaré.

Et de souligner que "le ministère de la Culture et des Arts soutient toutes les initiatives consacrant la fidélité envers ces valeurs pour les transmettre aux futures générations", ajoutant que "toutes les festivités culturelles que nous tendons à relancer s'inscrivent dans la noble démarche des dirigeants politiques du pays pour une relance culturelle et sociétale".

La ministre a souligné l'importance d'inscrire l'opération de restauration et d'aménagement du théâtre régional de Sidi Belabbès au titre de l'année financière 2023, suivie immédiatement des procédures relatives à la levée du gel sur le projet d'équipement et d'ameublement dudit théâtre, ajoutant qu'une demande a été introduite auprès des services concernés pour la levée du gel sur le projet relatif à la création d'un internat d'une capacité de 60 lits au profit d'une annexe de l'Ecole régionale des beaux arts et de l'Institut de musique de Sidi Belabbès. Dans son allocution à cette occasion, le wali Samir Chibani a souligné que l'organisation de cette manifestation culturelle, "traduit le niveau de créativité en Algérie et l'attachement du ministère de tutelle à la valorisation des différentes réalisations culturelles".

Le commissaire du festival, l'artiste Djerour a indiqué que la 12e édition du festival culturel local du théâtre professionnel qui se poursuivra jusqu'au 25 octobre intervient dans le cadre du renforcement d'une dynamique théâtrale prometteuse, en favorisant l'échange et la communication entre les jeunes talents issus des différentes régions du pays. Cette manifestation culturelle se veut également une halte pour rendre hommage à des artistes disparus comme Hassan Assous et Ahmed Benaïssa.

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE Examen des modalités de création de commissions d'enquête parlementaires sur les difficultés de voyage et les problèmes des compagnies de transport

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu jeudi une réunion présidée par M. Brahim Boughali, président de l'APN, au cours de laquelle ont été examinées les modalités de création de commissions d'enquête parlementaires sur les difficultés de voyage et les problèmes des compagnies de transport, indique un communiqué de l'APN.

Le bureau de l'APN a examiné "les modalités de création de commissions d'enquête parlementaires sur les difficultés rencontrées par les citoyens et la communauté nationale à l'étranger en voyage et les problèmes auxquels font face les compagnies de transport aérien et maritime, outre la commercialisation d'aliments congelés destinés aux malades chroniques". Le

bureau a examiné par la suite les questions orales et écrites, déposées à son niveau, et "a soumis au gouvernement celles répondant aux conditions juridiques". Il a aussi examiné "deux demandes d'interpellation du Gouvernement concernant les incendies qu'a connus le pays en août dernier, et la détérioration des services de santé dans le Sud". Le bureau de l'APN a entamé cette

réunion en exprimant "ses remerciements au Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a instruit d'accélérer la réalisation du nouveau siège du Parlement algérien", estimant que ces instructions "témoignent de sa considération du travail dans le cadre de la dynamique que connaît le Parlement dans l'Algérie nouvelle".

SOMMET ARABE D'ALGER

L'ARAV appelle les médias à veiller au respect de l'éthique professionnelle dans la couverture

L'Autorité de régulation de l'audio-visuelle (ARAV) a appelé, jeudi dans un communiqué, les médias à se mettre au diapason du Sommet arabe qu'abritera Alger début novembre prochain, tout en veillant au respect des règles, des critères et de l'éthique de la profession de journaliste.

L'ARAV a mis en avant l'importance de "se mettre au diapason de cet important événement arabe, à commencer par les préparatifs, jusqu'au suivi des travaux et des recomman-

dations de l'après Sommet, tout en veillant au respect des règles, des critères et de l'éthique de la profession de journaliste et en assurant la liberté de communication et d'expression et le droit à l'information". Par ailleurs, l'ARAV a souligné "l'impératif de prendre toutes les dispositions et mesures techniques, en vue d'assurer une transmission continue et une couverture professionnelle", partant du principe de "respect du télé-spectateur et de fourniture d'un

service public qui requiert une transmission en continu, notamment dans les circonstances et rendez-vous exceptionnels".

Rappelant que l'Algérie "s'appuie à abriter, en début novembre, les travaux du Sommet arabe dans sa 31e session, dans une conjoncture régionale et internationale exceptionnelle au double plan politique et économique", l'ARAV estime que les Etats arabes "fondent de grands espoirs sur la réussite de cette

rencontre et sur le rôle attendu de l'Algérie en tant qu'acteur pivot et essentiel dans l'instauration de la sécurité et de la stabilité et le règlement des différentes questions en suspens, contribuant à réunifier la maison arabe, comme prôné par le président de la République, notamment après le report de la tenue de ce Sommet, les précédentes années, en raison de la conjoncture sanitaire qu'avait connue le monde et de la situation politique qu'avait traversée la région arabe".

ALGÉRIE - EGYPTÉ

M. Aoun évoque avec l'ambassadeur égyptien la coopération bilatérale

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu en audience l'ambassadeur de la République arabe d'Egypte en Algérie, Mokhtar Gamil Tawfik Warida, avec lequel il a évoqué les moyens de développer la coopération dans le domaine de l'industrie des médicaments, a indiqué un communiqué du ministère.

L'ambassadeur qui était accompagné d'une délégation du Holding égyptiens MOHARRAM et PARTENERS conduite par son Président du Conseil d'Administration, Mustapha Moharram, a souligné l'intérêt de son pays pour développer un partenariat avec l'Algérie dans l'industrie pharmaceutique et la production des médicaments.

"La rencontre a permis aux représentants du holding Moharram de s'enquérir des opportunités d'investissement qu'offre l'industrie pharmaceutique algérienne", ajoute la même source, rappelant que cette rencontre s'inscrit dans le cadre du renforcement du partenariat algéro-égyptien suite à la visite du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune en Egypte et aux recommandations du forum d'hommes d'affaire algéro-égyptiens tenus le 30 juin 2022 à Alger. Dans ce cadre, les deux parties ont exprimé leur volonté d'ériger un partenariat gagnant-gagnant à travers la production et l'exportation vers la région MENA de produits pharmaceutiques".

La rencontre a permis aux représentants du holding Moharram de s'enquérir des opportunités d'investissement qu'offre l'industrie pharmaceutique algérienne", ajoute la même source, rappelant que cette rencontre s'inscrit dans le cadre du renforcement du partenariat algéro-égyptien suite à la visite du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune en Egypte et aux recommandations du forum d'hommes d'affaire algéro-égyptiens tenus le 30 juin 2022 à Alger. Dans ce cadre, les deux parties ont exprimé leur volonté d'ériger un partenariat gagnant-gagnant à travers la production et l'exportation vers la région MENA de produits pharmaceutiques".

CÉRÉALICULTURE

Lancement en décembre du recensement par satellite des périmètres irrigués (Henni)

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, a annoncé jeudi à Alger, le lancement décembre prochain, du recensement des périmètres irrigués destinés à la céréaliculture à l'aide d'images satellites.

Lors d'une réunion tenue au siège de son département et consacrée aux préparatifs sur le terrain de la campagne labours-semailles 2022-2023, M. Henni a précisé que cette opération, qui sera réalisée à l'aide de moyens technologiques de pointe, permettra d'obtenir des données plus précises sur les périmètres effectivement utilisés dans la céréaliculture. Le ministère aspire à porter la superficie destinée à la céréaliculture au cours de la nouvelle saison à "au moins trois (3) millions d'hectares". Outre les satellites, cent (100) drones seront utilisés pour recenser les périmètres irrigués destinés à la céréaliculture au niveau de certaines wilayas, a fait savoir M. Henni. Le secteur

s'emploie à porter la productivité dans cette filière à 45 quintaux/hectare pour assurer la sécurité alimentaire du pays, a-t-il affirmé. Ont pris part à cette réunion, consacrée aux préparatifs de la campagne labours-semailles et aux mesures permettant d'assurer sa réussite, les directeurs locaux des services agricoles (DSA), les directeurs des coopératives agricoles des céréales et des légumineuses (CCLS), le président de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdellatif Dilmi, et le président de la Chambre nationale d'agriculture (CNA), Mohamed Yazid Hambali. La réunion a vu la signature de contrats de performance entre l'administration centrale et les 58 DSA portant sur la réalisation des objectifs de la campagne labours-semailles de la saison 2022-2023. M. Henni a donné plusieurs instructions relatives à l'accompagnement des agriculteurs et à la levée de toutes les entraves bureaucratiques entr-

avant l'augmentation de la production. La facilitation et l'accompagnement des agriculteurs dans l'octroi des autorisations de forage de puits, l'accès au crédit "Rflig" et aux intrants pour produire les semences améliorées et les engrais en temps opportun, figurent parmi les instructions données lors de cette réunion. Le ministre a rappelé le rôle des autorités locales, les walis en particulier, étant les présidents des commissions de wilaya de préparation, de suivi et d'évaluation de la campagne labours-semailles de la saison 2022-2023.

Il a affirmé, dans ce cadre, que "toutes les conditions sont réunies pour le lancement effectif de cette campagne à la faveur d'une mobilisation à grande échelle, dans le cadre de la coordination avec tous les intervenants de l'intérieur et l'extérieur du secteur". M. Henni a salué en outre les mesures et les facilitations prises par les autorités pour augmenter la production des céréales et réduire leur

importation, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et ses recommandations données en Conseil des ministres. Parmi ces mesures, il a cité l'augmentation du prix d'achat des céréales auprès des agriculteurs, l'autorisation d'importer le matériel agricole d'occasion pour renforcer le machinisme dans le secteur et augmenter, partant, le rendement.

Il citera également la majoration de la subvention des engrais de 50% (au lieu de 20%), dans un contexte de hausse des prix sur les marchés internationaux, outre le renforcement de la flotte de transport de l'OAIC, ce qui a permis d'améliorer l'opération de collecte et de transport des céréales".

Le ministre a rappelé la mesure introduite dans la Loi de finances complémentaire (LFC 2022) qui oblige les producteurs de céréales de livrer la totalité de leurs récoltes aux CCLS.

EL TARF

Des arrêtés d'aide à la restauration et la reconstruction à 37 familles sinistrées suite aux incendies d'août dernier

Les arrêtés d'aide à la restauration et la reconstruction ont été remis jeudi après-midi à El Tarf à 37 familles sinistrées suite aux incendies enregistrés au cours du mois d'août passé en présence des autorités civiles et militaires.

Dans une déclaration à la presse en marge de l'opération tenue au siège de la wilaya, le wali Hartouche Benarar a indiqué que les services de la wilaya ont réussi à clore le dossier de l'indemnisation des propriétaires des maisons sinistrées lors des derniers incendies par la remise des arrêtés assurant que "les aides financières seront accordées à partir du début de la semaine prochaine au plus tard" avant de préciser que cette opération constitue l'ultime étape d'indemnisation de cette catégorie de sinistrés au nombre de 54.

Il a également relevé que les propriétaires des habitations sinistrées suite aux derniers incendies et concernées par l'opération d'indemnisation se répartissent sur 11 sites, souli-



gnant le plus grand nombre de sinistrés est concentré dans la commune d'El Kala au regard de l'ampleur des dégâts causés par ces incendies à travers les mechtas de cette collectivité locale. M. Benarar a ajouté que l'opération d'indemnisation de tous les sinistrés y

compris les propriétaires des maisons touchées par les feux "s'est déroulée dans un temps record en application des instructions du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune et des directives du ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de

l'Aménagement du Territoire relatives à l'accélération de l'indemnisation des sinistrés".

De son côté, Abderaouf Azouzi, directeur de l'agence locale de la Caisse nationale du logement (CNL), a estimé le montant des aides financières accordées à cette catégorie à plus de 11 millions DA, précisant que l'aide accordée à chaque sinistré varie entre 150.000 et 1 million DA, selon le degré des dégâts.

Les propriétaires des habitations sinistrées qui ont obtenu les arrêtés d'aide issus majoritairement des communes d'El Kala et El Tarf ont salué l'initiative des autorités publiques de les indemniser en un temps aussi rapide et de se solidariser avec eux face à leur malheur.

SIDI BEL-ABBES

Lancement du Festival culturel local de théâtre professionnel

Le coup d'envoi de la 12^e édition du Festival culturel local de théâtre professionnel, organisé en l'honneur du regretté artiste Ahcen Assous, a été donné jeudi soir à Sidi Bel-Abbes, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji.

Lors de la cérémonie d'ouverture, la pièce de théâtre de rue, "La Caravane" de la coopérative de "Théâtre Ed-Dik" de Sidi Bel-Abbes a été présentée au niveau de la place 1^{er} Novembre au centre-ville, en plus d'une représentation de la troupe "El-Halqa" de la même wilaya, ainsi que le spectacle "El-Fordja" de la coopérative "Des idées et des Arts Tamenhacht" de Sétif.

Les représentations d'ouverture ont reçu un écho favorable de la part des amateurs du quatrième art drainés sur cette place et au Théâtre régional de Sidi Bel-Abbes, où a été présenté un spectacle en hommage au regretté artiste Ahcen Assous par l'artiste Abdelkader Djeriou à travers des textes de théâtre de Kateb Yacine et d'Abdelkader Alloula. Abdelkader

Djeriou a déclaré que "le regretté artiste Ahcen Assous est toujours vivant dans le cœur de ceux qui ont aimé ses œuvres et u fil des années au Théâtre régional de Sidi Bel-Abbes", notant qu'il était "un modèle pour tous les artistes et qu'il a grandement contribué à l'éclosion de nombreux talents au niveau du Théâtre régional de Sidi Bel-Abbes".

De son côté, le commissaire du Festival, l'artiste Rachid Djerourou a souligné que cette manifestation culturelle qui s'inscrit sous le slogan "Le théâtre est un style renouvelé", est marquée par la participation de huit troupes de théâtre, ajoutant que dans le cadre de cette manifestation qui se poursuit jusqu'au 27 octobre, le meilleur spectacle sera sélectionné pour participer au Festival national de théâtre professionnel.

Parmi les pièces programmées lors de cette édition figurent "Le musée des fous" du mouvement de théâtre de Kolea et "Où sommes nous?" de l'association Chougrani - groupe Lagoual

d'Oran, "Mécanisme" de l'Association des activités des jeunes de Mascara, "Tajaid El-bahr" de la coopérative culturelle "Mosaïque" de Sidi Bel-Abbes et "les zimigri" de l'association "Er-Rihane" des médias et de la culture de la wilaya en coopération avec le Théâtre régional Sirat Boumediene de Saïda.

Les pièces "Dhamir youhaki dhamir" de l'association du théâtre de la jeunesse et de l'enfance (Sidi Bel-Abbes), "El-Oulba" de l'association culturelle et artistique "Gens d'Art dramatique" d'Ain Defla et "Hna welhii" de l'association Mahfoudh Touhri des arts dramatiques de Miliana, seront également présentées, de même que le spectacle de clôture "Choumou Er-Rok'h" d'une troupe de Sidi Bel-Abbes.

Dans le cadre de ce festival, un espace d'échange sur les performances présentées est programmé, avec l'organisation d'ateliers par des dramaturges et des universitaires, de même qu'une cérémonie de clôture pour honorer les équipes participantes.

Coup d'envoi de la campagne labours-semences

Le coup d'envoi de la campagne labours-semences de la saison agricole 2022-2023 a été donné jeudi ciblant une superficie de plus de 160.000 hectares réservés à différentes variétés de céréales.

Lors de la cérémonie de lancement de cette opération, à l'Institut technique des cultures intensives de Sidi Bel-Abbes, le wali, Samir Chibani, a indiqué que l'ensemble des moyens humains et matériels ont été réunis pour la réussite de la saison agricole en cours et la concrétisation des objectifs tracés pour augmenter la production céréalière et l'amélioration du rendement en utilisant les méthodes modernes pour

l'agriculture et l'irrigation d'appoint. Pour sa part, le directeur des services agricoles (DSA) de la wilaya, Moussouni Belkandour, a souligné que l'opération de livraison des semences a été lancée dans quatre coopératives agricoles de la wilaya le 2 octobre pour procéder à l'emblavement qui sera achevée à la fin du mois en cours. En ce qui concerne, l'irrigation d'appoint, M.

Belkandour a indiqué qu'il a été procédé, au titre de la saison agricole en cours, la programmation d'une superficie de 10.000 ha, dans le cadre du soutien financier pour l'acquisition du matériel nécessaire à l'irrigation.

Le chargé de la vulgarisation agricole à la DSA, Youcef Maghni, a indiqué que dans le cadre de la préparation de la campagne labours-semences, un programme spécial de formation et de sensibilisation a été élaboré au profit des cadres du secteur et des céréaliers, de concert avec la DSA, des représentants de wilaya de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), avec la participation de l'institut technique, le centre national du contrôle et agréage des semences et des plantes, le conseil professionnel de la filière et la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS).

Une feuille de route a

été établie par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural pour augmenter la productivité et la production des céréales, le développement des cultures stratégiques, l'augmentation de la superficie irriguée, l'utilisation des engrais et intrants et le respect du processus technique.

La production céréalière, toutes variétés confondues, dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes a dépassé les 1,2 million de quintaux durant la campagne moisson-battage de la saison agricole 2022, soit le double de la production de la saison précédente qui avait connu un déficit pluviométrique.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Vers l'extension des superficies agricoles cultivées à 65.000 hectares

Les autorités locales de la wilaya de Bordj Bou Arreridj ambitionnent d'étendre les superficies agricoles cultivées à 65.000 hectares sur un total de 128.000 hectares utiles, contre une superficie ne dépassant pas les 60.000 hectares, recensée durant les années précédentes, a indiqué jeudi le chef de l'exécutif local, Kamal Nouicer.

Le wali qui a supervisé l'opération d'installation de la cellule de suivi de la campagne labours semences pour la saison agricole 2022-2023 a considéré que les superficies agricoles cultivées sur le territoire local sont jugées "insuffisantes" par rapport aux potentialités agricoles dont dispose la wilaya de Bordj Bou Arreridj.

Il a, dans ce contexte, souligné l'incohérence de certains chiffres présentés sur les superficies cultivées et la quantité de la production enregistrée chaque saison, ce qui a fait que les estimations du rendement restent loin de la réalité du secteur, a-t-il estimé.

Lors de sa rencontre avec les délégués et les chefs de subdivisions agricoles et divers services concernés, le wali a insisté sur le nécessaire recensement des terres et des superficies utiles avec précision afin de corriger les erreurs et obtenir des informations précises devant être utilisées comme une véritable base de données.

L'opération, a-t-il encore ajouté, permettra d'élaborer une feuille de route visant à atteindre les objectifs escomptés, d'autant que la wilaya de Bordj Bou Arreridj dispose d'un énorme potentiel et considéré comme un point de stockage des produits agricoles à travers le pays.

De son côté, le directeur des services agricoles (DSA) Houari Boumediene Rouibi a déclaré à l'APS que "ses services ont pris des mesures opérationnelles dans ce cadre, portant contrôle des statistiques réelles des superficies cultivées comme première étape pour déterminer le potentiel existant à l'échelle locale".

Il a été également procédé, a-t-il expliqué, au lancement des programmes consistant en l'accompagnement des agriculteurs, à travers l'organisation des séances de travail avec les délégués de chaque daïra, tout en œuvrant à offrir tous les moyens nécessaires dans le but de contribuer à l'augmentation de la production dans la filière céréalière.

A signaler que la cellule de suivi a été chargée d'accompagner les agriculteurs afin de garantir la réussite de la campagne de labours-semences avec l'élaboration d'une stratégie visant le renforcement de l'irrigation agricole en coordination avec la Direction des Ressources en eau, et ce, grâce à l'exploitation efficace des eaux souterraines.

AIN DEFLA

Le projet de dédoublement de la voie ferrée El-Affroun-Khemis Miliana livré dans les délais

Le projet de dédoublement de la voie ferrée entre la gare d'El Affroun (wilaya de Blida) et celle de Khemis Miliana (wilaya d'Ain Defla) sur 55 km sera "mis en service dans les délais", soit en mai 2023, a annoncé jeudi le directeur du projet, Achour Bettayeb.

Intervenant lors d'un conseil de wilaya, présidé par le wali Filali Abdelghani, le directeur du projet et cadre de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) a affirmé que la mise en service de la ligne ferroviaire El-Affroun-Khemis Miliana est prévue "dans les délais impartis, soit en mai 2023", soulignant l'urgence de la levée des "contraintes rencontrées au cours des différentes étapes de la réalisation du projet".

Tenant compte des contraintes persistantes, le directeur du projet a ajouté que "la mise en service se fera par section pour ne pas pénaliser les investissements de l'Etat", indiquant que la section se trouvant dans le territoire de la wilaya de Blida sera livrée le mois de novembre prochain.

Les autres sections de la ligne ferroviaire seront mises en service "au fur et à mesure de la levée des contraintes", a-t-il fait savoir, ajoutant que le taux d'avancement général des travaux a atteint 91,42%. Dans le but de livrer le projet dans les délais, le wali d'Ain Defla, a instruit les services concernés à procéder à la levée des contraintes soulevées par l'ANESRIF, notamment celles liées au raccordement au réseau électrique et au déplacement des différents réseaux, dont les réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) et les réseaux de la fibre optique.

M. Filali a exigé ce que des réunions entre les responsables du projet et les représentants des directions concernées soient tenues au cours de la semaine prochaine, et que les arrêtés d'expropriations soient signés avant jeudi prochain, insistant sur la levée de toutes les contraintes dont fait face le projet, d'ici la fin décembre de l'année en cours. Par ailleurs, deux autres projets ont été présentés par l'ANESRIF durant cette rencontre, notamment la réalisation de la nouvelle ligne ferroviaire reliant la wilaya de Tissemsilt à la ville de Khemis Miliana et la suppression des passages à niveau se trouvant le long de la voie ferrée dans la wilaya d'Ain Defla, dans le but de l'exploitation de la ligne ferroviaire à la vitesse de 160 km/h.

INVESTISSEMENT

Premier ministre : "une gestion de l'économie basée sur une approche purement économique et l'accompagnement des investisseurs"

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane a indiqué, jeudi à Alger, que la gestion de l'économie nationale doit se faire sur la base d'une approche purement économique, l'accompagnement des investisseurs sur le terrain et la résolution des problèmes auxquels ils sont confrontés.

S'exprimant lors d'une conférence de presse en marge de la cérémonie d'inauguration du nouveau siège de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), et du Guichet unique des grands projets et investissements étrangers relevant de l'Agence, M. Benabderrahmane a affirmé que "la gestion de l'économie nationale ne se fait pas selon une approche administrative, mais plutôt sur la base d'une approche purement économique".

Certaines structures à l'image des ports et aéroports devraient fonctionner selon les standards internationaux, a-t-il poursuivi, soulignant que "le Gouvernement passera à la vitesse supérieure les prochains jours à travers l'aménagement d'autres ports tels que Béjaïa, Mostaganem et Djen Djen". Il a qualifié ce dernier de "joyau qui n'est pas exploitée convenablement".

Rappelant que l'Algérie disposait de "nombreuses structures auxquelles l'Etat avait consacré des sommes colossales, mais qui ne fonctionnent pas comme il se doit", le Premier ministre a précisé: "il est grand temps d'insuffler une nouvelle dynamique".

"Nous continuons à offrir l'accompagnement et l'aide nécessaires pour permettre aux opérateurs économiques d'adhérer à notre démarche et d'accéder à de nouveaux marchés qui leurs sont ouverts", a-t-il fait savoir, estimant que l'Algérie offrait des avantages dont plusieurs pays ne disposent



pas. Il a estimé, dans ce cadre, que l'AAPI et le guichet unique des grands projets et des investissements étrangers, "revêtent une importance extrême dans le domaine du soutien à l'économie nationale et aux investisseurs dans le cadre de la mise en œuvre du programme du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

Il a en outre indiqué que cette inauguration s'inscrivait dans le cadre du passage de la théorie à la pratique, mettant en exergue que l'acte d'investir "ne saurait relever de la simple théorie, ni être tributaire de l'existence de structures accompagnant les investisseurs, mais doit pratiquement donner une forte impulsion à travers l'accompagnement de ces investisseurs sur le terrain, le règlement de tous les problèmes et la levée de tous les obstacles auxquels ils sont confrontés dans la réalisation de leurs projets". M.

Benabderrahmane a, par ailleurs, souligné l'impératif de saisir toutes les opportunités pour permettre à l'économie nationale de se diriger vers de nouvelles perspectives, notamment la réalisation de l'autosuffisance concernant beaucoup de produits stratégiques comme la production d'huile, de graines oléagineuses et de lait, affirmant que "l'Algérie entend réaliser, en 2023, un chiffre de 10 milliards USD d'exportations hors hydrocarbures".

Le Premier ministre a inauguré le siège de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et du guichet unique des grands projets et des investissements étrangers, en présence du Conseiller auprès du président de la République chargé des affaires économiques, Yacine Ould Moussa, de membres du gouvernement, et de représentants des organismes concernés par l'investissement.

FORUM DE L'EXPORT

Propositions pour augmenter le volume des exportations hors hydrocarbures

Les travaux du forum de l'export organisé par le Conseil du nouveau économique algérien (CREA), sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ont pris fin, jeudi à Alger, avec la formulation de plusieurs propositions pour l'augmentation du volume des exportations hors hydrocarbures. Trente propositions ont sanctionné les deux ateliers organisés dans le cadre de ce forum, inscrits sous deux principaux thèmes: "La stratégie opérationnelle pour le développement des exportations" (18 propositions) et "la dynamique des réformes pour une Algérie exportatrice" (12 propositions). Parmi les principales propositions lues par le secrétaire général du CREA, Fayçal Ouaguenouni, l'annulation du principe de pénalisation des retards de rapatriement des recettes financières d'exportation dans les délais fixés, remplacé par l'imposition d'une amende financière. Le forum inauguré par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, a été sanctionné par plusieurs recommandations, dont l'accélération de l'ouverture de filiales des banques algériennes au niveau international et la poursuite du développement des infrastructures de base dédiées au transport et à la logistique, en sus de l'amélioration de la gestion des risques. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le président du CREA, Kamel Moula, a souligné que "l'objectif de ces 30 propositions est d'atteindre 30 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures à l'horizon 2030".

L'Algérie aspire à financer 100% de son économie à partir de ces recettes hors hydrocarbures

Dans son allocution à l'issue de la lecture des propositions, le ministre du Commerce et de la promotion des exportations, Kamel Rezig, a affirmé que l'organisation de cette manifestation sous le haut patronage du président de la République et son inauguration par le Premier ministre, en présence du Conseiller du président de la République et de plusieurs membres du Gouvernement "témoigne de l'importance de cette question". Il a indiqué que les contacts avec les opérateurs économiques activant dans l'exportation se poursuivront prochainement pour la concrétisation des recommandations issues de ce forum". Selon le ministre, les chiffres évoqués par M. Moula seront réalisés d'ici à 2030 vu "les grandes capacités et les potentialités humaines et matérielles considérables dont jouit l'Algérie et qui lui permettent d'atteindre cet objectif". M. Rezig a rappelé, à ce propos, l'annonce du Premier ministre, lors de l'inauguration du forum, jeudi matin, concernant l'objectif d'atteindre 10 mds us de revenus hors hydrocarbures en 2023, soulignant la nécessité de "conjuguer les efforts pour atteindre cet objectif." Il a ajouté que le ministère "s'attellera à aplanir tous les obstacles et entraves que pourraient rencontrer les hommes d'affaires lors des opérations d'exportation". Le ministre a souligné que "toutes les filières ont connu de 2020 à 2022 une hausse de leurs exportations hors hydrocarbures", même à "des proportions variables", insistant sur un point "positif", à savoir la "pérennité de cette hausse" qui témoigne de "la force de l'économie nationale et la fermeté de la politique judicieuse de M. le président de la République dans le domaine de l'exportation". Le ministre a également précisé que "la concrétisation prochaine des zones libres" contribuera à atteindre les objectifs fixés dans le domaine des exportations hors hydrocarbures. Le ministre a enfin rappelé que l'Algérie tend à ce que "les recettes en devises hors hydrocarbures soient ses principales recettes ce qui la dispensera des revenus des hydrocarbures pour le financement de l'économie nationale".

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

M. Aoun reçoit le président de la société mixte Taphco

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu, jeudi, en audience, le président du conseil d'administration de la société mixte Taphco, Hamoudi Abas Alimy, au cours de laquelle il a donné des orientations quant à la fabrication de produits pharmaceutiques avec un "fort taux d'intégration" pour satisfaire le marché national et l'exportation, a indiqué un communiqué du ministère. Cette audience, qui s'inscrit dans le cadre du soutien et de l'accompagnement

privilegié du ministère aux projets d'investissement arabes dans le domaine de la production locale de produits pharmaceutiques, s'est tenue en présence de la présidente directrice générale de Groupe Saidal, Fatoum Akacem et des cadres du ministère, a ajouté la même source. Ainsi, la réunion a permis l'examen du plan du développement de Taphco, société par actions mixte dont l'actionnariat principal est détenu par le Groupe Saidal, avec un projet d'investissement

de plus de 32 millions d'euros dédié exclusivement à la fabrication de médicaments, a précisé le communiqué. Dans ce cadre, M. Aoun a donné des orientations "quant à la fabrication avec de fort taux d'intégration allant au full process, d'une large gamme de produits en complémentarité avec ceux fabriqués par le Groupe Saidal pour permettre une meilleure satisfaction du marché national et de s'orienter vers l'exportation", a fait savoir le ministère. Pour sa part, le président du

conseil d'administration de Taphco a salué les décisions de lever l'obligation de présenter des études de bioéquivalence dans les dossiers d'enregistrement, les qualifiant de "courageuses et stratégiques" et qui vont "se refléter positivement sur la dynamique de développement du secteur".

Le président de Taphco s'est engagé à soutenir et faciliter les démarches d'exportation des produits de Saidal et de Taphco vers l'Iraq, a-t-on souligné de même source.

ALGÉRIE-CANADA

Examen des opportunités d'investissement dans le domaine minier

Le ministre de l'Energie et des mines, Mohamed Arkab, a reçu, jeudi, l'ambassadeur du Canada en Algérie, Michael Ryan Callan, avec lequel il a évoqué les opportunités de coopération et d'investissement dans le domaine minier en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, qui s'est tenue au siège du ministère, les deux parties ont passé en revue les relations de coopération et de partenariat entre les deux pays dans le domaine des mines, précisé la même source. "Dans cette perspective, les deux parties ont discuté des opportunités de coopération et d'investissement dans le domaine minier en Algérie notamment l'exploration, l'exploitation, la cartographie, et la production des substances minérales", a ajouté le communiqué. A cet effet, il a été convenu l'organisation de rencontres entre les experts miniers des deux pays pour identifier de nouveaux projets miniers en Algérie, avec un partage d'expérience et du savoir-faire canadien en la matière, a fait savoir le ministère. A cette occasion, l'ambassadeur du Canada a invité le ministre et une délégation du secteur à participer au prochain salon minier PDAC (Association des prospecteurs et développeurs du Canada) en mars 2023. Ce salon attire annuellement des centaines d'exposants, investisseurs, analystes, dirigeants miniers, géologues et représentants gouvernementaux du monde entier, a-t-on souligné de même source.

BATI-EXPO CONSTANTINE

Plus de 40 accords de partenariat signés

Plus de 40 accords de partenariat ont été signés au cours du 5ème salon international de l'immobilier, du bâtiment et des travaux publics de l'Est, Bati-expo Constantine 2022, clôturé jeudi. Le commissaire du salon Ahmed Haniche a affirmé à l'APS, en marge de la clôture de la manifestation, que plus de 40 accords de partenariat ont été passés entre les opérateurs économiques et concernent les divers domaines des travaux publics, du bâtiment

et du marketing. La plupart de ces accords sont des marchés d'investissement et commerciaux d'approvisionnement de plusieurs entreprises publiques et privées en divers produits (ciment, fer, peinture, céramique et plastique), a précisé M. Haniche, ajoutant que certains autres accords portent sur la création de filiales à des entreprises mixtes et locales à Constantine. La même source a mis l'accent sur l'importance de

ce salon annuel à l'Est du pays initié par l'entreprise privée de communication Sunflower et s'affirmant comme rendez-vous privilégié pour les opérateurs économiques pour promouvoir leurs produits, échanger des expériences et conclure des affaires. Le salon qui se tient depuis lundi dernier à l'intérieur de deux grandes tentes dressées sur la place attenante à la salle Ahmed-Bey a connu une grande affluence des visiteurs, selon M. Haniche

qui a relevé que le salon est une opportunité de valorisation et de promotion du produit local à l'Est de l'Algérie. Les divers stands du salon ont présenté différents matériaux, équipements et engins utilisés en bâtiment, travaux publics et électricité qui révèlent une grande maîtrise des sociétés et entreprises exposantes capables de répondre aux besoins du marché local et d'aller vers l'exportation et la diversification en dehors des hydrocarbures.

Cette 5ème édition du salon international Bati-expo Constantine a regroupé 122 exposants entre sociétés nationales et étrangères des secteurs de l'immobilier, du bâtiment et des travaux publics dont des producteurs de matériaux de construction, de rond à béton, de matériel d'électricité, de plomberie, de peinture, de portes, de fenêtres et de mobilier d'intérieur ainsi que des promoteurs immobiliers, des banques et des sociétés d'assurance.

PÉTROLE

Les cours en hausse avec la possible décélération de la Fed

Les cours du pétrole ont terminé en hausse vendredi, aidés par la perspective d'une possible décélération de la banque centrale américaine (Fed) et l'approche de l'embargo européen sur le pétrole russe.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre a gagné 1,21%, pour clôturer à 93,50 dollars. Quant au baril de West Texas Intermediate (WTI) américain avec échéance en décembre, dont c'était le premier jour d'utilisation comme contrat de réfé-

rence, il a pris 0,63%, à 85,05 dollars. "Les cours du brut finissent la semaine sur une note positive avec le retour de l'appétit pour le risque dû à l'espoir que la Fed ne pousse pas l'économie vers une récession marquée", a commenté Edward Moya, d'Oanda, dans une note.



ENERGIE

Les développements géopolitiques ont renforcé la place des pays arabes sur l'échiquier mondial (économiste)

Les développements géopolitiques à l'échelle mondiale ont renforcé la place des pays arabes, notamment producteurs d'énergie comme l'Algérie, sur l'échiquier économique mondial, a estimé l'économiste Mourad Kouachi, soulignant que ces pays, aujourd'hui centre d'attention des pays en quête de sécurité énergétique, ont tous les moyens, y compris matériels et humains, les destinant à jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale.

Les pays arabes sont aujourd'hui "très influents" à l'échelle mondiale, car le sort de certaines économies européennes comme celles de l'Italie, l'Espagne et la France dépend, dans une certaine mesure, des approvisionnements en gaz, dont une grande partie provient des pays arabes, a précisé l'expert dans une déclaration à l'APS.

"S'ils renforcent leur coordination, les pays arabes peuvent contrôler le marché énergétique international dans la conjoncture actuelle", a soutenu M. Kouachi, ajoutant que la situation économique mondiale, notamment avec les retombées de la crise ukrainienne, a entraîné de "grands bouleversements" et a révélé l'influence et la place des pays arabes sur l'échiquier économique mondial.

Les pays arabes producteurs d'hydrocarbures et de matières premières sont devenus "le centre d'attention des pays en quête de sécurité énergétique", a-t-il dit, évoquant les prévisions faisant état d'un taux de croissance de 5,6% en 2022, contre 3,2% en 2021, pour ce groupe de pays arabes.

En 2022, ces pays bénéficient de l'accord OPEP+, toujours en vigueur, et de la persistance de la hausse des prix du pétrole et du gaz sur les marchés internationaux, autant de facteurs à même de renforcer les niveaux des dépenses publiques qui stimulent la croissance, a expliqué le professeur universitaire.

En dépit de la crise économique qui a touché de nombreux pays dans le monde, les économies arabes, en tant que groupe, se portent bien et continuent d'enregistrer une croissance à la hausse (+0,5% en moyenne en 2022), selon les estimations du Fonds monétaire arabe (FMA), a-t-il fait observer.

Selon l'économiste, cette croissance continuera d'être tirée par plusieurs facteurs, dont l'amélioration relative des niveaux de la demande mondiale, l'augmentation des taux de croissance des secteurs pétrolier et gazier et la poursuite, par les gouvernements arabes, de l'adoption de mesures incitatives pour soutenir la reprise économique (396 milliards de dollars en 2020-2022).

Les économies arabes continueront aussi de bénéficier, selon lui, de

"l'impact positif de la mise en œuvre de nombreux programmes de réforme économique, de visions et de stratégies visant à améliorer les niveaux de diversification écono-

mique, réformer le climat des affaires, stimuler le secteur privé, soutenir le capital humain et accroître les niveaux de la résilience économique face aux chocs". Dans son rapport économique unifié pour l'exercice 2021, le FMA fait état d'un PIB des pays arabes de l'ordre de 2,744 milliards USD en 2019, en hausse de 1,5% par rapport à 2018.

Les exportations de pétrole et de gaz devraient générer des recettes records en 2022 pour les pays arabes, du fait du rebond des cours des produits énergétiques sur le marché mondial en raison des répercussions de la crise ukrainienne et de la demande croissante sur ces produits après la levée des mesures de lutte contre la pandémie du Coronavirus (Covid-19).

Les réserves de pétrole, autre atout de taille des pays arabes, représentent 55,7% des réserves mondiales. Leur production de pétrole brut a atteint, elle, 21,9 millions de barils/jour en 2019 (avant la pandémie), soit 27% de la production mondiale.

Quant aux réserves de gaz, elles représentent 26,5% des réserves mondiales, pour une production de gaz naturel commercialisé de 15,1%. Tous ces facteurs et potentiels naturels sont de nature, selon des analystes, à renforcer les économies des pays arabes et accroître leur capacité à faire face aux défis.

Les pays arabes sont appelés, toutefois, à œuvrer à l'augmentation des taux d'investissement des capitaux et d'échanges commerciaux intra-arabe, à la relance de la Gzale, de l'union douanière arabe et du marché commun arabe, ainsi qu'au lancement de projets économiques, agricoles et d'investissement conjoints pour assurer la sécurité alimentaire dans le monde arabe.

Le Sommet arabe prévu à Alger les 1er et 2 novembre prochain, devrait donner une forte impulsion en la matière, prévoient des observateurs.

Principaux indicateurs économiques des pays arabes

Voici les principaux indicateurs économiques des pays arabes publiés par le Fonds monétaire arabe (FMA) dans son rapport économique arabe unifié au titre de l'exercice 2021.

Superficie

- Superficie totale : 13,2 millions de kilomètres carrés (1,4 milliard d'hectares), soit 9,6% de la superficie mondiale

Population et population active

- Population : 431 millions d'habitants (5,5% de la population mondiale)

- Population active : 139,8 millions de personnes

- Taux de chômage : 12,7%

Produit intérieur brut (PIB)

- Valeur aux prix courants : 2,432 milliards de dollars

- PIB moyen par habitant : 5,863 dollars

- Valeur ajoutée du secteur agricole : 5,7% du PIB

- Valeur ajoutée des industries extractives : 17,3% du PIB

- Valeur ajoutée des industries manufacturières : 11% du PIB

- Valeur ajoutée du secteur des services : 54,9% du PIB

Énergie

- Réserves de pétrole prouvées : 55,7% des réserves mondiales

- Réserves de gaz naturel : 26,5% des réserves mondiales

- Production de pétrole brut : 21,9 millions de barils/jour (26,9% de la production mondiale)

- Production de gaz naturel commercialisé (2019) : 15,1% de la production mondiale

- Recettes des exportations de pétrole (estimations aux prix courants) : 252,8 milliards de dollars

Commerce

- Marchandises exportées : 746,8 milliards de dollars

- Ratio des exportations arabes aux exportations mondiales 4,2%

- Marchandises importées : 737,1 milliards de dollars

- Ratio des importations arabes aux importations mondiales 4,1%

- Total des exportations intra-arabes 96,4 milliards USD

- Ratio des exportations intra-arabes aux exportations arabes 12,9%

Réserves extérieures officielles

- 947,8 milliards USD

- Moyenne de couverture des réserves officielles des importations arabes 17 mois

Dette publique extérieure des pays arabes emprunteurs

- Valeur de la dette publique extérieure : 364,9 milliards USD

- Valeur du service de la dette publique extérieure : 25,6 milliards USD

- Ratio de la dette extérieure au PIB : 42 %

- Ratio du service de la dette extérieure rapporté aux exportations de biens et de services : 14,4 %

MARCHÉS

Taux, actions et monnaies s'agitent au milieu des résultats d'entreprises

Les actions ont été ballottées vendredi, changeant plusieurs fois de direction entre des résultats d'entreprises décevants, des records sur les taux d'intérêt et des anticipations changeantes sur la politique de la banque centrale américaine. Wall Street a conclu en forte hausse, après une séance volatile: le Nasdaq a gagné 2,31%, le S&P 500 2,37% et le Dow Jones 2,47%. En Europe, Paris a reculé de 0,85%, plombé par le secteur du luxe, Milan de 0,62%, Francfort de 0,29% mais Londres a gagné 0,37%. L'instabilité a été accentuée par un effet technique, avec l'arrivée à échéance d'options sur actions et indices, ainsi que sur des contrats à terme. Les indices européens ont retrouvé un peu de vigueur, après être passés sous les 2% pour Milan et Paris, à la suite d'un article du Wall Street Journal suggérant que la banque centrale américaine pourrait être un peu plus clémente dans sa politique monétaire après sa prochaine réunion début novembre.

BOURSE

Wall Street termine en hausse, les taux obligataires se replient

Très volatile vendredi, la Bourse de New York a inversé la tendance des derniers jours et terminé en nette hausse dans le sillage d'un soudain repli des taux obligataires, motivé par des propos de membres de la Fed. L'indice Dow Jones a conclu sur un bond de 2,47% à 31.802,56 points, remontant au-dessus des 31.000 points pour la première fois depuis un mois. Le Nasdaq, à forte coloration technologique, a progressé de 2,31% à 10.859,71 points et le S&P 500 de 2,37% à 3.752,75 points.

Les indices avaient brièvement débuté dans le rouge puis progressé faiblement avant d'accélérer nettement en deuxième partie de séance. "Wall Street a frappé du poing sur le bouton +achat+ après des informations selon lesquelles la Fed serait bientôt prête à débattre de la manière de ralentir le rythme de resserrement monétaire après la réunion du Comité monétaire (FOMC) de novembre", a résumé Edward Moya d'Oanda.

MARCHÉS DES CHANGES

Le yen s'envole face au dollar

En chute libre depuis des semaines, le yen a violemment rebondi vendredi par rapport au dollar, un mouvement attribué par les cambistes à une probable intervention du Japon sur les marchés pour soutenir sa devise, dont a fait état un quotidien japonais. La monnaie japonaise a vécu une séquence rarissime vendredi. Elle a commencé à chuter jusqu'à 151,94 yens pour un dollar, son plus bas niveau depuis 32 ans, avant de relever brusquement la tête et de grimper jusqu'à 146,23 yens vers 16H00 GMT. L'amplitude du rebond, avec un gain de 3,91% entre les deux extrémités de la séance, est extrêmement rare, en particulier pour un cours impliquant deux des trois plus importantes devises du monde (avec l'euro). "C'était une intervention sur le yen", a estimé Mazen Issa, de TD Securities, pour expliquer le brusque retournement de tendance à l'oeuvre depuis plusieurs semaines. Pour autant, quelques minutes seulement après le coup de rein initial, les effets de cette intervention supposée s'amenuisaient déjà. Vers 18H00 GMT, le billet vert cédait 1,17% face à la devise nippone, à 148,39 yens pour un dollar.

ETATS-UNIS

Le déficit budgétaire réduit de moitié en 2022

Le déficit budgétaire des Etats-Unis s'est réduit de moitié en 2022 par rapport à 2021 et après un record historique il y a deux ans à cause de la crise sanitaire du Covid-19. Le déficit s'est établi à 1,375 milliards de dollars pour l'exercice fiscal 2022 clos en septembre, soit 1,400 milliards de moins que l'année passée, "la plus forte réduction du déficit fédéral dans l'histoire américaine", a annoncé le département du Trésor vendredi. Il représente désormais 5,5% du Produit intérieur brut (PIB) de la première économie mondiale contre 12,3% l'année dernière. "Voilà la preuve de notre reprise économique historique, poussée par notre effort de vaccination et le plan de soutien" du président Biden, a déclaré le secrétaire au Trésor Janet Yellen dans un communiqué. Les recettes sur l'année, apportées par les impôts sur le revenu -de loin la première res-

source de l'Etat fédéral- et les impôts sur les sociétés, ont atteint un record historique de 4,896 milliards de dollars en hausse de 21%, a précisé un responsable du Trésor. Les dépenses ont diminué de 550 milliards ou 8,1% du fait de la réduction des dépenses liées au Covid-19, notamment les allocations chômage et les aides aux petites entreprises. Elles s'élèvent néanmoins à 6,272 milliards de dollars, davantage que les prévisions budgétaires ne l'envisageaient, du fait de la hausse des taux d'intérêt qui renchérit le coût de l'immense dette américaine et des mesures de l'administration Biden pour diminuer le fardeau des prêts aux étudiants. Du côté des emprunts fédéraux, l'endettement des Etats-Unis a augmenté de 2,000 milliards de dollars en 2022 pour s'élever à 24,300 milliards de dollars soit 97% du PIB américain (contre 98,4 en 2021).

MÉDÉA

Ouverture d'une enquête judiciaire suite à l'accident de Saneg

Le procureur de la République près le tribunal de Ksar-el-Boukhari, sud de Médéa, a ordonné, vendredi, l'ouverture d'une enquête approfondie sur les circonstances exactes de l'accident survenu, jeudi soir, à Aïn-Shaa, commune de Saneg, sur un tronçon de la route nationale N 1, qui a fait six morts et quatre blessés graves, a indiqué le procureur dans un communiqué transmis à l'APS.

"Une enquête a été confiée aux services de la gendarmerie nationale pour déterminer les causes à l'origine de cet accident", a précisé le procureur de la République près le tribunal de Ksar-el-Boukhari, Mohamed Djetou, ajoutant que l'enquête est suivie de près par son instance et que des mesures judiciaires strictes seront prises dans le sillage de cette affaire".

Le communiqué du procureur de la République a rappelé que l'accident est dû à une collision frontale entre un camion de type Sonacom, qui se dirigeait de Bougezoul vers Ksar-el-Boukhari, et un taxi de transport collectif roulant dans le sens inverse, révélant qu'un dépassement dangereux effectué par le conducteur du camion sur une ligne continue est la cause de cet accident qui a provoqué, pour rappel, le décès de six personnes et fait quatre autres blessés, dont le conducteur du camion", a conclu la même source.

SOUK AHRAS

7 ans de prison ferme contre une personne pour spéculation illicite

Le tribunal de Souk Ahras a condamné jeudi une personne impliquée dans le crime de "spéculation illicite sur des produits alimentaires de base" à la peine de sept (7) ans de prison ferme assortie d'une amende de deux (2) millions DA, selon un communiqué du procureur de la République près ce tribunal.

Le communiqué dont une copie a été remise à l'APS, a indiqué qu'après les procédures de comparution immédiate, le mis en cause de ce crime de spéculation illicite sur des produits alimentaires de large consommation a également fait l'objet de mandat de dépôt et de décision de saisie.

La loi relative à la lutte contre la spéculation illicite 21-15 du 29 décembre 2021 prévoit des sanctions vigoureuses contre les impliqués dans ces crimes allant jusqu'à 30 ans de prison et la perpétuité si le crime est commis dans le cadre d'un groupe organisé.

BLIDA

Deux femmes sous mandat de dépôt pour homicide volontaire

Le Procureur de la République près le tribunal d'El Affroun (Blida) a annoncé, jeudi, le placement sous mandat de dépôt de deux femmes accusées d'homicide volontaire avec préméditation et guet-apens, non dénonciation de crime et dissimulation des traces du crime dont a été victime une dame de 40 ans.

Lors d'une conférence de presse pour expliquer les tenants et aboutissants du crime, le procureur de la République, M. Houari Zahia a précisé avoir ordonné le placement sous mandat de dépôt de deux accusées âgées de 38 et 34 ans à l'issue de leur comparution devant le juge d'instruction suivant requête introductive d'ouverture d'information judiciaire, pour les chefs d'inculpation suivant: homicide volontaire avec préméditation et guet-apens, dissimulation des traces du crime, mutilation du cadavre et non dénonciation de crime. Sur les faits de cette affaire, le procureur de la République a indiqué que l'époux de l'une des deux accusées s'est présenté devant les services de la Sûreté de la daïra de Oued El Alleug où il a déclaré que son épouse lui avait avoué avoir assassiné la sœur de ce dernier et l'avoir enterrée dans l'étable attenante à la maison, suite à quoi les éléments de police, accompagnés de la police scientifique ainsi que des services de la Protection civile, se sont rendus sur les lieux du crime où ils ont détéré la dépouille de la victime pour la transporter à la morgue de l'hôpital de Blida.

Les services de Sûreté nationale ont saisi également l'arme du crime, à savoir des ciseaux planqués à la sortie de l'étable, une pelle et une pioche utilisées pour l'enterrement de la victime.

Après finalisation des procédures de constat, les deux accusées ont été emmenées à la Sûreté de daïra de Oued El Alleug et une enquête a été ouverte avec la réquisition d'un médecin légiste pour effectuer l'autopsie sur la dépouille de la victime.

TRANSPORT

Les installations de GPL "15 fois plus sécurisées que les réservoirs d'essence" (UNIAGPL)

L'Union nationale des installateurs de kits GPL (UNIAGPL) a affirmé que toutes les installations de GPL importées et disponibles sur le marché mondial sont dotées des dernières techniques de sécurité internationale et sont "15 fois plus sécurisées" que les réservoirs d'essence pour véhicules.

Suite à la diffusion de "fausses informations" selon lesquelles le Gaz de pétrole liquéfié carburant (GPLc) serait à l'origine de l'explosion de l'atelier de conversion des véhicules au GPL dans la wilaya d'El Ménéa, l'UNIAGPL a affirmé que ce tragique accident n'a pas été causé par le GPLc, les techniciens de l'union ayant expliqué que les propriétés physiques du gaz et les réservoirs de gaz modernes ne pouvaient, en aucun cas, causer une fuite aussi importante".

Après son retrait des décombres, le véhicule endommagé ne portait pas de traces d'explosion ou d'incendie, ajoute l'union citant le rapport d'expertise.



Selon l'union, le gaz de ville serait "la cause principale" de l'accident, le GPLc étant plus lourd que l'air, contrairement au gaz qui est plus léger que ce dernier.

Depuis l'utilisation du

GPLc en Algérie en 1983, "aucun cas d'explosion du réservoir de gaz automobile n'a été enregistré", aussi bien en Algérie que dans le monde, a fait savoir l'Union.

Pour ce qui est de l'explo-

sion survenue dans la nuit de lundi à mardi dernier à El Ménéa, l'Union a précisé que les réservoirs qui se trouvaient dans l'atelier étaient tous vides et que le véhicule était équipé d'un système de protection de la norme internationale Ro1 67, qui ne permet aucune fuite de gaz, étant doté d'une soupape électrique empêchant la fuite de gaz lorsque le véhicule est en stationnement.

L'UNIAGPL recommande de ne pas se laisser influencer par ce genre d'informations pouvant dissuader les citoyens de convertir leurs véhicules au GPLc, ce qui est susceptible de se répercuter négativement sur les dépenses du trésor public.

MASCARA

Titularisation de près de 6.000 bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle

Pas moins de 5.946 contractuels dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) à Mascara ont été titularisés dans des postes permanents, a-t-on appris jeudi de la directrice de l'Emploi, Kadous El Hadja.

Lors de la présentation d'un rapport du secteur de l'Emploi dans le cadre des travaux de la 3ème session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya, la directrice de l'Emploi a indiqué que ces bénéficiaires ont été intégrés dans des postes qu'ils occupaient

durant la période allant du début 2020 au mois d'octobre en cours.

L'opération a englobé trois dernières vagues concernées par la titularisation représentant les catégories qui disposent d'une expérience professionnelle de plus de 8 années, entre 3 et 8 ans et plus de trois ans, a-t-on fait savoir.

La même responsable a expliqué que l'effectif des titulaires est réparti en majorité sur les communes et la Direction de l'administration locale avec plus de 1.770 bénéficiaires, suivie

du secteur de l'Education nationale (plus de 1.700) et le secteur de la Santé (330). L'effectif restant est réparti entre les instances publiques de la wilaya dont les directions de la Jeunesse et des sports, de la Formation et de l'Enseignement professionnels et des Finances.

Elle a aussi indiqué que le chiffre restant des bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle est estimé à 114 personnes qui seront touchées prochainement par l'opération de titularisation.

SOUK AHRAS

10 et 12 ans de prison fermes contre deux personnes pour spéculation illicite à Sedrata

Deux (2) personnes ont été condamnées jeudi-soir de 10 et 12 ans de prison fermes par le tribunal de Sedrata dans la wilaya de Souk Ahras pour "spéculation illicite sur des produits alimentaires de base", a indiqué vendredi un communiqué du parquet. Grace

aux procédures de comparution immédiate pour le premier accusé, le tribunal a prononcé à son encontre une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende de 2 millions DA avec mandat de dépôt, précise le même document.

S'agissant de la deuxième

personne accusée pour délit de spéculation illicite sur des produits alimentaires de large consommation, le même tribunal a prononcé à son encontre une peine de 12 ans de prison ferme assortie d'une amende de 3 millions DA avec mandat de dépôt, selon le communi-

qué. La loi relative à la lutte contre la spéculation illicite 21-15 du 29 décembre 2021 prévoit des sanctions vigoureuses contre les impliqués dans ces crimes allant jusqu'à 30 ans de prison et la perpétuité si le crime est commis dans le cadre d'un groupe organisé.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Démantèlement d'un réseau de vol de véhicules à Alger

Les services de la Sûreté d'Alger ont démantelé, à Zéralda, un réseau criminel composé de trois (3) individus s'adonnant au vol et au recel de véhicules, a indiqué vendredi un communiqué de ces services de sécurité.

"Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger, représentés par la brigade de Police judiciaire de la Sûreté de la cir-

conscription administrative de Zéralda, ont démantelé un réseau criminel composé de trois (3) individus s'adonnant au vol et au recel de véhicules à travers le territoire de la wilaya d'Alger", a précisé le communiqué. Suite au signalement de l'agression d'un individu, poignardé plusieurs fois à la poitrine, et au vol de son véhicule, les éléments de la

brigade ont lancé des investigations, qui ont permis d'identifier le principal suspect, lequel a avoué le crime qui lui était reproché et révélé l'identité de ses acolytes, a souligné la même source, précisant que le véhicule volé avait été récupéré. Le suspect sera déféré au Parquet territorialement compétent, selon le communiqué.

Plus de 3,5 tonnes de cannabis saisies au cours des 9 premiers mois de 2022

Les services opérationnels de la Sûreté nationale ont saisi durant les neuf (9) premiers mois de l'année en cours, 3,568 tonnes de cannabis, plus de 14 kg de cocaïne et près de 5 millions de comprimés psychotropes, indique, samedi, un communiqué des services de la Sûreté nationale.

"Dans le cadre de la lutte contre les crimes liés au trafic de drogue et de psychotropes, les services opérationnels de

Police ont saisi durant la période allant du 1er janvier au 30 septembre 2022, quelque 3,568 tonnes de cannabis, 14,174 kg de cocaïne, 2,886 kg d'héroïne et 4.854.106 comprimés psychotropes", précise la même source.

"Les services compétents ont procédé à l'arrestation de 71011 individus impliqués", ajoute le communiqué.

FAMINE EN SOMALIE

L'ONU tire de nouveau la sonnette d'alarme

L'ONU a une nouvelle fois tiré vendredi la sonnette d'alarme sur la situation en Somalie, où seule la distribution d'aide humanitaire permet pour l'instant au pays d'échapper à une famine d'ampleur.

Les humanitaires craignent le pire. La situation risque d'être pire que lors de la dernière famine de 2011 qui avait fait 260.000 morts, dont plus de la moitié d'enfants de moins de cinq ans, averti l'ONU.

Sans un accroissement rapide de l'assistance humanitaire, "la famine est attendue avant la fin de l'année", a déclaré aux journalistes à Genève le numéro deux du bureau national du Programme alimentaire mondial (PAM), Laura Turner, depuis Mogadiscio.

Après quatre saisons de pluies défilantes depuis fin 2020 et avec une cinquième

s'annonçant similaire, la Somalie s'enfoncé inexorablement dans la famine. A travers le pays, 7,8 millions de personnes, soit près de la moitié de la population, sont affectées par la sécheresse, dont 213.000 sont en grand danger de famine, selon l'ONU. Sans une action urgente, l'état de famine sera déclaré dans les régions méridionales de Baidoa et Burhakaba entre octobre et décembre, avait alerté début septembre l'ONU.

Ces derniers mois, le PAM a étendu ses activités en Somalie, pour venir en aide à un nombre record de personnes. Cette crise représente désormais la plus

grande opération de l'organisation dans le monde.

En septembre, le PAM a distribué de la nourriture et de l'argent à près de 4,2 millions de personnes dans le pays.

"Cependant, la Somalie n'est absolument pas encore hors de danger. Nous restons extrêmement préoccupés par la situation désastreuse qui règne dans le pays et nous sommes engagés dans une course contre la montre", a indiqué Mme Turner.

Dans une note envoyée aux médias, le PAM spécifie que la famine est déclarée dans une zone où au moins 20% des ménages sont confrontés à des

pénuries alimentaires extrêmes, au moins 30 % des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë et le taux de mortalité quotidien dépasse 2 adultes ou 4 enfants pour 10.000. "1,8 million d'enfants - la moitié des enfants du pays - souffrent de malnutrition aiguë sévère. La moitié de ces enfants peuvent mourir si nous ne leur apportons pas un traitement rapide", a déclaré vendredi aux journalistes à Genève le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Somalie, Dr Mamunur Rahman Malik, depuis Mogadiscio.

INDE

Un accident de la route fait 15 morts dans le centre du pays

Au moins 15 personnes ont été tuées et 43 autres ont été blessées dans un accident de la route survenu tôt samedi dans l'Etat indien du Madhya Pradesh (centre), a annoncé la police locale.

L'accident s'est produit lorsqu'un autocar est entré en collision avec un camion dans le district de Rewa. Tous les blessés ont été hos-

pitalisés. L'autocar se rendait de Jabalpur, dans le Madhya Pradesh, au district de Prayagraj, dans l'Etat voisin d'Uttar Pradesh.

La plupart des victimes rentraient chez elles pour célébrer en famille la fête de Diwali, qui aura lieu lundi, a déclaré à des médias un policier sous couvert d'anonymat.

PAYS-BAS

Plusieurs morts suite à une collision entre un ferry et bateau taxi

Deux personnes sont décédées suite à une collision vendredi matin entre un ferry et un bateau taxi dans la mer des Wadden, au nord-ouest des Pays-Bas, ont déclaré les autorités qui recherchent encore deux disparus, présumés morts. La collision entre le ferry et le bateau taxi a eu lieu au large de l'île de Terschelling. Le bateau taxi "a subi des dommages considérables (...) des passagers sont

tombs par-dessus bord", a expliqué Caroline van de Pol, maire de la commune Terschelling. Les secours sont arrivés très rapidement mais n'ont malheureusement pas pu sauver tout le monde, a-t-elle déploré lors d'une conférence de presse.

Deux personnes sont décédées et deux sont toujours portées disparues, mais les espoirs de les retrouver vivants sont inexis-

tants. "Après un certain nombre d'heures, la recherche en mer se fait à échelle réduite", a expliqué Mme van de Pol. "Avec tous les efforts possibles", les services d'urgence recherchent actuellement les disparus sur la plage, a-t-elle poursuivi. Plusieurs personnes ont été blessées et emmenées à l'hôpital. La cause de l'accident n'est pas encore connue et fait l'objet d'une enquête.

MEXIQUE

L'explosion d'un camion-citerne détruit 15 maisons dans le nord

Quinze maisons d'un quartier d'Aguascalientes, dans le nord du Mexique, ont été détruites et 300 familles ont dû être évacuées après l'explosion d'un camion-citerne à la suite d'une collision avec un train, ont indiqué vendredi les autorités.

"Selon le diagnostic qui a été fait (...) nous avons quinze mai-

sons totalement détruites", a déclaré sur les réseaux sociaux Leonardo Montañez, maire d'Aguascalientes.

La collision s'est produite jeudi "entre un train et un camion-citerne transportant du carburant", avait indiqué dans la soirée la gouverneure de l'Etat d'Aguascalientes, Maria Teresa Jiménez, assu-

rant que l'accident n'avait fait ni blessé ni mort. "Les pompiers sont arrivés très rapidement sur les lieux et ont réussi à évacuer environ 300 maisons de Colonia Mexico", dont 120 ont été endommagées, selon elle. Certains habitants de ce quartier populaire d'Aguascalientes ont été relogés dans des hôtels, selon la

même source. Des abris temporaires ont également été ouverts.

Les images diffusées par les médias montrent des voitures calcinées, tout comme un camion-citerne couché sur le côté.

Les autorités n'ont pas encore fourni d'informations sur les raisons de l'accident.

L'ouragan Roslyn va frapper la côte pacifique du pays

La tempête tropicale Roslyn s'est renforcée tôt samedi, devenant un ouragan de catégorie 2 au large de la côte pacifique du Mexique et devrait y toucher terre en tant qu'ouragan majeur, ont annoncé les services météorologiques.

A 06H00 GMT, Roslyn se trouvait à 280 kilomètres au sud/sud-ouest du port de Manzanillo, avec des vents soutenus de 175 km/h, se dirigeant vers le nord-ouest à une vitesse de 11 km/h, a précisé le Centre national des ouragans américain (NHC). Roslyn

qui s'est rapidement intensifiée pour se transformer en ouragan de catégorie 2 sur l'échelle de Saffir-Simpson qui en compte 5, devrait encore se renforcer, selon le NHC.

"Roslyn devrait être quasiment un ouragan majeur en passant près des côtes et toucher terre sur la côte centre-ouest du Mexique samedi soir et dimanche, accompagné de vents violents et d'une onde de tempête potentiellement dangereuse", ajoute l'organisme. "De fortes pluies pourraient provoquer des crues subites et de

possibles glissements de terrain" dans certaines zones de la côte sud-ouest et centre-ouest du Mexique, avertit le NHC. Les autorités ont placé en alerte préventive les Etats de Jalisco, Colima, Nayarit et Sinaloa. Des cyclones tropicaux frappent chaque année le Mexique, en général de mai à novembre, sur ses côtes pacifique et atlantique.

En octobre 1997, plus de 200 personnes ont été tuées lors du passage de l'ouragan Paulina en catégorie 4 sur les côtes du Pacifique.

FRANCE

Deux hommes écroués après l'interception d'une demi-tonne de cannabis

Deux hommes de 28 et 25 ans ont été écroués après l'interception de leur véhicule chargé d'une demi-tonne de résine de cannabis dans le sud-ouest de la France, près de la frontière espagnole, a annoncé jeudi la justice française.

Les deux hommes ont été interpellés le 12 octobre dans les Pyrénées-Atlantiques, au volant d'une Renault Talisman "volée et faussement immatriculée",

peu après avoir franchi la frontière espagnole et alors qu'ils se dirigeaient vers La Rochelle, dans l'ouest de la France, a expliqué dans un communiqué le procureur de Rennes, Philippe Astruc. A bord, ont été saisis "512 kilogrammes de résine" de cannabis "conditionnés dans 15 ballots" dans le coffre et sur la banquette arrière du véhicule, ainsi que "deux kilogrammes d'herbe de canna-

bis". L'opération, déclenchée "suite à une information reçue des autorités espagnoles", a été menée conjointement par la police judiciaire et l'office anti-stupéfiants de la police française.

Une seconde voiture, qui ouvrait la route, a également été interceptée à son arrivée à La Rochelle, mais "les deux occupants du véhicule (sont parvenus) à s'enfuir", selon le pro-

cureur. Les deux trafiquants présumés ont été inculpés pour "récidive d'importation illicite en bande organisée de produits stupéfiants et de trafic de stupéfiants", et placés en détention provisoire. "Connus de l'institution judiciaire" pour des faits similaires, les deux hommes, résidant dans la région de La Rochelle, risquent 30 ans de prison.

APS

NIGÉRIA

Plus de 2,5 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire après des inondations dévastatrices (UNICEF)

Plus de 2,5 millions de personnes au Nigeria ont besoin d'une aide humanitaire consécutivement aux inondations importantes enregistrées au cours de la saison des pluies de cette année, a annoncé le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Environ 60% des 2,5 millions de personnes affectées sont des enfants, et ceux-ci sont exposés à un risque accru de maladies hydriques, de noyade et de malnutrition, selon un communiqué de l'UNICEF publié vendredi. "Les enfants et adolescents dans les zones affectées par les inondations sont dans une situation extrêmement vulnérable", a déclaré Christian Munduate, représentant de l'UNICEF au Nigeria, cité par le communiqué, qui précise que cette frange de la population "est particulièrement exposée aux risques de maladie hydrique et de détresse émotionnelle et psychologique". Les inondations ont affecté 34 des 36 Etats du pays et fait 1,3 million de déplacés. Plus de 600 personnes ont perdu la vie et plus de 200.000 maisons ont été partiellement ou totalement endommagées, selon l'UNICEF. Les pluies doivent encore se poursuivre pour plusieurs semaines dans ce pays le plus peuplé d'Afrique, faisant augmenter les besoins humanitaires, a estimé l'UNICEF.

GRÈCE

Sauvetage en mer de 75 migrants

Les garde-côtes grecs ont annoncé vendredi avoir procédé au sauvetage de 75 migrants, dont 69 hommes et six femmes, à bord d'un voilier pris dans une mer orageuse au sud de la péninsule du Péloponnèse. Dans un communiqué, les garde-côtes ont ajouté que les migrants, dont la nationalité n'a pas été précisée, étaient tous en bonne santé après le remorquage du voilier vers un port grec. Au moins 30 personnes sont mortes en octobre dans deux naufrages d'embarcations de migrants en mer Egée. Durant les huit premiers mois de l'année, les garde-côtes grecs ont fait état du sauvetage d'environ 1.500 personnes contre moins de 600 l'année dernière. La Grèce, l'Italie et l'Espagne comptent parmi les principaux pays d'arrivée pour les migrants venus d'Afrique et du Proche Orient désireux de gagner l'Union européenne.

TUNISIE

Saisie de 27 plaquettes de cannabis à Kasserine

Dans le cadre de la lutte contre le trafic des stupéfiants, 27 plaquettes de cannabis dont le poids s'élève à 2.630 grammes ont été saisies par la brigade de la garde douanière de Kasserine (centre-ouest de la Tunisie). La direction générale de la douane tunisienne, a indiqué dans un communiqué publié vendredi, que les stupéfiants ont été découverts à bord d'une voiture en direction de Kasserine dont le conducteur n'a pas obéi à l'ordre de s'arrêter. Un procès-verbal a été rédigé à cet effet après consultation du ministère public tunisien qui a ordonné de placer le suspect en garde à vue et de transférer l'affaire aux services de sécurité concernés pour poursuivre l'enquête.

JAPON

Un séisme de magnitude 5,1 frappe la préfecture de Fukushima

Un séisme d'une magnitude de 5,1 a frappé vendredi le large de la préfecture de Fukushima, dans le nord-est du Japon, a indiqué l'agence météorologique locale, bien qu'aucune alerte au tsunami n'ait été émise. Selon l'Agence météorologique japonaise (JMA), la secousse, qui s'est produite à 15h19 (heure locale), était centrée au large avec un épicycle localisé à 37,4 degrés de latitude nord et à 141,3 degrés de longitude est. L'agence a également précisé que le séisme s'était produit à une profondeur de 30 km. Le tremblement de terre a enregistré une intensité inférieure à 5 sur l'échelle d'intensité sismique japonaise qui culmine à 7 dans certaines zones de la préfecture de Fukushima, selon le JMA.

Aucune information immédiate n'a fait état de dégâts importants ou de blessés à la suite du tremblement de terre.

ADRAR Elargir les parties intervenantes dans le diagnostic des troubles d'autisme chez l'enfant (rencontre)

L'importance d'élargir le cercle des intervenants dans le diagnostic précoce des troubles d'autisme chez l'enfant pour une meilleure prise en charge a été mise en avant par les participants à une rencontre tenue jeudi dans la commune de Reggane (Adrar) à l'initiative de l'association locale "Saned" de soutien aux enfants autistes et ayant des difficultés mentales.

Spécialistes et cadres ont plaidé, au cours de cette rencontre, pour la création de centres spécialisés pour enfants autistes en vue d'une meilleure prise en charge scientifique et dont la prise en charge diffère de celle des autres infirmités.

Les intervenants ont, à ce titre, appelé à l'autonomisation des enfants autistes, leur insertion sociale et scolaire, avant d'insister sur le diagnostic précoce qui constitue un facteur important pour une thérapie efficace des enfants autistes avec le concours de la famille en termes de prise en charge.

La communication multiforme en milieu familial et sociétal et associatif et avec les spécialistes, pour atteindre les objectifs escomptés de prise en charge, a également été recommandée par les intervenants.

Le psychiatre Mohamed Lamine Bouras a mis en avant, dans sa communication intitulée "Scolarisation de l'enfant autiste", la mission de l'école dans le diagnostic, dans le palier primaire, les cas autistes et la valorisation des capacités et expériences de certains enseignants dans leur bonne conduite avec les autistes pour renforcer l'accompagnement pédagogique les concernant.

De son côté, la spécialiste Nawal Zohra Bouchour a insisté sur l'importance de prendre en considération le volet psychique de l'autiste et le dépistage précoce des symptômes de cette maladie, avant de mettre l'accent sur la nécessaire conjugaison des efforts de la famille, de la société et des organismes concernés pour une prise en charge équilibrée de l'enfant autiste.

Le président de l'association organisatrice, Boudjemâa Alami, a indiqué que cette rencontre s'assigne, entre-autres objectifs, l'examen de la situation de cette catégorie sociale et la sensibilisation des parents sur les efforts fournis et les mesures prises pour la prise en charge et l'insertion sociale de l'autiste, avant d'émettre le souhait de voir la région dotée d'un centre d'accueil des autistes, dont le nombre est "sans cesse croissant".

Pour sa part, la présidente de l'association nationale des troubles d'autisme, Leïla Ouali, a appelé à coordonner les efforts avec les différents intervenants au programme de prise en charge des enfants autistes, associations et organismes de tutelle, en application des textes réglementaires retenus au titre de la stratégie de solidarité nationale.

Organisée en coordination avec l'association nationale des troubles d'autisme, cette rencontre, qui a regroupé des directeurs de l'action sociale et de la solidarité, de la santé et de la population de la wilaya d'Adrar a permis aux spécialistes d'effectuer, au niveau des établissements publics hospitaliers de Reggane et Aoulf, des consultations pour diagnostiquer des cas d'autisme.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19 Aucun nouveaux cas et aucun décès

Aucun nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), alors qu'aucun décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés reste inchangés (270.771), celui des décès reste inchangé aussi (6881 cas), alors que le nombre total des patients guéris reste inchangés aussi (182.380 cas).

Par ailleurs, un patient est actuellement en soins intensifs, souligne la même source.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

MILIANA (AIN DEFLA)

Les élèves victimes de l'intoxication alimentaire sont sortis de l'hôpital (Directeur)

Les cinq (05) élèves du CEM "Bellabas nabi leila" de Miliana placés mercredi dernier sous observation médicale à l'hôpital "Fares-yahia", après avoir été victimes d'une intoxication alimentaire, ont tous quitté l'établissement sanitaire, a-t-on appris, vendredi, auprès de la même structure de santé.

La dernière élève faisant partie des cinq victimes de l'intoxication alimentaire placées sous observation médicale au niveau de l'établissement public hospitalier (EPH) Fares-yahia de Miliana, a quitté l'hôpital en fin de matinée de vendredi, a



affirmé à l'APS, le directeur de la structure sanitaire,

Ghali Lafrass. Le même responsable a ajouté que les

quatre autres élèves ont pu quitter l'hôpital jeudi après que leur état de santé s'était amélioré, assurant que les victimes de l'intoxication alimentaire ont été prises en charge dans de "bonnes conditions" par le personnel soignant.

Mercredi dernier, 58 élèves du CEM Belabbas nabi leila qui souffraient des douleurs abdominales, fièvre et nausée ont été admis aux urgences de l'hôpital dans l'après-midi, et après avoir pris leur repas de midi au niveau de la cantine du lycée Mustapha-ferroukhi de la ville de Miliana.

CANCER DU SEIN

L'activité physique réduit de 30% le risque d'atteinte

La pratique de l'activité physique réduit de 30% le risque d'atteinte du cancer du sein, a affirmé vendredi à Alger, Dr. Amina Abdelouahab, médecin spécialiste du cancer du sein.

Intervenant lors d'une journée de sensibilisation organisée au Jardin d'essai d'El Hamma par l'association El Fedjr d'aide aux cancéreux, à l'occasion d'Octobre rose dédié à la lutte contre le cancer du sein, la spécialiste a souligné l'importance de l'activité physique dans la prévention des maladies, comme le cancer du sein, dont le risque d'atteinte est réduit de 30%.

Dr. Abdelouahab a donné des explications exhaustives aux participantes (200 femmes, tous âges confondus) à une activité physique organisée à cette occasion sur la prévention contre le cancer du sein,

grâce au dépistage précoce pour éviter les complications de la maladie, regrettant le recours d'un grand nombre de femmes au traitement après avoir atteint un stade avancé de la maladie ce qui rend difficile leur prise en charge.

Pour sa part, Sofiane Achi qui apporte son soutien à cette initiative en tant qu'association citoyenne aspire à encourager le dépistage précoce de cette maladie, en sus de fournir des aides aux associations d'aide aux cancéreux, en mettant à leur disposition les médicaments et moyens matériels et humains nécessaires.

De son côté, Mme. Hassiba Boulaarfa de l'association Al-Fadjr, organisatrice de cette journée de sensibilisation a évoqué les différentes activités de l'association durant ce mois, dont l'organisation de

campagnes de sensibilisation au dépistage précoce au profit des travailleuses de l'ETUSA en affichant des panneaux publicitaires sur les bus, et des employées d'Algérie Poste à Bab Ezzouar et à Draria chaque samedi outre la participation à la radio locale de Timimoune. Parmi les autres prestations assurées par l'association, la même intervenante a rappelé l'hébergement et le transport des malades à Diar Errahma relevant du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme à Birkhadem et au centre d'hébergement relevant de l'association Al-Badr dans le cadre de la solidarité entre les associations.

Ces activités sportives ont été encadrées, lors de cette journée, par des coaches professionnels.

MÉDECINE VASCULAIRE

Nécessité d'introduire les molécules innovantes dans la nomenclature nationale (spécialiste)

Le président de la Société algérienne de médecine vasculaire, Dr Mohamed Baba Ahmed, a plaidé vendredi à Alger pour l'introduction des molécules innovantes dans la nomenclature nationale et le remboursement de celles disponibles sur le marché national du médicament par la Caisse nationale des assu-

rances sociales. Dans une déclaration à l'APS en marge du 11e Congrès de la Société algérienne de médecine vasculaire, le spécialiste a affirmé que pour améliorer la prise en charge de la médecine vasculaire, les patients doivent pouvoir bénéficier des molécules innovantes dans le monde, insistant sur le rembourse-

ment des molécules disponibles en Algérie par la Caisse nationale des assurances sociales. Parmi les molécules disponibles en Algérie, le spécialiste a déploré que trois médicaments principes et cinq génériques d'anticoagulants ne soient pas remboursés par la CNAS alors qu'ils sont destinés au traitement de maladies chroniques.

En ce qui concerne la prise en charge du pied du diabétique, Dr Baba Ahmed a appelé à augmenter les unités hospitalières qui prennent en charge cette maladie et à les doter des moyens matériels (équipements) et humains (médecins et paramédicaux) nécessaire à la prise en charge du pied du diabétique, qui est une charge pour la santé publique, sans parler des répercussions psychologiques et sociales découlant des amputations.

Pour ce qui est de la prise en charge des AVC, le président de la Société algérienne de médecine vasculaire a insisté sur la création d'unités supplémen-

taires spécialisées en médecine vasculaire pour la prise en charge des AVC comme c'est le cas pour les unités de cardiologie. Il a, par ailleurs, souligné la nécessité d'inclure la spécialité de médecine vasculaire dans la formation médicale dans les facultés nationales afin de renforcer et d'élargir la couverture de toutes les maladies dans lesquelles les artères et les vaisseaux sanguins sont touchés et constituent une menace pour la santé publique.

Il a également été question d'embolie pulmonaire et de prise en charge des thromboses lors de ce 11e Congrès de la Société algérienne de médecine vasculaire.

La Société algérienne de médecine vasculaire a été créée en 2006 pour combler un manque en matière de formation dans cette spécialité, contribuer à la formation continue à travers des congrès et des ateliers et vulgariser les dernières innovations médicales en la matière.

APS

SÉCURITÉ SOCIALE

Lancement de la 3^e phase de réactivation de la contractualisation entre les organismes de sécurité sociale et les établissements publics de santé

Les ministres du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Cherfa, et de la Santé, Abdelhak Saïhi, ont présidé une rencontre sur le lancement de la troisième phase de réactivation de l'opération de contractualisation entre les organismes de sécurité sociale et les établissements publics de santé, indique samedi un communiqué du ministère du Travail.

Ont pris part à cette rencontre, des

cadres des deux secteurs concernés par cette opération, précise le document.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la concrétisation du 42e engagement du président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune relatif à la préservation du système de sécurité sociale et de retraite, notamment à travers le développement des prestations de services électroniques à distance

des caisses de sécurité sociale, le développement de l'évaluation médico-économique dans le domaine de l'assurance maladie et la lutte contre les abus et les fraudes sur les prestations de sécurité sociale".

Selon le communiqué, cette opération permettra "aux organismes de sécurité sociale d'accompagner les établissements publics de santé dans les différents domaines relatifs à la couverture sociale".

PANDEMIE DE COVID-19

Le dernier bilan des cas confirmés dans le monde

Voici le dernier bilan des cas confirmés de COVID-19 dans les pays les plus touchés du monde, établi par le Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes (CSSE) de l'Université Johns Hopkins le 21 octobre à 00h00 GMT :

Pays	Cas confirmés
Monde	626.738.723
Etats-Unis	97.149.065
Inde	44.633.925
France	36.692.887
Allemagne	35.005.769
Brésil	34.771.320
Rép. de Corée	25.219.546
Royaume-Uni	24.078.702
Italie	23.254.633
Japon	21.923.635



La partie continentale de la Chine signale 158 nouveaux cas confirmés

La partie continentale de la Chine a signalé jeudi 158 cas confirmés de COVID-19 transmis localement, a indiqué vendredi la Commission nationale de la santé. Un total de 638 porteurs asymptomatiques locaux ont été nouvellement identifiés.

En tout, 279 patients de la COVID-19 sont sortis de l'hôpital après leur guérison sur la partie continentale de la Chine jeudi, portant à 247.561 le nombre total de

patients de la COVID-19 ayant quitté l'hôpital après leur rétablissement.

Jeudi, aucun nouveau décès lié à la COVID-19 n'a été enregistré, le bilan total s'établissant à 5.226 morts.

Le déploiement de la vaccination stagne en Afrique, selon l'OMS

La couverture vaccinale de la Covid-19 a stagné dans la moitié des pays africains, tandis que le nombre mensuel des doses administrées a diminué de plus de 50% entre juillet et septembre, a annoncé jeudi l'Agence sanitaire mondiale de l'ONU.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le pourcentage de personnes ayant reçu une série complète de primovaccination (une dose pour le vaccin Johnson and Johnson et deux doses pour les autres vaccins) a à peine bougé dans

27 de l'ensemble des pays africains au cours des deux derniers mois (17 août - 16 octobre 2022). Bien que l'Afrique soit loin d'atteindre l'objectif mondial de fin d'année consistant à protéger 70% de la population, des progrès modestes ont été réalisés dans la vaccination des groupes de population à haut risque, notamment les personnes âgées.

"La fin de la pandémie de Covid-19 est en vue, mais tant que l'Afrique sera loin derrière le reste du monde pour ce qui est de la généralisation de la

protection, il y aura une dangereuse lacune que le virus pourra exploiter pour revenir en force", a déclaré dans un communiqué, Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique.

Globalement, au 16 octobre 2022, seuls 24% de la population du continent avaient terminé leur série de primovaccination, alors que la couverture est de 64% au niveau mondial.

Malgré ces progrès, au rythme actuel de la vaccination, l'Afrique devrait atteindre l'objectif mondial de 70% de

personnes ayant terminé leur série de primovaccination d'ici avril 2025. Cette stagnation du déploiement des vaccins intervient alors que l'Afrique reste toujours le continent le moins touché par le nouveau coronavirus.

Au cours des 12 dernières semaines, l'Afrique a enregistré le nombre de cas le plus bas depuis le début de la pandémie. A noter que le continent africain a reçu 936 millions de doses de vaccin, dont 60% en provenance du mécanisme onusien, COVAX.

Etats-Unis : les décès maternels ont augmenté pendant la pandémie (rapport)

Le nombre d'Américaines mortes de complications liées à la grossesse et à l'accouchement a augmenté pendant la pandémie de nouveau coronavirus, selon un rapport publié mercredi par le Government Accountability Office (GAO), l'organisme d'audit des comptes publics du Congrès américain. Des centaines de

femmes aux Etats-Unis meurent chaque année de complications liées à la grossesse et à l'accouchement, ce qui est connu sous le nom de décès maternel.

La pandémie de nouveau coronavirus a posé des défis à la santé maternelle, les femmes enceintes infectées par le virus étant plus susceptibles de souffrir de com-

plications liées à la grossesse et de graves maladies, voire de mourir, indique le rapport.

Les décès maternels aux Etats-Unis ont augmenté pendant la pandémie, par rapport à 2018 et 2019, avec la Covid-19 contribuant à un quart d'entre eux en 2020 et 2021, précise-t-il.

G20

Appel à la création de centres de recherche et de fabrication pharmaceutiques dans les pays du Sud

Au total, sept pays du Groupe du G20 ont fait part de leur intention de collaborer pour créer des centres de recherche et de fabrication pharmaceutiques dans des pays pauvres de l'hémisphère Sud, a annoncé vendredi la porte-parole du ministère indonésien de la

Santé, Siti Nadia Tarmizi. L'Argentine, le Brésil, l'Inde, l'Indonésie, l'Arabie saoudite, la Turquie et l'Afrique du Sud sont convenus de présenter ce projet lors de la deuxième réunion des ministres de la Santé du G20 qui se tiendra dans l'île indonésienne de Bali les 27 et 28 octo-

bre, a précisé Mme Tarmizi, lors d'une conférence de presse virtuelle. "La création de ces centres permettra d'élargir l'accès aux vaccins, aux médicaments et aux outils de diagnostic dans les pays de l'hémisphère Sud, en particulier ceux à revenu moyen et faible. Ces

pays méritent de participer au renforcement de la résilience sanitaire au niveau mondial", a dit Mme Tarmizi. Elle a par ailleurs noté que par le passé, la création des centres de recherche pharmaceutique était toujours centralisée dans les pays de l'hémisphère Nord.

ETATS UNIS

Des écarts existent entre les Noirs et les Blancs en matière de décès de nourrissons après un traitement de fertilité (étude)

Des disparités entre les Noirs et les Blancs existent dans la médecine de la fertilité, et elles se reflètent dans les conséquences en matière de vie et de décès pour les bébés américains, a rapporté mercredi le magazine US News & World Report, citant une étude sur les naissances aux Etats-Unis. "Les chercheurs ont trouvé des taux de mortalité plus élevés pour les nourrissons nés de femmes noires qui ont utilisé ce genre de traitements que pour les

femmes blanches qui ont fait de même - un écart beaucoup plus large que chez les bébés nés sans ces traitements", selon le magazine américain. Les décès de nourrissons sont rares aux Etats-Unis et les raisons de ces mauvais résultats ne sont pas claires, a ajouté le magazine, ajoutant que toutefois, les chercheurs avaient constaté des écarts raciaux même après ajustement en fonction de l'âge, du diabète, de l'obésité, du tabagisme et d'autres facteurs de

risque maternels. "Le coût élevé de la FIV (fécondation in vitro) et la rareté de la couverture d'assurance signifient que les femmes qui reçoivent des soins de fertilité sont en moyenne plus riches", a indiqué le magazine. Selon le magazine, l'étude, publiée dans la revue Pediatrics, est l'examen le plus large à ce jour sur les écarts raciaux pour les femmes qui utilisent la FIV, des médicaments contre la fertilité ou d'autres traitements de fertilité.

INDONÉSIE

133 enfants morts après l'ingestion de sirops suspects

Le nombre d'enfants morts d'insuffisance rénale aiguë en Indonésie s'élève à 133, selon un nouveau bilan donné vendredi par le ministre de la Santé, qui a attribué cette hausse à des substances nocives contenues dans des sirops médicaux. Les autorités indonésiennes ont ouvert une enquête et interdit mercredi les ventes et prescriptions de sirops médicaux après la hausse de cas d'insuffisance rénale aiguë.

"Nous avons identifié 241 cas d'insuffisance rénale aiguë dans 22 provinces, avec 133 décès", a déclaré le ministre de la Santé Budi Gunadi Sadikin lors d'une conférence de presse.

Un précédent bilan a fait état de près de 100 enfants morts après l'ingestion de ces sirops.

Les autorités sanitaires ont découvert des traces de substances chimiques nocives chez les enfants soignés pour insuffisance rénale aiguë.

"Sept enfants sur onze avaient les substances nocives (suivantes) : l'éthylène glycol, le diéthylène glycol et l'éther butylique d'éthylène glycol", a-t-il ajouté. "Il a été confirmé que (les cas) ont été causés par (ces) substances", a-t-il indiqué.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a annoncé début octobre avoir trouvé "des quantités inacceptables" de diéthylène glycol et d'éthylène glycol dans quatre sirops indiens pour la toux impliqués dans la mort de près de 70 enfants en Gambie des suites d'insuffisance rénale aiguë.

Les autorités indonésiennes ont découvert des traces de substances similaires dans 102 sirops au domicile d'enfants malades, a précisé M. Budi.

L'interdiction des prescriptions et de la vente des sirops sera élargie à ces 102 produits.

La plupart des cas sont des enfants âgés de moins de cinq ans, selon le ministère.

L'état de certains jeunes patients s'est amélioré après l'administration d'un antidote importé de Singapour, a souligné le ministre.

GAMBIE

Rappel de plusieurs médicaments suspects après la mort d'enfants

La Gambie a lancé vendredi la deuxième phase de rappel de plusieurs médicaments suspectés d'avoir causé la mort de 70 enfants des suites d'insuffisance rénale aiguë, a indiqué le ministère de la santé.

Tous les sirops contre la toux et le rhume en circulation dans le pays vont être récupérés par les autorités sanitaires, ainsi que tous les produits pharmaceutiques fabriqués par le laboratoire Maiden Pharmaceuticals, dont l'usine productrice en Inde a été mise à l'arrêt.

Des enquêtes ont été ouvertes par les autorités et par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour dire si la vie des 70 enfants s'est arrêtée prématurément parce qu'on leur avait administré ces médicaments contenant, selon l'agence onusienne, des quantités "inacceptables" de diéthylène glycol et d'éthylène glycol, communément employés comme antigel et dont l'ingestion peut être mortelle.

L'OMS avait lancé une alerte début octobre et demandé que les sirops soient retirés de la circulation. Ils n'ont été repérés qu'en Gambie mais l'OMS avait indiqué qu'il n'était pas impossible qu'ils aient été distribués ailleurs, par des voies informelles large ment empruntées par les médicaments, en Afrique notamment.

Mercredi, les autorités indonésiennes ont annoncé la suspension de toutes les ventes et prescriptions de sirops médicaux après la mort de près de 100 jeunes enfants d'une insuffisance rénale aiguë cette année, tout en précisant que les sirops importés en Gambie n'étaient pas vendus en Indonésie.

Pour le directeur de Maiden Pharmaceuticals, Naresh Goyal, les sirops produits par son laboratoire ne sont pas responsables de la mort des enfants. Maiden Pharmaceuticals avait déjà attiré l'attention des régulateurs indiens plusieurs fois.

L'Agence fédérale indienne des produits alimentaires et médicamenteux avait notamment remis quatre avis au laboratoire, qualifiant sa fabrication de "médicore" après avoir mené des tests sur des lots, selon le site internet de l'agence.

A la demande des parlementaires gambiens, une session extraordinaire de l'Assemblée nationale est prévue le 26 octobre pour débattre de cette "urgence nationale de santé publique".

MÉLANOME : UN SUR DEUX EST DÉTECTÉ PAR LE PATIENT

Le mélanome est un cancer de la peau qui donne des signes visibles sur la peau, comme l'apparition ou l'évolution de grains de beauté. Une fois sur deux, il est décelé par le patient avant d'être confirmé par un dermatologue.

L'auto-surveillance des grains de beauté est recommandée pour détecter à temps les mélanomes. Et en effet, une étude, parue dans la revue *Journal of the American Academy of Dermatology*, révèle que plus d'un sur deux est décelé par le patient lui-même. Les scientifiques ont analysé le cas de 783 patients ayant reçu un diagnostic de mélanome entre 1996 et 2012. Ils ont ainsi pu établir des corrélations entre la personne qui découvre le cancer, la présentation clinique et l'évolution de la maladie.

53% des participants ont ainsi découvert eux-mêmes leur mélanome. Parmi eux, un tiers est venu consulter à cause de saignements, de démangeaisons, de douleurs ou de l'élargissement d'un nodule (gros grain de beauté sous la peau). Les mélanomes auto-détectés sont cependant plus épais, plus souvent ulcérés,

donnent lieu à des métastases plus fréquemment, et sont aussi davantage mortels que lorsqu'ils le sont par un dermatologue. Ceux-ci les repèrent toutefois à 80% de manière fortuite.

Les femmes mieux loties

L'inégalité concerne également le sexe. Les femmes détectent en effet plus ces cancers de la peau que les hommes, dont les mélanomes se déclarent davantage dans des endroits difficiles d'accès. Ils sont de fait plus difficiles à repérer. Les cancers décelés par des femmes sont aussi de meilleur pronostic que pour les hommes, et particulièrement pour les plus de 70 ans. Pour les auteurs de l'étude, c'est une raison qui devrait pousser les autorités à encourager l'éducation à l'auto-détection dans cette tranche d'âge.



LE MÉLANOME PLANTAIRE PLUS FRÉQUENT SUR LES ZONES D'APPUI DES PIEDS

Les cancers de la peau situés sous les pieds se développent plus souvent au niveau des régions de contraintes mécaniques comme les zones d'appui, de cisaillements et de callosités.

A quoi est dû le mélanome des pieds ? Des chercheurs de l'école de médecine de Matsumoto, au Japon, se sont intéressés aux cancers de la peau situés sous les pieds. Cette partie n'est que peu exposée au soleil, premier facteur de risque des cancers de la peau. Pourtant, selon l'Institut national du cancer (Inca), les mélanomes acro-lentigineux (plante des pieds, des mains, et sous les ongles) représentent 5% des mélanomes chez les personnes à peau blanche et jusqu'à 60% des mélanomes en Afrique et en Asie où la pigmentation de la peau diminue l'incidence de ces cancers.



Les régions de contraintes mécaniques plus propices aux mélanomes plantaires.

Les chercheurs ont réuni 123 patients (54 hommes et 69 femmes) atteints de mélanomes plantaires et ayant reçu un traitement à l'hôpital universitaire de Shinshu (Japon) entre janvier 1990 et décembre 2014. Ils ont ensuite regardé les localisations des mélanomes et les ont comparées avec les points d'appui des pieds lors de la station debout ou de la marche, les zones de cisaillements et de callosités ou de corne, regroupés sous le terme de régions de contraintes mécaniques. Ils ont alors observé que ces zones de contraintes étaient aussi les zones les plus touchées par les mélanomes plantaires : "même si les traumatismes et d'autres facteurs augmentent les risques de méla-

nome dans les régions de peau qui ne sont pas exposées au soleil, nous avons trouvé que les conditions subies par l'arrière et l'avant du pied étaient plus favorables au développement de mélanomes que les autres régions de la surface plantaire", expliquent les scientifiques dans leur étude publiée dans le *New England Journal of Medicine*.

En cause : la pression plantaire et le stress lié aux cisaillements répétés à ces niveaux du pied. "Nos résultats suggèrent que les contraintes mécaniques augmentent la formation de mélanomes sur la surface plantaire", concluent les auteurs de l'étude. Des recherches supplémentaires sur un plus grand nombre de patients sont maintenant nécessaires pour évaluer le caractère pathogène du mélanome plantaire.

CANCER DE LA GORGE : DES FACTEURS GÉNÉTIQUES EN CAUSE

Si les facteurs environnementaux comme le tabagisme et l'alcool augmentent le risque de développer des cancers oropharyngés, il existe aussi un risque génétique.

Des facteurs génétiques importants de la régulation du système immunitaire assurent une protection accrue contre le développement de cancers de la tête et du cou chez les personnes infectées par le papillomavirus humain (HPV), selon les résultats d'une étude publiée dans la revue *Nature Genetics*.

Les chercheurs du centre international de la recherche sur le cancer (CIRC/IARC), l'agence pour le cancer de l'OMS, basée à Lyon, a mené une étude avec 12 000 personnes dont la moitié était touchée par un

cancer de la cavité buccale ou du pharynx et l'autre moitié en groupe témoin. Puis, les chercheurs ont mené une vaste analyse de l'ADN de plus de sept millions de variants pour chaque individu.

Ils ont constaté que six mutations génétiques sont liées aux cancers oropharyngés et que, dans une partie gérant le système immunitaire, il existe un variant associé à un effet protecteur multiplié par quatre, contre ces cancers.

« Ces résultats indiquent que les gènes qui contrôlent le système immunitaire jouent un rôle fondamental pour déterminer si une infection par le HPV va se développer ou non en cancer » souligne le Dr Paul Brennan, directeur de la section de génétique du CIRC, l'un des auteurs de



l'étude. Il estime qu'une meilleure compréhension du phénomène pourrait contribuer à identifier de nouvelles façons de se protéger contre les cancers liés aux HPV.

Les causes les plus importantes de tous les cancers de la tête et du cou sont le tabagisme et la consommation d'alcool. Ces expositions représentent le développement de 80% de ces cancers au niveau mondial.

L'infection orale par le HPV peut être liée à des pratiques sexuelles. En particulier pour le type de HPV 16, la cause la plus importante des cancers oropharyngés aux États-Unis et en Europe du Nord. La proportion de cas liés au HPV à ce type de cancers est d'environ 60% aux États-Unis et 30% en Europe.

Le mélanome serait plus agressif sur les peaux noires

D'après une nouvelle étude américaine, le mélanome serait particulièrement agressif chez les patients afro-américains. En cause : un dépistage parfois trop tardif.

Le mélanome, c'est une tumeur maligne qui se développe à partir de cellules de la peau appelées mélanocytes. En 2012, ce cancer – rare mais très agressif – a provoqué la mort de 172 Français ; chaque année, 7000 nouveaux cas sont diagnostiqués dans l'Hexagone. Si le mélanome touche surtout les personnes âgées de 40 à 50 ans, malheureusement, certaines populations présentent plus de risques que les autres : c'est le cas des Bretons, des femmes enceintes, des pilotes de ligne.

D'après une nouvelle étude de la University in Cleveland (aux États-Unis), le mélanome serait particulièrement dangereux chez les personnes qui ont la peau noire. Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs ont observé l'état de santé de 97 000 patients touchés par ce cancer de la peau pendant 17 ans (de 1992 à 2009).

Vorlitz : chez les patients d'origine européenne, hispanique ou asiatique, le taux de survie à 5 ans était assez élevé (plus de 90 % en cas de mélanome diagnostiqué au stade I). Mais chez les patients afro-américains, les statistiques étaient nettement moins optimistes.

"Les peaux noires ne sont pas protégées contre le mélanome"

Plusieurs raisons à cela, selon les chercheurs. Primo, ils ont remarqué que, chez les personnes qui ont la peau noire, le mélanome est généralement détecté tardivement : "Les patients afro-américains pensent parfois qu'ils sont protégés contre le mélanome, grâce à leur couleur de peau. Or, c'est totalement faux : le cancer de la peau touche toutes les peaux, indépendamment de leur couleur. Et je tiens à rappeler que les peaux noires peuvent aussi attraper un coup de soleil..." explique le Dr. Jeremy S. Bordeaux, co-auteur de cette étude, parue dans le *Journal of the American Academy of Dermatology*.

"Nous avons également remarqué que, même lorsque le diagnostic est précoce, le mélanome est plus agressif chez les peaux noires. Des études complémentaires seront nécessaires pour comprendre cette situation."

Le principal ennemi de la peau, c'est le soleil. Pour prévenir le mélanome, évitez donc les bains de soleil, en particulier entre midi et 16 heures. La crème solaire est également indispensable : choisissez un indice élevé (20, au moins), à renouveler toutes les deux heures et après chaque baignade. Côté surveillance, n'hésitez pas à inspecter régulièrement vos grains de beauté : ils présentent une asymétrie, des bords flous et/ou irréguliers, plusieurs couleurs, un diamètre de plus de 6 mm... un rendez-vous chez le dermatologue s'impose !

4 EXERCICES DE RESPIRATION POUR TROUVER FACILEMENT LE SOMMEIL

Une bonne respiration augmente l'oxygénation du cerveau et développe la conscience corporelle. En maîtrisant son souffle, on parvient à canaliser les pensées qui nous envahissent. Apaisée, on trouve alors plus facilement le sommeil.

La respiration abdominale détend en profondeur

La tradition chinoise indique que l'on a deux cerveaux : le cérébral et l'abdominal. Il est d'ailleurs aisé de constater que lorsque l'on est stressé, on a comme un nœud à l'estomac, et que c'est dans le ventre que se concentrent les besoins les plus élémentaires et les émotions. Cette respiration est celle du nouveau-né que nous retrouvons spontanément dans le sommeil.

Comment procéder

- En position allongée ou, en journée, en position assise. Inspirer par le nez, en gonflant le ventre comme un ballon et en ouvrant le thorax. Puis, expirer longuement par la bouche en rentrant l'abdomen au maximum.

- En position debout. Inspirer par la bouche et prolonger l'expiration, en mettant les deux mains sous les côtes, et en se penchant en avant.

- Pratiquer au moins 5 respirations de suite. Plus longue est l'expiration, meilleure sera le sentiment de détente. Il est important de bien voir l'air des poumons pour mieux le remplir afin de réguler le système nerveux et de détendre tous les muscles abdominaux. A renouveler dès qu'on se sent envahi par une émotion perturbante jusqu'à ce que le calme revienne en vous.

La respiration par le plexus solaire pour retrouver l'équilibre

Le plexus se situe entre le sternum et le nombril. C'est une zone très sensible sur laquelle on travaille en sophrologie mais aussi dans le yoga ou les arts martiaux. Car c'est le centre de la confiance en soi.

L'exercice suivant qui associe de la visualisation à la respiration permet d'accompagner la détente et, dans le même temps, d'augmenter l'oxygénation du cerveau. On peut le pratiquer en position assise, debout ou allongé.

La méthode :

- Confortablement installée (assise ou allongée), fermer les yeux prendre 3 inspirations et expirations lentes et profondes.

- Se remémorer 3 événements positifs vécus dans la journée



Comment faire

- Commencer par expirer.

- Inspirer par le nez en gonflant le ventre comme un ballon. Pour s'aider, on peut poser ses deux mains sur le ventre, afin de bien sentir le va-et-vient de la respiration.

- Expirer le plus lentement possible en vidant le maximum d'air des poumons tout en rentrant le ventre.

- À présent, inspirer en retenant l'air pendant quelques secondes. Imaginer qu'en inspirant, on se remplit de calme et de paix.

- Expirer par le nez en évacuant les éléments "négatifs" : le stress, les tensions, les appréhensions.

- De nouveau, inspirer le positif, la sérénité puis expirer le négatif, le stress, les contrariétés.

La respiration de la lune aide à trouver le sommeil

Selon la tradition indienne du pranayama (contrôle du souffle), par la narine gauche est aspiré le courant magnétique, en liaison

avec le plexus solaire. On l'appelle courant solaire. Par la narine droite est aspiré le courant électrique, appelé courant lunaire. La respiration dite "de la lune" apaise l'agitation mentale responsable des difficultés d'endormissement.

Comment agir

- S'installer au bord du lit, le dos et la tête bien droits, les mâchoires desserrées et la langue détendue.

- Commencer par inspirer profondément par les narines, puis boucher la narine droite avec le pouce droit. Inspirer lentement par la narine gauche.

- Retenir ensuite son souffle en bouchant les 2 narines avec le pouce, l'annulaire et le majeur de la main droite.

- Déboucher la narine droite et expirer lentement. Retenir son souffle en bouchant la narine droite avec le pouce de la main droite, inspirer lentement par la narine gauche. Continuer la série et terminer par la narine droite.

- Voici le bon rythme à adopter pour cet exercice : inspirer pendant 8 à 10 secondes ; retenir son

souffle pendant 8 à 10 secondes ; expirer pendant 8 à 12 secondes ; retenir son souffle pendant 3 secondes.

La respiration alternée apaise en cas de réveil nocturne

À 4 heures du matin, les idées noires nous assaillent ? Cette respiration nasale va nous apaiser.

Comment réussir

- S'allonger sur le dos et boucher la narine droite avec le pouce de la main droite.

- Expirer alors doucement par la narine gauche, marquer un temps d'arrêt du souffle à vide, inspirer lentement par la même narine, puis marquer un temps d'arrêt du souffle à plein.

- Le bon rythme est le suivant : expirer pendant 4 secondes, puis marquer un temps d'arrêt du souffle pendant 1 seconde. Inspirer pendant 4 secondes, bloquez retenir 1 seconde, puis expirer, etc.

- Répéter l'exercice pendant 10 à 20 respirations.
- Changer de narine.

COMMENT S'ENDORMIR ZEN ?

(sourire d'un inconnu dans le bus, attention bienveillante d'un collègue au travail, rayon de soleil pendant la pause-café, réception d'un sms ou mail sympa d'un proche...)

- Se focaliser sur ce(s) moment(s) en les visualisant et en repensant aux sensations agréables qu'ils ont générés en soi.

Cet exercice permet de remplacer les idées parasites par des pensées positives. En quelque sorte, on évite de ressasser en maintenant son attention sur des éléments agréables. Essayez... détente et zénitude assurées !

tente et zénitude assurées !

Que faire pour soulager la plante des pieds ?

Un massage facile à se prodiguer tout seul, qui va détendre la musculature du pied. Pratiqué régulièrement, il aide à prendre conscience des ancrages au sol et améliore la façon de marcher.

L'automassage :

- Assise sur une chaise, pieds nus, poser la cheville droite sur le genou gauche.

- Poser la main droite sur le pied droit, pouce sur le talon.

- Exercer une pression avec le pouce sur la base du talon, puis masser en remontant en ligne droite jusqu'au gros orteil. Répéter 5 fois.

- Recommencer les gestes 5 fois pour chaque orteil puis, changer de pied.

Le bon conseil :

Si l'exercice est douloureux, réchauffer les pieds une dizaine de minutes avant de les masser. En prenant un bain de pied ou en utilisant une bouillotte ou un gel chauffant.

UNION AFRICAINE

Début à Addis-Abeba d'une réunion du CPS de l'UA sur le conflit au Tigré

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) s'est entretenu vendredi du conflit au Tigré, alors que des pourparlers de paix sont attendus lundi entre les rebelles tigréens et le gouvernement éthiopien.



Lors de cette réunion, la première depuis la reprise des combats fin août dans la région éthiopienne du Tigré, le haut représentant de l'UA pour la Corne de l'Afrique, l'ancien président nigérian Olusegun Obasanjo, a "informé le Conseil sur le processus de paix pour l'Éthiopie mené par l'UA", a indiqué sur Twitter l'organe en charge des conflits et questions de sécurité.

rité au sein de l'organisation panafricaine.

Le contenu de l'allocution de M. Obasanjo n'a pas été révélé dans l'immédiat.

Cette réunion à huis clos s'est tenue à trois jours du lancement attendu lundi, de pourparlers de paix entre rebelles tigréens et gouvernement fédéral en Afrique du Sud, sous l'égide de l'UA.

Le Conseil de sécurité de

l'ONU doit lui aussi se réunir - également à huis clos - vendredi au sujet de la situation en Éthiopie, a indiqué à Washington le porte-parole du département d'État, Ned Price.

"Ces réunions démontrent la grande inquiétude de la communauté internationale concernant la situation dans le nord de l'Éthiopie", a-t-il ajouté. Un conflit armé oppose depuis novembre 2020 dans

le nord de l'Éthiopie le gouvernement fédéral du Premier ministre Abiy Ahmed aux rebelles du Tigré.

Lors de l'inauguration d'un établissement scolaire à Addis Abeba jeudi, M. Abiy a assuré que la guerre dans le nord éthiopien allait "se terminer et la paix l'emporter".

"Nous n'allons pas continuer à nous battre indéfiniment", a-t-il assuré.

TUNISIE

Depuis le début 2022, le gouvernement tunisien a augmenté les prix des carburants de 15,9%

Le gouvernement tunisien qui envisage de lever la subvention sur les carburants a déjà augmenté les prix de ces produits de 15,9 % depuis le début de 2022 à travers le mécanisme d'ajustement

automatique des prix, a indiqué Nada Triki, analyste à l'Observatoire Tunisien de l'Economie.

Intervenant, vendredi, au cours d'une rencontre débat sur la "Réforme du sys-

tème de subventions des carburants", Triki a rappelé qu'au cours de l'année en cours, le gouvernement a augmenté les prix quatre fois et a récemment décidé une augmentation de 5% au lieu de 3%.

Une augmentation de 41% sera enregistrée, cette année, si le gouvernement appliquera une augmentation mensuelle de 3% conformément à la loi de finances pour l'exercice 2022, ajoute-t-elle.

L'analyste a souligné que gouvernement considère que la subvention du carburant constitue un mécanisme de sécurité sociale sous forme de transferts indirects.

La Tunisie a connu, depuis 2013, date de signature de son accord financier avec le Fonds Monétaire International (FMI), une augmentation des prix des carburants.

Le FMI a recommandé, depuis 2016, la promulgation de lois et la mise en place du mécanisme d'ajustement automatique des prix des carburants.

BÉNIN

Le gouvernement associe la société civile à la lutte contre le terrorisme

Le gouvernement béninois a décidé de nouer un partenariat stratégique entre les forces de sécurité et la société civile en vue de lutter efficacement contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans la partie septentrionale du pays, annonce un communiqué publié vendredi à Cotonou.

Selon la même source, des équipes du ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique sillonnent actuellement nombre de localités du pays pour sensibiliser les leaders d'opinion, les élus locaux et les responsables d'associations sur l'impératif de la co-production de la sécurité.

"A chaque fois, le message délivré met en exergue la résistance dont le peuple béninois doit faire preuve pour faire face aux pressions des groupes armés terroristes qui menacent la quiétude des populations béninoises.

Les forces de défense et de sécurité vont s'acquitter de leur mission, mais elles ne peuvent faire face à la menace sans la participation active des populations", souligne le communiqué.

D'après une récente étude réalisée par la Fondation Hanns Seidel, partenaire du gouvernement béninois dans la lutte contre l'insécurité, la récurrence des incursions des groupes armés terroristes à partir de décembre 2021 dans le nord du Bénin est loin d'être un phénomène isolé et s'inscrit certainement dans un plan systématique d'attaques transnationales savamment orchestrées et coordonnées par des criminels dans le Sahel.

TCHAD

Calme précaire au lendemain d'une journée de violence

Un calme précaire régnait vendredi au Tchad au lendemain d'une journée de violence inédite lors de manifestations anti-gouvernement qui ont fait des dizaines de morts à travers le pays, rapportent des médias.

Plusieurs manifestations se sont déroulées dans différentes villes du Tchad jeudi, notamment à N'Djamena la capitale et à Moundou (Sud), la deuxième ville du pays.

Elles ont fait "une cinquantaine" de morts et "plus de 300" blessés, selon le Premier ministre Saleh Kebzabo, qui a décrété un couvre-feu de "18h00 à 6h du matin" à N'Djamena, Moundou et dans deux autres villes jusqu'au "rétablissement total de l'ordre".

Les manifestants contestaient la récente extension de la période de transition politique et le maintien de Mahamat Idriss Déby Itno à la tête de l'État.

Un calme relatif régnait vendredi matin dans les quartiers du sud de N'Djamena où la plupart des affrontements ont eu lieu, selon des correspondants de presse sur place.

Plusieurs patrouilles des forces de l'ordre, dont certains agents cagoulés, ont été aperçues à bord de 4x4 pour dissuader d'éventuelles manifestations.

Des appels à manifester avaient été lancés depuis le début de la semaine, notamment par la plateforme d'opposition Wakit Tamma et le parti Les Transformateurs, dirigé par Succès Masra, l'un des principaux opposants politiques à M. Déby.

Ces deux partis avaient boycotté le Dialogue national de réconciliation (DNIS) qui a prolongé début octobre de deux ans la transition vers des élections "libres et démocratiques".

Le Premier ministre a annoncé jeudi la suspension de "toute activité publique des partis politiques et organisations de la société civile", dont celles des Transformateurs et de Wakit Tamma, collectif de partis d'oppositions et d'associations de la société civile. Ces organisations sont suspendues pour trois mois, précisent deux arrêtés.

L'ONU déplore les violences et demande une enquête

Les Nations unies ont déploré les violences et demandé une enquête sur les décès, au Tchad, lors d'affrontements jeudi entre police et manifestants, réunis à l'appel de l'opposition contre le maintien au pouvoir du président Mahamat Idriss Déby Itno.

"Nous déplorons le recours à la force meurtrière contre les manifestants au Tchad", a indiqué dans un tweet le Haut commissariat des droits de l'Homme de l'ONU.

Les autorités de transition doivent garantir la sécurité et la protection des droits de l'Homme, y compris la liberté d'expression et de réunion pacifique", a poursuivi le Haut commissariat.

"Les violations signalées doivent faire l'objet d'une enquête", a-t-il ajouté.

BURKINA

Nomination d'un nouveau Premier ministre

Le président de la transition au Burkina Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, arrivé au pouvoir par un coup d'État fin septembre, a nommé vendredi comme Premier ministre, Appolinaire Joachim Kyelem de Tembela, un avocat de 64 ans.

"Appolinaire Joachim Kyelem de Tembela est nommé Premier ministre", indique un décret lu à la télévision publique par le secrétaire général du gouvernement

Jacques Sosthène Dingara.

M. Kyelem de Tembela, avocat de profession est à la tête du Centre de recherches internationales et stratégiques, un groupe de réflexion. Docteur en droit, formé à Nice où il a également enseigné, il est auteur de plusieurs ouvrages notamment "Thomas Sankara et la Révolution au Burkina Faso - Une expérience de développement autocentré".

Très critique sur les plateaux de télévision dont il est familier, il dénonçait les dérives de la transition sous le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, renversé par le capitaine Ibrahim Traoré, qui a pris le pouvoir lors d'un coup d'État le 30 septembre. Le 14 octobre, une charte a été adoptée prévoyant la mise en place d'un gouvernement de 25 membres et d'une assemblée législative de 71 membres.

L'armée élimine quinze terroristes après une attaque qui a fait quatre morts

L'armée burkinabé a éliminé lundi quinze terroristes dont le chef d'un groupe local dans le sud-ouest du Burkina Faso, en représailles d'une attaque qui avait tué quatre civils, a annoncé vendredi l'état-major.

Dans la soirée du 17 octobre, l'armée et des Volontaires pour la défense de la patrie (VDP, suppléants civils de l'armée) de la localité de Mangodara ont mené une opération de ratissage suite à une action d'un groupe armé terroriste dans le village de Kongodjan ayant occa-

sionné la mort de quatre civils", a indiqué l'état-major dans un communiqué.

"Cette offensive a permis de neutraliser quinze terroristes dont leur chef" et de "libérer un otage", précise l'armée.

L'identité de l'otage n'a pas été révélée.

Deux gendarmes ont été blessés au cours des opérations qui ont également permis de récupérer quatre motos, des fusils de type kalachnikov AK47, des chargeurs et des postes émetteurs/récepteurs, poursuit le texte.

RUSSIE - USA

Les chefs de la défense russe et américain se parlent, peu d'espoir de détente

Le chef du Pentagone Lloyd Austin et son homologue russe Sergueï Choïgou se sont parlé vendredi pour la première fois depuis des mois, Washington assurant en même temps ne voir aucune volonté du Kremlin d'une discussion qui viserait à arrêter la guerre en Ukraine.



Lors de ce rare échange téléphonique, M. Austin a souligné l'importance du maintien de canaux de communication "alors que l'Occident redoute une éventuelle course folle du président Vladimir Poutine vers l'utilisation de l'arme atomique dans le conflit en cours, selon le ministère américain de la Défense.

Le Pentagone n'a pas donné d'autres détails sur leur conversation, mais le

ministère russe avait précisé plus tôt que les deux hommes avaient évoqué "plusieurs questions d'actualité de sécurité internationale, dont la situation en Ukraine". La dernière conversation entre MM. Choïgou et Austin remontait au 13 mai, quelques jours avant un entretien téléphonique entre le chef de l'état-major russe, Valéri Guérassimov, et son homologue américain, Mark Milley, le 19 mai.

AUSTRALIE-JAPON

Le Japon et l'Australie signent un pacte de sécurité historique

L'Australie et le Japon ont signé samedi un pacte de sécurité destiné à contrer la montée en puissance militaire de la Chine.

En visite en Australie, le Premier ministre japonais Fumio Kishida a rencontré son homologue Anthony Albanese à Perth (ouest) pour remanier l'accord vieux de 15 ans, rédigé à une époque où attaques terroristes et prolifération des armes représentaient les principales préoccupations.

"Cette déclaration historique envoie un signal fort à la région sur notre alignement stratégique", a déclaré M. Albanese, saluant le pacte signé entre les deux pays.

Sans toutefois citer directement la Chine et la Corée du Nord, le Premier ministre japonais a qualifié l'accord de réponse à un "environnement stratégique de plus en plus dur".

Il s'agit de la première visite d'un Premier ministre japonais en Australie depuis 2018.

INDE

Cinq militaires tués dans un accident d'hélicoptère

Cinq militaires indiens ont trouvé la mort lorsque leur hélicoptère s'est écrasé près de la frontière entre la Chine et l'Inde, a indiqué samedi le ministère indien de la Défense.

L'accident a eu lieu vendredi au sud de Tuting, une ville isolée près de la ligne qui sépare la Chine de l'état indien d'Arunachal Pradesh (nord-est) que Pékin revendique.

Les contrôleurs aériens ont reçu un signal de détresse avant le crash, ce qui suggère une défaillance technique ou mécanique, a expliqué le ministère dans un communiqué.

Quatre corps ont été récupérés tandis que les sauveteurs tentaient de retrouver celui du cinquième et dernier occupant de l'hélicoptère, a-t-il ajouté.

L'accident est survenu plusieurs semaines après qu'un pilote de l'armée indienne est mort lors d'un vol de routine en hélicoptère à Tawang, dans la même région de l'Inde.

ITALIE

La Première ministre Meloni et ses ministres ont prêté serment

La nouvelle Première ministre italienne Giorgia Meloni et ses ministres, qui forment le gouvernement ont prêté serment samedi matin au palais présidentiel du Quirinal à Rome.

La cérémonie sous les ors de ce palais dominant Rome, résidence des papes et des rois d'Italie avant de devenir le siège de la présidence de la République, s'est déroulée en présence du chef de l'Etat, le président Sergio Mattarella.

Mme Meloni, vêtue d'un très sobre tailleur noir, a été la première à prêter serment, suivie de ses deux vice-Premiers ministres issus des deux partis partenaires de sa coalition, Matteo Salvini, le chef de la Ligue antimigrants, et Antonio Tajani, haut responsable du parti Forza Italia de Silvio Berlusconi.

Tous se sont succédés devant Sergio Mattarella

pour prononcer, debout, le serment traditionnel: "Je jure d'être fidèle à la République, de respecter loyalement la Constitution et les lois, et d'exercer mes fonctions dans l'intérêt exclusif de la nation".

La liste des ministres choisis par Mme Meloni, qui avec son parti Fratelli d'Italia a remporté une victoire historique aux législatives du 25 septembre avec 26% des voix, reflète son désir de rassurer les partenaires de Rome, inquiets face à l'arrivée au pouvoir en Italie d'un chef de gouvernement d'extrême droite.

La nomination aux Affaires étrangères, avec le titre de vice-Premier ministre, de l'ex-président du Parlement européen Antonio Tajani, a ainsi été aussitôt saluée vendredi soir par le président du Parti populaire européen, l'Allemand Manfred Weber, comme

"une garantie d'une Italie pro-européenne et atlantiste".

Le populiste Matteo Salvini doit se contenter du portefeuille des Infrastructures et Transports alors qu'il convoitait celui plus prestigieux de l'Intérieur, qui échoit à un technocrate.

Parmi les 24 ministres figurent seulement six femmes, cantonnées à des portefeuilles mineurs.

La passation de pouvoir entre Mario Draghi et Giorgia Meloni se tiendra dimanche à 08h30 GMT au palais Chigi, siège du gouvernement à deux pas du parlement, et sera suivie du premier conseil des ministres.

Cette étape essentiellement protocolaire sera marquée par la remise symbolique par M. Draghi à Mme Meloni de la clochette utilisée par le président du Conseil pour réguler les débats en conseil des ministres.

GRANDE BRETAGNE

Course à Downing Street: Sunak qualifié, Johnson en embuscade

Rishi Sunak, ex-ministre des Finances britannique, est le premier à avoir dépassé vendredi soir le seuil des 100 parrainages requis afin de concourir pour prendre la tête du parti conservateur après la démission de la Première ministre Liz Truss.

Au lendemain de la démission de la Première ministre, après seulement 44 jours au pouvoir, trois noms ont émergé pour cette campagne éclair au sein du parti de droite: l'actuelle ministre des Relations avec le Parlement Penny Mordaunt, Rishi Sunak, qui avait perdu début septembre face à Liz Truss, et l'ex-Premier ministre Boris Johnson.

Selon le site Guido Fawkes, qui suit de très près la course, Rishi Sunak avait vendredi soir 103 parrainages, devant Boris Johnson (68) et Penny Mordaunt (25).

Ni M. Sunak ni M. Johnson n'ont pour l'heure confirmé leur candidature. Ensuite, les députés devront soit se mettre d'accord sur deux noms que les 170.000 adhérents du parti devront départager par un vote en ligne d'ici au 28 octobre, soit sur le nom d'une seule personne qui entrerait alors immédiatement à Downing Street.

CHINE

Le congrès du PCC se termine par un plébiscite pour un 3^e mandat pour Xi Jinping

Le Parti communiste chinois (PCC) achève samedi à Pékin son congrès, qui devrait sans surprise couronner le président Xi Jinping d'un troisième mandat et tracer l'avenir politique de la Chine pour les cinq prochaines années.

Ce congrès, le 20^e depuis la création du PCC en 1921, survient dans un contexte délicat pour la Chine, confrontée à un ralentissement de sa croissance en raison de confinements à répétition et de tensions diplomatiques avec l'Occident.

Depuis une semaine, quelque 2.300 délégués choisis par les différentes instances du Parti sont réunis à huis clos à Pékin.

A l'ordre du jour: le remaniement de l'équipe dirigeante du parti, et donc de la deuxième économie mondiale, et les futures orientations du pays.

La cérémonie de clôture se tiendra samedi au Palais du peuple, un immense bâtiment de style soviétique à Pékin qui domine la place Tiananmen.

Le lendemain, Xi Jinping sera vraisemblablement reconduit au poste de secrétaire général du PCC, à l'issue de la première réunion d'un Comité central remanié, sorte de Parlement du parti qui compte environ 200 membres.

Simple formalité, la procédure doit permettre à Xi Jinping de décrocher en mars prochain un troisième mandat présidentiel inédit de cinq ans.

FRANCE

Carburants : la gravité de la pénurie sous-estimée par le gouvernement, selon des enquêtes

Les informations diffusées par le gouvernement sur les pénuries de carburants dans les stations-service pendant la grève des raffineries étaient sans doute sous-estimées, selon les données publiquement disponibles.

L'un des pires jours de la pénurie, le 17 octobre, le gouvernement déclarait que 28,1% des stations-service de France étaient en manque soit d'essence, soit de diesel, soit des deux.

Mais la proportion réelle était ce jour-là de l'ordre de 40,6% selon une estimation à partir des données du site prix-carburants.gouv.fr portant sur environ 9.800 stations, et de 40,8%, selon une autre estimation publiée vendredi par Le Figaro.

Selon un média français, 50% des stations étaient en difficulté ce jour-là. Il s'agit de moyennes nationales.

Les stations fermées se concentraient en effet dans le nord, le centre et le sud-ouest, où les proportions étaient bien supérieures, tandis que le Grand Ouest a été moins touché.

SOIXANTENAIRE DU RECOUVREMENT DE L'INDÉPENDANCE NATIONALE

Projection à Alger du film "Saliha"

Le film "Saliha", un long métrage du réalisateur Mohamed Sahraoui, qui retrace le parcours de lutte militant de la chahida Zoubida Ould Kablia, connue sous son nom de guerre "Saliha", et tombée en martyr à Mascara en 1958, a été projeté jeudi à Alger.

La cérémonie de projection s'est déroulée en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebiga, du Conseiller du président de la République, chargé des affaires spéciales, Mohamed Chafik Mesbah, et de l'ancien ministre et président de l'Association des anciens du ministère de l'Armement et des Liaisons générales (MALG), Dahou Ould Kablia, en sus de plusieurs anciens ministres et des moudjahidines.

Le long métrage "Saliha" d'une durée d'une heure et demie, retrace des faits historiques sur le parcours militant de la Chahida Saliha Ould Kablia.

Cette jeune médecin a quitté les bancs de la faculté de médecine pour rejoindre les rangs des moudjahidine dans la ville de Mascara et mettre ses compétences médicales au service de la Révolution.

Mohamed Sahraoui qui a également réalisé le film "Sarkadij" rapporte des faits réels ayant marqué la mission de Saliha au chevet des blessés parmi les moudjahidine et les habitants des régions rurales.

Dans cette œuvre, M. Sahraoui a tenu à faire ressortir le côté humain tout au long du film, notamment dans certaines situations qui dénotent la forte personnalité de Saliha, qui était autant déterminée



et féroce pour combattre l'ennemi que bienveillante avec tout un chacun.

La caméra du réalisateur a parcouru les montagnes et campagnes de la région, soulignant la beauté et la grandeur des reliefs témoins des batailles et qui furent un bouclier pour les révolutionnaires.

Ont pris part au tournage de ce film la jeune actrice Souha Oualha qui a habilement incarné le rôle de Saliha, Mabrouk Farroudj, Guerardi Nadir, Halim Zraibia et bien d'autres, aux côtés de Mohamed Frimahdi qui a joué le rôle du père de l'héroïne et la talentueuse actrice Fadila Hachmaoui interprétant le rôle de la mère.

S'exprimant à cette occasion,

le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebiga, a affirmé que cette œuvre historique "traite de faits historiques relatant le parcours d'une héroïne parmi les femmes libres de l'Algérie", ajoutant que sa projection "procède du devoir de la nation de rendre hommage à nos martyrs".

De telles œuvres et réalisations audiovisuelles contribuent nécessairement à la préservation de la mémoire des Chouhada, et il est de notre devoir de rester fidèles à leur serment, et de faire connaître aux générations montantes, les grands sacrifices qu'ils ont faits pour que l'Algérie jouisse de l'indépendance et de la liberté...". De son côté, M. Dahou Ould Kablia a exprimé

"ses remerciements" au ministre des Moudjahidine et des Ayants droit pour "avoir programmé ce film dans le cadre du 60e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale", soulignant que "Saliha était responsable du secteur de la santé à Mascara (Wilaya historique VI), et qu'elle a vécu, pendant deux ans, dans les maquis de Béni Chakrane avant de tomber en martyre au cours d'une bataille dans cette région".

Il a aussi indiqué que ce film "raconte son parcours et celui de tous ses compagnons, et traduit toutes les difficultés rencontrées et l'esprit de sacrifice, d'engagement et d'enthousiasme dont ont fait montre ces jeunes pour combattre la colonisation française jusqu'au recouvrement de l'indépendance".

Pour sa part, le réalisateur de ce long métrage produit par le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), a précisé que le film "raconte l'histoire de la Chahida Saliha Ould Kablia sous un angle humanitaire", ajoutant que son tournage avait commencé en 2019 et a pris fin il y a près d'un (1) an à Mascara et Alger.

Une conférence sur le parcours de la Chahida a été organisée avant la projection du film au musée national du moudjahid, animée par Dahou Ould Kablia.

LITTÉRATURE

L'œuvre de Benhedouga incarne les mutations historiques de l'Algérie indépendante

La scène culturelle algérienne commémore cette semaine le 26e anniversaire de la disparition de celui qui est considéré comme pionnier du roman algérien en langue arabe, Abdelhamid Benhedouga (1925-1996), dont l'œuvre littéraire dépeint les principales mutations de la société algérienne aux premières années de l'indépendance.

Abdelhamid Benhedouga a toujours œuvré pour mettre en lumière les mutations sociales et culturelles qu'a connues l'Algérie indépendante à travers des écrits traitant essentiellement de l'humain et de son rapport à l'espace et au temps dans des romans comme "Le vent du sud", publié en 1971, ouvrant la voie aux autres romanciers algériens écrivant en langue arabe.

Natif de Bordj Bou Arreridj en 1925, l'auteur s'est naturellement orienté vers le roman, une forme d'écriture toute désignée pour exprimer les maux sociaux refoulés ou le quotidien difficile des Algériens, inspiré par son environnement rural très affecté par la barbarie coloniale.

Ayant fait ses classes à Constantine à l'institut El Ketania proche du Parti populaire algérien (PPA), Abdelhamid Benhedouga était très proche des militants de ce parti puis de ceux du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD).

Après un séjour et une formation professionnelle en France, au plus proche des ouvriers algériens, il va poursuivre ses études à Tunis à l'institut Zeitouna et dans une école de théâtre.

Militant dans le milieu étudiant à Tunis, Abdelhamid Benhedouga a été arrêté par les autorités coloniales à Tunis en 1952.

De retour en Algérie, il va enseigner à Constantine avant de regagner Tunis en 1958, où il va produire des émissions culturelles et littéraires à la radio, et écrire et traduire des pièces radiophoniques.

Si l'œuvre de Benhedouga mettait en lumière les souffrances du peuple et les séquelles de l'occupation française, ses personnages et héros de fiction étaient souvent "rebelles", révoltés et imprégnés d'idées novatrices et surtout opposés à l'ordre colonial établi.

Ses débuts dans l'écriture remontent à 1952 avec la poésie qui ne l'a pas privé d'accéder à la notoriété par le roman avec notamment "Rih el djanoub" (Le vent du Sud), son premier roman considéré comme précurseur de la littérature d'expression arabophone en Algérie et marque le début d'une transformation majeure dans le récit algérien.

Adapté en téléfilm en 1975 par le réalisateur Slim Riad, auquel participent de grands comédiens algériens, "Le vent du Sud" qui a connu un large succès comme roman a inspiré une œuvre cinématographique de référence pour le cinéma algérien.

Benhedouga a publié également "Nihayat el ams" (La fin d'hier, 1975), "Banae as-soubh" (1980) et "El-djaziya wa el darawich" (1983), autre roman à grand succès, en plus de "ghadan yaoum djadid" (1997).

Prolifique, Benhedouga a publié de nombreuses nouvelles notamment "Dhilal djazaira (Ombres algériennes), son premier recueil de nouvelles sorti en 1961et "al achiâa essabaa" (1961) en plus des poèmes avec "El arawah shaghira" (Ames videntes, 1967) et un ouvrage sur les proverbes algériens sorti en 1992.

Il a aussi écrit et traduit des pièces de théâtre en plus de la traduction de nombreuses œuvres littéraires universelles et un essai de l'avocat français Jacques Vergès qui défendait notamment la militante et moudjahida Djamilia Bouhired.

Traduites dans plusieurs langues, les œuvres de Benhedouga ont suscité l'intérêt des universitaires et académiciens et fait l'objet de nombreux colloques et rencontres qui ont revisité le parcours de cet auteur à la riche carrière littéraire.

En 2016, le prix "Katara" du roman arabe a mis à l'honneur l'œuvre de Benhedouga, consacrant "personnalité de l'année". Benhedouga a occupé plusieurs postes de responsabilité notamment comme directeur de l'Entreprise nationale du livre avant d'être nommé en 1990 président du Conseil national de la culture. En 2017, il est décoré, à titre posthume, de la médaille de l'ordre du mérite national au rang de "Djadir".

APS

12^E FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE

L'Afrique du Sud et la Fédération de Russie rendent les dernières notes

Les ensembles, de l'Afrique du Sud et la Fédération de Russie ont animé jeudi soir à Alger, la cérémonie de clôture du 12 Festival culturel international de musique symphonique (FCIMS), dans une ambiance de grands soirs.

Le nombreux public de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, où le 12e FCIMS a élu domicile, a assisté à de belles prestations, rendues par les Ensembles, "Mzansi National Philharmonic Orchestra" d'Afrique du Sud, dirigé par le maestro Matheu Kieswetter et l'Orchestre "Academie of Russian Music" de la Fédération de Russie, conduit par Ivan Nikiforchin.

Dans la solennité du moment, l'Ensemble, "Mzansi National Philharmonic Orchestra" a rendu, dans les déclinaisons de leurs mouvements respectifs les pièces, "Suite Holberg" de F. Grieg, "Hymne" de B. Nodana Breen, et "Sérénade pour cordes" de Ilirich Piotr Tchaïkovski.

Les douze instrumentistes virtuoses de l'Orchestre sud-africain ont fait montre de toute l'étendue de leurs talents respectifs, dans une randonnée enrique où, le premier violon, Miroslav Chakaryan et le violon Alto, Nassi Hadjieva ont notamment brillé. Matheu Kieswetter a réussi à transmettre toute son énergie et sa grande ardeur à ses musiciens, les dirigeants d'une main de maître et insufflant à chacune des pièces interprétées les nuances et les intonations, qui lui sont nécessaires.

"Très heureux de me produire à Alger (...), les peuples, algérien et sud-africain sont plus qu'amis, ils sont issus d'une

même famille", a lancé le maestro au public, après avoir dansé avec ses musiciens sur une pièce improvisée au titre de "One, Two, Three, viva l'Algérie" enchaînée à "Mzansi", sur laquelle le public a également chanté.

L'Orchestre "Academie of Russian Music" (ARM) et sa vingtaine d'instrumentistes à cordes, brillamment conduite par Ivan Nikiforchin, est ensuite entré sur scène sous un tonnerre d'applaudissements.

L'Ensemble russe a rendu dans un silence religieux observé dans la salle, trois pièces, "Sérénade pour orchestre à cordes en "Ut" majeur.

Op.48" de P.Tchaïkovski, "Sinfonietta pour orchestre à cordes en "La" mineur.

Op 68" de N. Miaskovsky et "Trois poèmes pour orchestre à cordes" de Y. Abdokov, déclinée dans leurs mouvements respectifs. Dans un programme prolifique, empreint de rigueur académique des grandes écoles de musique et où Nina Schumann a particulièrement été époustouflante de maîtrise et de technique au piano, "ARM" a réussi à transmettre à l'assistance, la douceur et l'apaisement.

En présence du directeur des Relations internationales, de l'Art et de la Culture auprès de l'ambassade de la République sud-africaine à Alger, Ruphus Matibe, et du ministre conseiller à l'ambassade de la Fédération de Russie à Alger, Alexandre Martchenko, le public a fortement applaudi les deux formations, savourant tous les moments de la soirée dans la délectation. A l'issue des deux prestations, des trophées honorifiques,

frappés du label du 12e FCIMS, ont été remis aux deux ensembles concertistes, associant à ce moment important qui consacre la participation, des artistes algériens, présents parmi le public, à l'instar de Zakia Kara Terki, grande figure de la chanson andalouse, conviée à remettre un des trophées.

Auparavant et en début de soirée, plusieurs hommages ont été rendus à d'anciens musiciens de l'Orchestre symphonique, des professeurs des écoles et instituts, ainsi qu'à quelques-uns des membres fondateurs du FCIMS en 2009.

Outre l'Algérie, pays hôte, 13 pays, l'Allemagne (invité d'honneur), le Danemark (qui enregistre sa première participation au FCIMS), l'Italie, la Tunisie, le Japon, la France, l'Autriche, l'Egypte, la République Tchèque, la Syrie, l'Afrique du Sud, la Fédération de Russie et le Soudan ont animé le 12e FCIMS du 15 au 20 octobre 2022.

Durant six jours, sept Master Class et trois conférences ont été organisées dans les locaux de l'Institut national supérieur de musique Mohamed-Fawzi, essentiellement à la faveur des étudiants des Instituts régionaux de formation musicale.

Organisé dans le cadre des célébrations du soixantième anniversaire du recouvrement de l'indépendance nationale, le 12e FCIMS a été coordonné en collaboration, avec, entre autres, l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (ONDA), l'Office nationale de la Culture et de l'Information (ONCI), ainsi que les différentes représentations diplomatiques des pays participants.

ETATS-UNIS

Plainte contre Google au Texas

Le procureur général du Texas, Ken Paxton, a intenté une action en justice contre Google pour "la capture et l'utilisation non autorisées" des données biométriques de millions de Texans pour les intérêts commerciaux du géant technologique, a déclaré jeudi le bureau de M. Paxton.

La plainte allègue que le géant technologique américain "a collecté, sans le consentement explicite des Texans, des millions d'identifiants biométriques, y compris des empreintes vocales et la géométrie du visage, par le biais de ses produits et services comme Google Photos, Google Assistant et Nest Hub Max", a déclaré le bureau dans un communiqué.

"L'exploitation par Google des informations personnelles des Texans pour ses propres intérêts commerciaux est une violation consciente de la loi de l'Etat sur la capture ou l'utilisation des identifiants biométriques", a-t-il ajouté.

Jose Castaneda, un porte-parole de Google, a déclaré dans un communiqué que Google "remettrait les pendules à l'heure au tribunal"

et que "le procureur général Paxton déformait une fois de plus nos produits dans un autre procès sans souffler".

Les contrevenants à la loi s'exposent à des amendes pouvant aller jusqu'à 25.000 dollars par infraction, ont rapporté les médias locaux.

L'action en justice serait la dernière en date intentée par plusieurs Etats contre de grandes entreprises technologiques au sujet de la confidentialité en ligne.

M. Paxton a déjà intenté des poursuites contre Google pour avoir violé la loi texane sur les pratiques commerciales trompeuses et la protection des consommateurs et pour avoir suivi de manière trompeuse la localisation des utilisateurs sans leur consentement.



TWITTER

Elon Musk veut licencier les trois quarts des salariés



Elon Musk a prévu de licencier quasiment 75% des 7.500 employés de Twitter s'il réussit à racheter le réseau social, d'après des informations publiées jeudi par le Washington Post.

Le patron de Tesla et SpaceX a indiqué à des investisseurs potentiels qu'il entend réduire l'entreprise à quelques 2.000 salariés, selon le quotidien américain.

Le multimilliardaire est a priori sur le point de racheter le réseau social pour 44 milliards de dollars, après des

mois de rebondissements économiques et judiciaires.

Mais même si Elon Musk échouait à acquérir Twitter, la plateforme prévoit de toute façon de remercer près d'un quart du personnel d'ici la fin 2023, selon les sources du Washington Post.

Le multimilliardaire avait fait une offre d'acquisition acceptée par le conseil d'administration du groupe fin avril, affirmant alors que sa priorité n'était pas la rentabilité mais la défense de la liberté d'expression. Il avait ensuite

cherché à s'extraire unilatéralement de l'accord, accusant l'entreprise de lui avoir menti sur sa lutte contre les comptes automatisés et spams.

Twitter a porté plainte début juillet, et Elon Musk a finalement assuré au début du mois que la transaction allait vraiment avoir lieu.

La juge a ajourné le procès qui aurait dû avoir lieu cette semaine, et donné aux deux parties jusqu'au 28 octobre pour conclure un nouvel accord.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE: M'SILA
DAIRA DE: SIDI AÏSSA
COMMUNE DE: SIDI AÏSSA
NIF: 0984.2816.5035813

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITÉS MINIMALES N: 14/2022

LE Président de l'APC de Sidi Aïssa lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales portant :
- Réalisation de l'aménagement urbain de l'entrée sud de commune sidi aïssa
- Les entreprises intéressées et qualifiées pouvant retirer le cahier des charges auprès du siège de la commune de sidi aïssa (bureau marche publique)-contre Paiement De la somme de : 10 000.00 da. les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

1- Le dossier de candidature contient

- 1-une déclaration de candidature(remplie signée, datée, et cachetée)
- 2-une déclaration de probité(remplie signée, datée, et cachetée)
- 3-les statuts pour les sociétés.
- 4-les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 5- planning d'exécution du projet singlé , daté et cacheté

06-Capacités techniques

06-1-Moyens humains /liste des employés affectés et mobilisés pour le projet , plus copie de certificat d'affiliation (déclaration individuelle auprès des services de la sécurité sociale CNAS comportant le nom de l'employeur (Actualisé et mis à jour)

06-2- Moyens matériels / matériels /liste des matériels du matériel pour exécuter la prestation signée , matériels à mettre en œuvre dans le cadre du présent projet (avec pièces justificatives) délivré par un notaire ou un expert ou un rapport judiciaire pour l'année 2022

06-3-Références professionnelles pour les 03 années dernières 2020-2021-2022 des travaux similaires (attestation de bonne exécution délivrées par les maîtres de l'ouvrage publics)

07- Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification activité principale ou secondaire travaux publics catégorie 04 et plus (Actualisé et mis à jour)

08- Capacités financières : justifiées par les bilans(résultats financiers pour les 03 années dernières visées par l'administration fiscale .

Observation / conformément aux dispositions de l'article 69du décret présidentiel n°15_247 du 16 septembre 2015 portant réglementation du marché public et des délégations de service public le soumissionnaire choisi doit soumettre des documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature

1. une copie du casier judiciaire n°3 (moins de 03 mois)
2. une copie de de certificat d'existence fiscale et parafiscale (CNAS et CASNOS, CACOBAT(Actualisé et mis à jour)
3. une copie de l'extrait de régie ou accompagnée d'un calendrier moins de 03 mois
4. une copie de registre commerce
5. une copie de la carte fiscale détent un numéro d'identification fiscale
6. Certificat de dépôt légal des comptes sociaux auprès de la chambre de commerce pour la dernière années (copier)

Dans les dix 10 jours à compter de leur notification si les documents susmentionnés ne sont pas soumis dans les délais requis ou après que la signature de la transaction a été établie et que les informations fournies par celle-ci sont fausses il ordonne la dissolution de marché sous la seule responsabilité de l'agent contractant

2 l'offre technique contient

- une déclaration à soussigner(remplie signée, datée, et cachetée)
- cahier des charges offres technique signé et paraphé
- un mémoire technique justifié (rempli signé, datée, et cachetée)

3 l'offre financière:

- * la lettre de soumission (remplie signée, datée, et cachetée)
- * le bordereau des prix unitaires(rempli signée, datée, et cachetée)
- * le détail quantitatif et estimatif (rempli signée, datée, et cachetée)
- * la décomposition du prix global et forfaitaire (rempli signée, datée, et cachetée)

• les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, le dossier de candidature; L'offre technique et, l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, La référence et l'objet de l'appel d'offres ouvert avec exigence des capacités minimales ainsi que la mention dossier de candidature offre technique ou offre financière selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres -appel d'offres ouvert avec exigence des capacités minimales N°14/2022 l'objet de l'appel d'offres ouvert avec exigence des capacités minimales concernant

• Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres pendant une durée de 15 jours à compter de la première apparition de cet appel aux journaux date limite des dépôt des offres est fixée à la même date de la dernière journée de ce présent appel à (09 h- 14h00) au niveau de bureau (marché publics)

• les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jour à partir de la date limite de dépôt des offres

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de L'Habitat, de l'Urbanisme
et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion
Immobilière de BLIDA
Département Maîtres d'Ouvrage

وزارة السكن و العمران و المدينة
نيوان الترقية و التسيير العقاري
ولاية البليدة
.....
دائرة التحكم في إنجاز المشاريع

Réf. N°/D.G/2022

N° d'identification Fiscale 197326350055035

AVIS N°47/2022 ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des Marchés Publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, sis au 02 Boulevard Mohamed Boudiaf- Blida, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres OUVERT (avec exigence de capacités minimale) N°32/2022 paru dans les quotidiens "DK NEWS" en date du 12/07/2022 "الشاهد" en date du 2022/07/12, relatif à la réalisation du RAR Des 26/50/80 Logements Publics Locatifs A BENI MOUIMEN, Programme 99 2^{ème} tranche, Wilaya de Blida, qu'après évaluation des Offres techniques et financières conformément aux critères du cahier des charges en date du 07/08/2022, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivant :

Projet	Attributaire provisoire	Note de l'offre technique	Montant de l'offre financière (DA/TTC)	Délai	Critère de Choix
Portant la réalisation des travaux du RAR Des 26/50/80 Logements Publics Locatifs A BENI MOUIMEN, Programme 99 2 ^{ème} tranche, Wilaya de BLIDA.	OURAGHI MOULOUD ayant le N° d'identification fiscale : 198545200045533	69 pts	70 341 516.85 DA	16 Mois	Moins disant

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils souhaitent, à se rapprocher des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, sis au 02 Boulevard Mohamed Boudiaf- Blida, dans un délai de 03 jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire* dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés publics de l'office de promotion et de gestion immobilière de Blida est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux.

Programme de la soirée

TF1 20:10

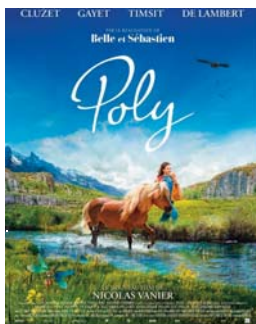
Les animaux fantastiques



Détendant dans sa valise des créatures interdites, Norbert Dragonneau, un magizoologiste, arrive à New York. Il ne se doute pas que la ville est sous tension. Une secte de Non-Majs, les fidèles de Salem, appelle à traquer les sorciers, et une ombre mystérieuse et destructrice fait parfois son apparition... Alors que son niffleur kleptomane s'échappe, Norbert rencontre Jacob, un Non-Maj maladroît, et Tina, une sorcière ambitieuse et rigoureuse.

France 2 20:10

Poly



Dans la France des années 1960, Louise Delvinne vient de divorcer. Alors que son ex-mari est parti en Italie, Louise quitte Paris avec leur fille Cécile, âgée de 10 ans, pour s'installer dans un petit village du Vaucluse. Sur place, Louise, infirmière diplômée, tente de retrouver une activité, en espérant que les habitants du village acceptent son statut de parisienne divorcée. Cécile, de son côté, a du mal à lier avec les enfants du village et croise bientôt le chemin de l'étrange monsieur Victor. C'est alors qu'un cirque itinérant arrive au village.

France 3 20:10

Les enquêtes de Vera Saison 10 Épisode 4: Pari perdant



Alan Wilmott, le riche PDG d'un groupe de sociétés de jeu, est abattu lorsqu'il surprend deux cambrioleurs qui menacent sa famille. Ce qui, à première vue, semble être une affaire réglée pour l'inspecteur Vera Stanhope et son équipe, s'avère rapidement plus compliquée. La victime était en effet un manager impitoyable et autoritaire, ce qui donne à ses employés et à ses clients un motif pour le meurtre.

CANAL+ 20:00

Rugby : Top 14 Saison 2022 Toulouse / La Rochelle



La victoire (19-17) acquise lors de la 5e journée sur le terrain de Montpellier, champion de France en titre, permet aux Toulousains, portés par Melvyn Jaminet, de nourrir de solides ambitions cette saison. Leaders du Top 14, les Haut-Garonnais ont démontré qu'ils figurent sur la courte liste des prétendants pour le titre. Pour autant, les Stadistes ne doivent se pas relâcher ce soir dans ce choc du haut de tableau face aux Rochelais. Deuxièmes du championnat, les Maritimes, champions d'Europe, seront difficile à manœuvrer.

6 20:10

Capital



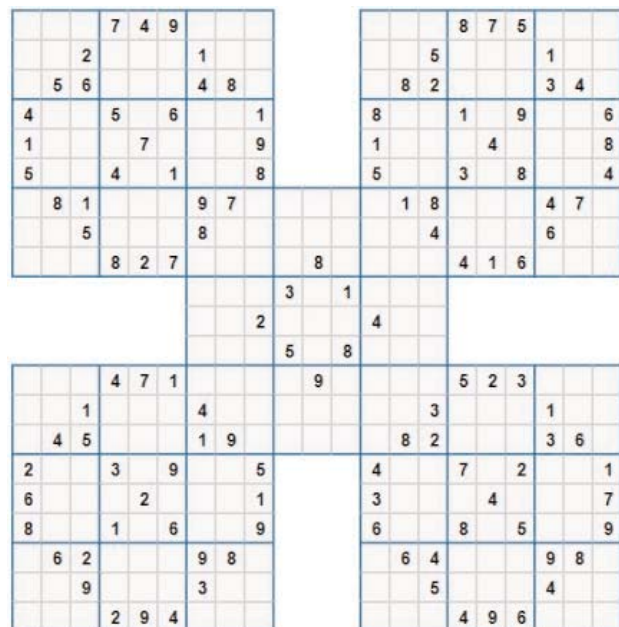
Économies d'énergie : les bons plans de l'antigaspi. Julien Courbet analyse la consommation d'énergie d'une famille pour la faire baisser d'au moins 25 %, à l'aide d'une série de bons plans. • **Cheminées et poêles : se chauffer au bois est-il un bon plan ?** Focus sur les économies réellement réalisées par les 7,5 millions de Français qui se chauffent au bois. • **Voiture électrique : vaut-elle enfin le coût ?** À l'objectif 2035, en France, plus aucune voiture à moteur thermique ne pourra être vendue. Mais jusqu'à présent, le prix des véhicules électriques est un frein au changement.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2666

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



«La modestie peut être une espèce d'orgueil qui arrive par l'escalier dérobé.»

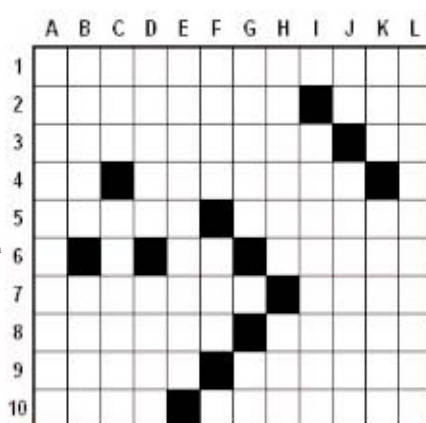
Jules Renard

Mots croisés n°2666

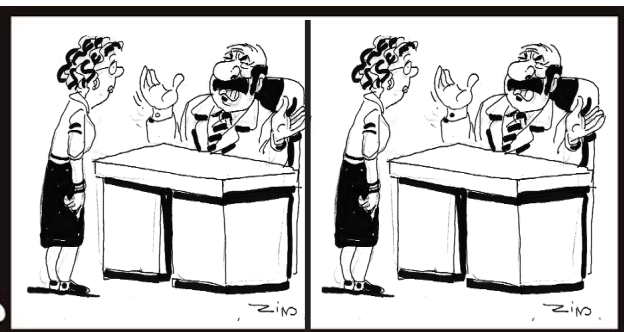
- 1 - Contagieux
2 - S'adaptera exactement - Vieille monnaie
3 - Annexerais - Désinence verbale
4 - Il vaut bien l'erbium - Minuscules
5 - Officier municipal - Très fort
6 - Chauffeur de fellah - Zone d'action d'un fameux lion
7 - Donne un coup de chiffon - Gavé
8 - Ils sont habitués à voir la mer autour d'eux - Échecs de scène
9 - Possédâmes - Petite pierre pour un nid d'aigle
10 - Evêché de l'Orne - Vies à la dure

Verticalement:

- A - Réceptions très élaborées
B - Le bel canto s'y exprime très bien - Bien choisie
C - Pas très nerveux - Familier
D - Équiper - Petits socles
E - Elaborerons mécaniquement
F - Ligament - Planchettes de relieur
G - Aboutirais - Brillant exécutant
H - Reptile aquatique - Bouche de merle
I - Rudesse
J - Guide de mine - Jours de semaine
K - Pas là - Plante à forte odeur
L - Indiscrètes



Zerreaux



équité	↓	revoir son coup fait le ménage	↓	missive	↓	support de gigot	↓	dernière volonté souvent dactylo	↓	chanta comme un oiseau	↓	confirmées chaînes sans fin	↓
décoration	↓		↓	tirage au sort	↓	sorti	↓		↓		↓		↓
secteurs ecclésiastiques blémit	→									image de surdité blonde de pub	→		
	↓			fanatique	→					↓			
outil à ratisser canaux de salins	→			endosse	↓			rouspé-tais élu très réduit	→				
	↓					propage	→	↓				c'est l'astate parviendrons	→
						démarrer un rhume	↓					enzyme stomacal poètes antiques	↓
café		sourire enfantin entéri-nera	→										
	↓			posséda	→			libertaire	→				
				hénigne	↓			protège-doigt	↓				dirigeras
épuisé	→			réfléchiras arbre à pignes	→								
protester	↓				↓								
										base de compte fleur royale	→		
maison d'indien	→							dresser	→	↓			sous-traire
interdite	↓					éduqua	↓	surprit	↓				
								affluent du Rhône grand-père	↓				
écussonnerai	→	marque d'infinitif rassemblera	→			prise d'aliments	→					avare	→
	↓			sous sol	↓							chemins	↓
										couleur d'aurore	→		
ennuis	→					sein populaire expérimenta	→						
bruit sec	↓						↓						titre boursier
				réceptif	→					élimai	→		
				effectif	↓					proche adresse	↓		
		te rendras	→					terme de tennis	→			chrome en réactions polit	→
congelée	↓	bon coup	↓					c'est moi	↓				
						anti-moine au labo habille	→			pas très mûr indubitable	→		
retranchais véhicule urbain	→						↓			fil de bombyx posses-sif	→		orient
	↓									↓			
mauvais élève	→			dissimuleraient	→								

Solution

Sudoku n°2666

8	1	3	7	4	9	6	5	2
7	4	2	6	5	8	1	9	3
9	5	6	1	3	2	4	8	7
4	2	9	5	8	6	7	3	1
1	6	8	2	7	3	5	4	9
5	3	7	9	1	2	4	6	8
2	8	1	3	6	5	9	7	4
3	7	6	9	1	4	8	2	5
6	9	4	8	2	7	3	1	5
7	4	9	6	3	1	5	8	2
5	8	2	9	7	6	4	3	1
6	3	1	5	4	8	7	2	9

Mots Croisés n°2666

4	3	1	8	7	5	2	6	9
9	6	5	2	3	4	1	8	7
7	8	2	9	6	1	3	4	5
8	4	3	1	5	9	7	2	6
1	2	9	6	4	7	5	3	8
5	3	7	9	1	2	4	6	8
6	1	8	5	9	4	7	2	3
3	5	4	7	8	2	6	9	1
2	9	7	4	1	6	8	5	3

Grille géante n°1366

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	C	O	M	M	U	N	I	C	A	T	I	F
2	E	P	O	U	S	E	R	A		E	C	U
3	R	E	U	N	I	R	A	I	S		I	R
4	E	R			I	N	F	I	M	E	S	
5	M	A	I	R	E		S	A	V	A	N	T
6	O		N		R	A		N	E	M	E	
7	N	E	T	T	O	I	E		R	E	P	U
8	I	L	I	E	N	S		B	I	D	E	S
9	E	U	M	E	S		A	E	T	I	T	E
10	S	E	E	S		A	S	C	E	S	E	S

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE HANDBALL (AGE)

La candidature d'Amrane Stambouli rejetée (FAHB)

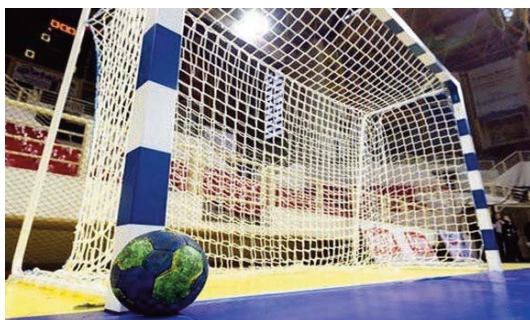
La commission de recours de la Fédération algérienne de handball (FAHB) a rejeté la candidature d'Amrane Stambouli pour "diplôme non conforme", en vue de l'Assemblée générale électorale (AGE) prévue samedi à la salle de conférence de l'OCO Mohamed-Boudiaf d'Alger (11h00), a-t-elle annoncé jeudi soir dans un communiqué publié sur sa page officielle (Facebook).

Le recours contre la candidature d'Amrane Stambouli a été déposé par l'autre postulant pour la présidence de la FAHB Mustapha Doballah, ajoute la même source.

"Après étude approfondie et consultation du listing des instituts supérieurs agréés par le Ministère de l'Enseignement supérieur, la commission de recours a accepté le recours et rejette la candidature d'Amrane Stambouli", précise la FAHB. Ainsi, quatre candidats seront en lice samedi pour la présidence de la FAHB : Taleb Karima,

Bouzid Abdelmadjid, Mustapha Doballah, et Driss Khalil. La Commission de candidatures, présidée par Moulati Tidjani, a également validé les dossiers de dix (10) dossiers de candidature pour la représentation au sein du bureau fédéral, un dossier (01) pour le poste de 1er vice-président, trois (03) dossiers pour le poste de 2e vice-président, un dossier (01) pour le poste de 3e vice-président, trois (03) dossiers pour le poste de secrétaire général et un dossier (01) pour le poste de trésorier.

Cette nouvelle procédure dans



l'étude des dossiers de candidatures fait suite aux dispositions inscrites dans la nouvelle version des statuts de la FAHB, adoptée le 12 octobre par 25 membres de l'AG extraordinaire, conformément aux orientations de la Fédération internationale de handball (IHF) et de la Confédération africaine de handball (CAHB). Pour rappel, la FAHB est gérée depuis le 27 septembre 2021 par un directoire, présidé par l'ancien international Abdelkrim Bendjemil, suite à la suspension infligée à l'ancien président Habib Labane.

TOURNOI INTERNATIONAL ITF JUNIORS J5 ISTANBUL

L'Algérienne Badache passe au dernier carré

La joueuse algérienne de tennis Maria Badache a composé son ticket pour la demi-finale du tournoi international ITF Juniors J5 d'Istanbul (Turquie), après son succès vendredi contre son homologue turque Duru Yagmur Durgun par deux sets à zéro (2-0).

L'algérienne tête de série N6, a remporté le premier set 6-4, avant d'arracher le deuxième set difficilement 7-6(3). Pour le compte de la demi-finale, programmée samedi, l'Algérienne championne d'Afrique U14 en titre, défiera la gagnante du match opposant la Turque Defne Aslanbas, tête de série N1, à sa compatriote Nehir Dogan.

Lors de ses précédents matches, Badache s'est imposée contre la Turque Alara Ayaz (6-3, 6-0) au premier tour, ensuite la Roumaine Alexandra Irina Anghel (6-4, 6-1) au 2e tour, avant d'enchaîner contre la Turque Irem Elif Olcer (7-5, 7-5) pour le compte du troisième tour.

De son côté, la seconde algérienne engagée dans ce tournoi, Wissal Boudjemaoui, a été éliminée au 2e tour après sa défaite contre la Britannique Tia Bonita Jakupovic-Kljako 6-3, 6-2. Boudjemaoui, tête de série N10, avait remporté son premier match face à la Turque Esila Toklu (6-3, 6-3).

Il s'agit du deuxième tournoi de suite pour les Algériennes à Istanbul après celui disputé la semaine précédente, remporté par Maria Badache. Les deux joueuses sont encadrées par l'entraîneur Djilali Laslah.

TENNIS/CHAMPIONNAT NATIONAL 2E SÉRIE

Les épreuves programmées au TC Ben Aknoun

Le Championnat national de tennis de la 2e série "messieurs et dames", aura lieu du 27 au 29 octobre courant au Tennis club de Ben Aknoun (Alger), a annoncé jeudi soir, la Fédération algérienne de tennis (FAT) sur sa page facebook.

"Ce rendez-vous regroupera les joueurs et joueuses classées en 2e série et les 8 qualifiés de la 3e série. Les tableaux se joueront en élimination directe et le tirage au sort se fera sur la base du dernier classement national", a écrit l'instance fédérale dans son communiqué. Selon la même source, le tirage au sort est prévu mardi le 25 octobre au siège de la FAT.

RUGBY-MONDIAL FÉMININ

L'Australie et la France qualifiées pour les quarts

Les équipes d'Australie (poule A) et de France (poule C) se sont qualifiées pour les quarts de finale de la Coupe du monde de rugby féminin en battant respectivement le pays de Galles (13-7) et les Fidjiennes (44-0), samedi à Whangarei (Nouvelle-Zélande).

Les "Wallaroos", dont le meilleur

leur résultat en Coupe du monde reste une troisième place obtenue en 2010 et qui n'avaient plus atteint ce niveau de la compétition depuis douze ans, et les Bleues, médaillées de bronze en 2017, rejoignent en quarts l'Angleterre (poule C), la Nouvelle-Zélande (poule A) et le Canada (poule B). Les Australiennes ont marqué leur seul essai

dès la 5e minute par leur demi de mêlée Iliseva Batibasaga, qui s'est faufilée dans la défense galloise à la suite d'un maul avant d'aller aplatis.

Les Galloises ont répliqué à la 31e minute par leur troisième ligne Sioned Harries, tout en puissance,

à la suite de "pick and go" au ras de l'en but australien (10-7 à la mi-temps).

L'Australie a ensuite fait la différence en deuxième période grâce à deux pénalités de son arrière Lori Cramer. En clôture, au Northland Events Centre, la France a largement dominé les Fidjiennes,

à qui elles ont passé sept essais, dont un doublé de la centre Maëlle Filopon. Les Fidjiennes, qui ont subi physiquement la puissance des Françaises, notamment en deuxième période, ont terminé la rencontre à quatorze, après l'exclusion de leur arrière Roela Radiniyavuni.

CYCLISME - CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE VTT

Le Club Cèdre de Batna domine l'épreuve de descente

Le Club Cèdre de Batna a dominé l'épreuve de Descente (Dow Hill) du Championnat National de Vélo-tout-terrain, disputée vendredi, sur un circuit de 2,09 kilomètres, dans le Parc National de Lalla-Setti (Tlemcen), en raflant les deux premières places du podium, grâce à Nour Al-Islam Berramdane et Abdeldjalil Saï. Berramdane a bouclé la distance en 3 minutes, 44 secondes et 47 centièmes, devant Saï (3mn 46s.32) au moment où Sid

Ahmed Nouar, sociétaire du Club AV Tiaret, a complété le podium en 3mn 53s.34. Ce Championnat National de vélo-tout-terrain est destiné aux catégories Cadets - Juniors - Seniors (Messieurs et Dames). "L'épreuve de descente (Down Hill), disputée vendredi, était destinée uniquement aux seniors de plus de 17 ans, alors que le Cross-olympique (XCO), prévu samedi, sera ouvert à toutes les catégories d'âge" selon les organisateurs. Les

épreuves de Cross-olympique sont prévues sur un circuit de 4,19 kilomètres, également dans le Parc national de Lalla-Setti. Les Cadets (Filles et Garçons) devront effectuer quatre tours, pour une distance de 16,76 kilomètres. Les Juniors, eux, effectueront cinq tours, pour une distance totale de 20,95 kilomètres, alors que les Seniors en feront sept, pour une distance totale de 29,33 kilomètres" a-t-on encore détaillé de même source.

JUDO - GRAND PRIX D'ABU DHABI (1^{RE} JOURNÉE)5^e place pour l'Algérien Wail Ezzine (-66 kg)

Le judoka algérien Wail Ezzine (-66 kilos) s'est contenté de la cinquième place au Grand Prix d'Abu Dhabi, après sa défaite dans la petite finale pour le bronze face au Kazakh Yesset Kuanov, vendredi, lors de la première journée de compétition, ayant vu sa compatriote Faiza Aïssahine se faire éliminer dès le premier tour chez les moins de 52 kilos, après sa défaite contre la Suissesse Binta N'Diaye.

Ezzine a été reversé dans la Poule "B" des moins de 66 kilos, où il fut exempté du premier tour. Il a donc effectué son entrée en lice directement au deuxième, et il a commencé par dominer le Turc Muhammed Demirel, avant d'enchaîner avec l'Espagnol Adrian Chinarro Nieto, pour atteindre la finale de cette Poule, où il s'est finalement incliné contre le Serbe Strahinja Bunčić.

Mais l'aventure de l'Algérien n'était pas terminée pour autant,

car son bon parcours lui a offert une seconde chance au repêchage, où il a dominé le Géorgien Bagrat Niniashvili, se qualifiant ainsi pour la petite finale contre le Kazakh Yesset Kuanov. Malheureusement, les choses ne se sont pas déroulées exactement comme souhaité par Ezzine, qui a manqué la médaille de bronze d'un cheveu, se contentant ainsi de la cinquième place au classement général de la catégorie.

Outre Ezzine et Aïssahine, l'Algérie a engagé cinq autres judokas dans ce fûté compétition (quatre messieurs et une dame). Il s'agit de Dris Messaoud (-73 kg), Imad Benazoug (-81 kg), Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg), Mohamed Sofiane Belrakaâ (+100 kg) et Belkadi Amina (-63 kg).

Dris Messaoud a été exempté du premier tour, tout comme son futur adversaire, le Kazakh Daniyar Shamshayev. Ils feront donc leur entrée en lice directement au deuxième tour, tout comme

Imad Benazoug, qui sera opposé au vainqueur du duel mettant aux prises le Serbe Uros Nenkovic et l'Ukrainien Sergii Krivchach. Belrakaâ a été également exempté du premier tour chez les plus de 100 kilos. Il fera donc son entrée en lice directement au deuxième tour, contre le vainqueur du combat mettant aux prises le Saoudien Saud Manaie et le Slovaque Marius Fizek. Pour leur part, et contrairement à leurs compatriotes, Bouamar et Belkadi devront commencer leurs parcours au premier tour, respectivement contre le Serbe Bojan Dosen et Mavluda Odinaeva, du Tadjikistan. Organisé du 21 au 23 octobre courant dans la capitale émiratie, le tournoi a drainé la participation de 456 judokas (272 messieurs et 184 dames), représentant 67 pays.

La compétition met en jeu plusieurs points dans la perspective d'une qualification aux prochains Jeux olympiques d'été, prévus en 2024 à Paris (France).

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE VTT

Nour El Islam Berramdane de Batna sacré champion de descente contre-la-montre

Le vététiste Nour El Islam Berramdane du club Cèdre des Aurès Batna a remporté le titre de champion d'Algérie de l'épreuve de descente contre-la-montre, disputée vendredi à "Lalla Setti" (Tlemcen).

Nour El Islam Berramdane a franchi la ligne d'arrivée avec un temps de 3 minutes, 44 secondes et 74 centièmes devant son coéquipier Si Abdeldjalil (3m. 46s. 32c) et Sid Ahmed Nouar du club VTT Tiaret en 3m. 53s.53c. Cette course contre-la-montre, sur une distance de 2 km, ouverte à 27 coureurs ayant plus de 17 ans issus de huit clubs a été d'un

niveau technique "appréciable" selon les spécialistes présents à Tlemcen.

La journée du samedi sera consacrée au déroulement de l'épreuve VTT XCO. Les cadets devront parcourir 3 fois la boucle de 4 km, les juniors 5 fois et les seniors en 7 tours. Cette manifestation sportive de deux jours, organisée par la ligue de wilaya de Tlemcen de cyclisme en collaboration avec la fédération algérienne de cyclisme regroupe 123 vététistes représentant 28 clubs issus de 12 wilayas dans les catégories, cadets, juniors et seniors filles et garçons.

CAN-2023 (U23) ÉLIMINATOIRES (2^E TOUR - ALLER) RD CONGO-ALGÉRIE Les "Verts" pour prendre option à Kinshasa

L'équipe nationale de football des moins de 23 ans (U23) affrontera dimanche son homologue de la RD Congo au stade des Martyrs de Kinshasa (15h30, algériennes), avec l'intention de revenir avec un bon résultat, à l'occasion du 2^e tour (aller) des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 au Maroc.



Exemptée du 1^{er} tour, l'Algérie tentera de frapper un bon coup à Kinshasa, histoire de préserver ses chances de qualification pour le 3^e et dernier tour, en attendant la seconde manche prévue le samedi 29 octobre au stade du 8-mai 1945 de Sétif (18h00).

"Nous allons affronter une excellente équipe congolaise, que nous avons visionné lors de sa double confrontation face à l'Éthiopie.

Notre adversaire va évoluer sous une grosse pression, car il sera dans l'obligation de faire le jeu et réaliser un bon résultat chez lui", a indiqué le coach national Nouredine Ould Ali.

La RD Congo s'est qualifiée pour cet avant-dernier tour, en éliminant l'Éthiopie.

Lors de la première manche disputée à Kinshasa, les deux équipes se sont neutralisées (0-0), avant que les "Léopards" ne remportent la seconde manche disputée à Addis-Abeba (1-0).

"Ce match aller sera décisif pour nous, dans l'op-

tion d'une éventuelle qualification pour le dernier tour. Nous devons donner le meilleur de nous-mêmes pour ne pas rentrer bredouilles", a-t-il ajouté.

En vue de cette double confrontation face à la RD Congo, Nouredine Ould Ali a fait appel à 25 joueurs, dont 11 évoluant à l'étranger.

De son côté, le sélectionneur congolais Jean-Pierre Raoul Shungu, a retenu 28 joueurs, dont trois expatriés : le défenseur central John Nekadio (Standard de Liège/ Belgique), le milieu défensif Christian Nsundi (Difaâ El Jadida/ Maroc), ainsi que le gardien Esdras Kabamba (Bravos Do Maquis/Angola).

"Nous avons voulu commencer notre préparation un peu plus tôt mais nous allons faire avec le temps qui nous reste.

Certes, nous avons des nouvelles de nos adversaires, qui sont bons tactiquement et techniquement, mais nous nous préparons à notre manière pour un meilleur résultat", a confié le sélectionneur

adjoint de la RDC Papy Kimoto Et d'ajouter : "Nos joueurs sont en bonne forme parce qu'ils ont déjà disputé la majorité des deux journées du championnat, contrairement à la dernière fois". En cas de qualification, les "Verts" dé-

fieront au 3^e et dernier tour (20-28 mars 2023, NDLR) le vainqueur de Ghana-Mozambique. Pour rappel, la CAN U23 se jouera en juin 2023 au Maroc, et sera qualificative pour les Jeux olympiques JO-2024 à Paris.

Le programme

Programme des rencontres du 2^e et avant-dernier tour (aller) des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 de football des moins de 23 ans (U23), prévues samedi et dimanche (en heures algériennes) :

Samedi 22 octobre :

Rwanda - Mali 14h00
Tanzanie - Nigeria 14h00
Angola - Cameroun 16h00
Niger - Côte d'Ivoire 16h00
Sierra Leone - Zambie 17h00

Dimanche 23 octobre :

Eswatini - Egypte 14h00
Madagascar - Gabon 14h00
Mozambique - Ghana 14h00
Burkina Faso - Sénégal 15h00
Congo - Tunisie 15h30
RD Congo - Algérie 15h30
Guinée - Ouganda 17h00
Togo - Afrique du Sud 17h00
Soudan - Bénin 18h00

NB : Les matchs retour se joueront les 29 et 30 octobre.

60^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA FAF Algérie Poste édite un timbre souvenir

Algérie Poste vient d'éditer, à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la création de la Fédération algérienne de football (21 octobre 1962 -21 octobre 2022), un timbre-poste pour marquer cet événement, avec la collaboration du Centre de documentation de l'instance fédérale, indique la FAF.

Ce timbre est commercialisé depuis vendredi dans plusieurs bureaux de postes. Le président de la Fédération algérienne de football, Djahid Zefizet a remercié vivement la Direction générale et le personnel d'Algérie Poste pour "leur réactivité et leur précieuse contribution pour ce produit qui vient s'ajouter à la nombreuse panoplie de timbres sur le football et enrichir la philatélie algérienne", souligne l'instance dans un communiqué publié sur son site officiel.

La FAF a été créée le dimanche 21 octobre 1962, soit près de quatre mois après l'indépendance de l'Algérie.

Au cours de la réunion fondatrice de la FAF, les représentants des trois ligues de football d'alors (Alger, Est d'Algérie et l'Oranie) ont décidé, en accord avec le ministère de la Jeunesse et des Sports, la désignation du premier Bureau fédéral, présidé par Dr Mohand Amokrane Maouche qui allait assurer deux mandats à la tête de l'instance fédérale entre 1962 et 1969, avant de céder sa place à Mustapha Benouniche (1969-1973).

Parmi les premières décisions du Bureau fédéral, figurent celle relatives à la désignation des couleurs officielles de la sélection nationale (le rouge, le blanc et le vert) et à la finalisation du projet d'affiliation de la FAF à la Fédération internationale (Fifa), qui allait être concrétisé en 1963.

TOURNOI DE L'UNAF U20 (2^E JOURNÉE) Algérie- Maroc (0-2)

L'équipe nationale de football des 20 ans (U20) s'est inclinée vendredi face à son homologue marocaine 0-2 (mi-temps : 0-1), en match disputé au stade de Suez (Egypte), comptant pour la 2^e journée de l'Union nord-africaine de football (UNAF), qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023.

Les Marocains ont ouvert le score à la 37^e minute de jeu sur un coup franc direct botté par le défenseur Wassim Lantaki, suite à un mauvais emplacement du portier algérien Nabil Ouennas.

Dans le temps additionnel, Maroc a corsé l'addition grâce à Omar Sadik (90'+6). Lors de la première journée disputée mardi, l'Algérie a fait match nul face à la Libye (1-1), tandis que le Maroc a également partagé les points avec la Tunisie (0-0).

A l'issue de ce résultat, le Maroc s'empare provisoirement du fauteuil de leader avec 4 points, en attendant le déroulement de l'autre match de cette 2^e journée entre la Libye et la Tunisie (17h00). Lors de la 3^e et dernière journée prévue lundi, l'Algérie sera opposée à la Tunisie (14h00), alors que le Maroc défiera la Libye au même horaire. Le premier à l'issue des trois journées de compétition se qualifiera pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations de la Catégorie prévue en Egypte.

Algérie - Maroc 0-2
Tunisie - Libye (17h00)

Classement :	Pts	J
1- Maroc	4	2
2- Libye	1	1
→. Tunisie	1	1
→. Algérie	1	2

Déjà jouées :
Maroc- Tunisie 0-0
Libye - Algérie 1-1

Reste à jouer :
3^e et dernière journée (Lundi 24 octobre) :
Maroc - Libye (14h00)
Algérie - Tunisie (14h00).

Première séance d'entraînement des Verts à Kinshasa

La sélection algérienne de football des moins de U23 a effectué vendredi sa première séance d'entraînement sur la pelouse en synthétique mais d'excellente qualité du stade des Martyrs de Kinshasa, en prévision de la rencontre contre la RD Congo pour le compte du deuxième tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2023.

La séance d'entraînement a été précédée par une causerie du coach national Nouredine Ould Ali qui, à travers un langage franc et direct, a incité ses joueurs à plus de concentration et de présence d'esprit à l'entraînement, ainsi que le jour du match, indique la FAF sur son site

officiel. Sur ce, les 25 joueurs convoqués pour la double confrontation face aux jeunes léopards ont emprunté le bus devant les emmener au stade.

Sur place et après des tours de piste et un échauffement avec ballon, les joueurs ont été confiés à l'entraîneur-adjoint Salim Menad pour une série des exercices spécifiques de prévention de blessures.

Le coach national a invité, par la suite, ses joueurs à une opposition qui s'est déroulée sur tout le terrain.

Il y avait de l'intensité et beaucoup d'engagement, ce qui a d'ailleurs nécessité l'intervention des soigneurs plus d'une fois.

Cet entraînement a permis de renforcer les certitudes du staff technique qui a encore quelques petites choses à régler pour permettre à l'équipe d'être fin prête le jour du match, souligne la FAF.

Les coéquipiers de Belkacem Adel vont effectuer une seconde et ultime séance d'entraînement ce samedi à l'heure de la rencontre (15h30).

Exemptée du 1^{er} tour, l'Algérie tentera de frapper un bon coup à Kinshasa, histoire de préserver ses chances de qualification pour le 3^e et dernier tour, en attendant la seconde manche prévue le samedi 29 octobre au stade du 8-mai 1945 de Sétif (18h00).

LIGUE 1 (9^E JOURNÉE) Le CSC toujours aux commandes, Khenchela s'offre le MCA et monte sur le podium

Le CS Constantine a conservé sa première place au classement provisoire de la Ligue 1 algérienne de football en battant l'US Biskra (3-1), vendredi, en ouverture de la 9e journée, également marquée par le retentissant succès du promu l'USM Khenchela contre le MC Alger (2-0) qui lui permet de se hisser à la troisième place, alors que le champion sortant, le CR Belouizdad reste au contact de leader, après sa large victoire contre le NC Magra (3-1).

Les Sanafirs l'ont emporté grâce à des réalisations signées Koukpo (15') et Abdelhafid (47'), au moment où Zeghnoun avait momentanément égalisé pour les Zibans à la 18'.

Un précieux succès qui permet au CSC de rester leader provisoire, avec 17 points, soit avec deux longueurs d'avance sur le CR Belouizdad, qui reste dauphin, tout en ayant trois matchs en retard par rapport aux Sanafirs.

Le Chabab a attendu la dernière demi-heure pour s'imposer face au NC Magra, grâce à Mrezigue (63'), Iwuala (80') et Bouguerra, qui avait clôturé le festival en transformant un pénalty à la 90'+5, alors que Banouh avait sauvé l'honneur pour les visiteurs à la 88'.

La bonne affaire du jour est à mettre à l'actif du nouveau promu, l'USM Khenchela, qui s'est hissé sur la troisième marche du podium, à égalité avec le Chabab, après son importante victoire contre le MC Alger (2-0).

Un succès assuré d'entrée de jeu, grâce à Omayel, qui avait ouvert le score dès la 5', avant que Bayazid ne corse l'addition à l'heure de jeu, permettant ainsi à son équipe de porter son capital à 15 points.

Soit autant que le Chabab, mais avec trois matchs en plus, car le CRB n'en joué que cinq jusqu'ici, en raison de sa participation à la Ligue des Champions africaine.

De bonnes performances qui contrastent avec le désarroi de l'USM Alger, tenue en échec à domicile la JS Saoura (1-1), alors

qu'il avait fait le plus dur, en menant au score. En effet, l'inévitable Mahious avait donné l'avantage aux Rouge et Noir dès la 19e minute de jeu, mais une grossière erreur du gardien usmiste a permis aux gars de Béchar de niveler la marque à la 67e, grâce à Amrane. Un semi-échec à domicile, qui relègue l'USMA à la quatrième place du classement, avec treize points, au moment où la JSS est treizième, avec huit points.

De leur côté, le RC Arbaâ et le Paradou AC ont effectué "des voyages réussis" ce vendredi, en ramenant un point chacun de son déplacement respectif contre l'ASO Chlef (1-1) et le MC El Bayadh (0-0).

C'est Aliane qui avait donné l'avantage aux Chélifiens (15'), avant que Toumi n'égalise pour Ezzarga à la 56', alors que dans le duel entre le MCEB et les Pacifistes, les deux lignes d'attaque sont restées muettes.

Un résultat qui n'arrange aucune des deux équipes, car elles restent dans le ventre mou du classement général : respectivement 7e avec onze points, et 12e avec 8 points, alors que le RCA et l'ASO sont respectivement 5e et 9e.

Dans le duel au sommet de cette 9e journée, la JS Kabylie s'est faite surprendre à domicile par l'ES Sétif (2-3), alors que les choses avaient relativement bien démarré pour elle, notamment, avec cette belle ouverture du score par Herrag, qui avait trouvé la pleine lucarne, sur coup franc direct (35'). Mais les Sétifiens n'ont

jamais abdiqué dans ce match, dans lequel ils sont revenus deux fois au score, avant de l'emporter dans le temps additionnel (2-3).

En effet, après le but de Herrag, Okwara avait nivelé la marque une première fois à la 65', et c'est son coéquipier Guenaoui qui a égalisé (90'+2), après que Mouaki ait momentanément redonné l'avantage aux Canaris, en transformant un pénalty à la 82'.

Mais la JSK était tellement abattue après cette deuxième égalisation qu'elle a encaissé un troisième but dans la foulée, devant Tabti, qui n'avait laissé aucune chance au gardien kabyle (90'+5).

Un précieux succès en déplacement pour l'Aigle noir, qui le propulse à la 7e place du classement général, avec onze points, alors que la JSK, qui peine toujours à trouver son rythme de croisière en ce début de championnat, reste avant dernière avec seulement quatre unités au compteur. Les péripéties de cette neuvième journée s'achèveront samedi, avec le déroulement du huitième et dernier match inscrit à son programme, entre l'HB Chelghoum Laïd qui reçoit le MC Oran à 15h00. Un choc des malclassés, entre la lanterne-rouge qui accueille le 14e, avec la victoire comme seul mot d'ordre, essayer de se relancer dans la course au maintien.

Résultats partiels et classement

Résultats partiels et classement provisoire de la Ligue 1 algérienne de football, à l'issue des matchs de vendredi, pour le compte de la neuvième journée, devant se poursuivre samedi :

Vendredi, 21 octobre :

USM Alger - JS Saoura 1-1
CS Constantine - US Biskra 2-1
ASO Chlef - RC Arbaâ 1-1
CR Belouizdad - NC Magra 3-1
MC El Bayadh - Paradou AC 0-0
USM Khenchela - MC Alger 2-0
JS Kabylie - ES Sétif 2-3

Samedi, 22 octobre :

HB Chelghoum Laïd - MC Oran (15h00)

Classement :

	Pts J
1). CS Constantine	17 8
2). CR Belouizdad	15 5
→). USM Khenchela	15 8
4). USM Alger	13 6
5). RC Arbaâ	12 8
6). MC Alger	11 7
→). ES Sétif	11 7
→). MC El Bayadh	11 9
9). US Biskra	10 8
→). ASO Chlef	10 8
11). NC Magra	9 9
12). Paradou AC	8 7
→). JS Saoura	8 7
14). MC Oran	6 7
15). JS Kabylie	4 6
16). HBC Laïd	1 8.

LIGUE 1 L'ASO Chlef en perte de vitesse, coach Bougherara déplore des erreurs de "débutants"

L'ASO Chlef peine à renouer avec la victoire après s'être contenté d'un nul, lors de la réception à Relizane du RC Arbaâ (1-1), vendredi dans le cadre de la 9e journée du championnat de Ligue 1 de football.

Il s'agit du seul point récolté par l'équipe chélifienne au cours de ses trois précédents matchs où elle a concédé deux défaites de suite sur les terrains du MC Alger (2-1) et de l'US Biskra.

Un bilan négatif qui vient confirmer la baisse de régime de cette formation de l'Ouest du pays qui a pourtant réalisé un bon départ en championnat en enchaînant les résultats positifs.

Ce coup d'arrêt est justifié par l'entraîneur Lyamine Bougherara par "des erreurs de débuts" commises par ses joueurs, et qui se répètent lors des derniers matchs, selon ses déclarations à la presse à l'issue du match face au RCA.

"Encore une fois, nous avons commis des erreurs de débutants. Nous aurions pu gérer le match à notre guise après l'ouverture du score, mais notre premier but a été mal exploité vu que mes joueurs ont perdu leur concentration d'où les erreurs de débutants qu'ils ont commises", a déploré le coach Bougherara. Ce dernier, arrivé à l'ASO lors de l'intersaison, commence à essayer les premières critiques dans l'entourage du club.

La perte de vitesse des siens inquiète sérieusement les fans qui ont tablé sur une saison de premier ordre de leur équipe après un début d'exercice jugé satisfaisant.

"Nous allons travailler davantage pour corriger nos lacunes. Nous ne devons plus répéter les mêmes erreurs qui sont en train de nous faire perdre de précieux points", a-t-il promis.

En huit matchs joués, l'ASO a obtenu 10 unités, sa ligne offensive a inscrit huit buts, soit une moyenne d'un but par rencontre, alors que sa défense en a encaissé six. L'équipe pointe à la 9e place avec un match en moins.

Outre les erreurs défensives dont se plaint l'ancien gardien de but international, l'ASO fait face à un autre handicap, vu qu'elle reçoit ses adversaires en dehors de ses bases. Un problème évoqué aussi par l'entraîneur Bougherara qui souhaite revenir au stade Mohamed-Boumezrag, actuellement en travaux de réaménagement, "dans les plus brefs délais", a-t-il espéré.

OGC NICE Favre : "Atal a repris à 100 %"

Le défenseur international algérien de l'OGC Nice Youcef Atal, touché à une cuisse contre Troyes le 9 octobre (3-2), "a repris à 100 %", et sera opérationnel pour la réception de Nantes dimanche (16h05), dans le cadre de la 12e journée de Ligue 1 française de football, a annoncé vendredi l'entraîneur suisse du club azuréen Lucien Favre.

"Atal a fait son retour à l'entraînement collectif cette semaine, il est rétabli. Il a repris aujourd'hui à 100 %", a précisé l'entraîneur du Gym en conférence de presse.

Le latéral droit de l'équipe était contraint de faire l'impasse sur les deux derniers matchs de son équipe, dont la réception des Tchèques de Slovaquie (1-2) le 13 octobre, dans le cadre de la 4e journée (Gr.D) de la Ligue Europa Conférence.

En revanche, l'attaquant international algérien et buteur de Nice Andy Delort, blessé au genou droit, devra encore patienter jusqu'au début novembre pour pouvoir signer son retour à la compétition.

"Après 10 secondes, ça semblait très alarmant. Finalement, ce n'est pas si grave, on peut le dire. Il va manquer... Bien sûr. On ne sait pas pour combien de temps, mais la bonne nouvelle, c'est que ce n'est pas une longue absence.

On ne peut rien faire d'autre que tirer le positif, et donc se dire que ce ne sera pas dix mois d'absence", a ajouté Favre sur la blessure de Delort.

Ayant ouvert le score pour le "Gym" à la 20e minute de jeu dimanche en déplacement face à l'AJ Auxerre (1-1), Delort a dû céder sa place peu avant la pause (40e) après une mauvaise réception, lui qui a inscrit 5 buts en championnat depuis le début de la saison.

Au terme de la 11e journée, l'OGC Nice où évoluent également deux autres internationaux algériens : Hicham Boudaoui et Billel Brahimi, pointe à la 11e place au classement en compagnie de Troyes et de Montpellier avec 12 points chacun.

APS

L'association la Radieuse honore l'ancien arbitre international Belaid Lacarne

L'association la Radieuse et les autorités de la wilaya de Sidi Bel Abbès ont honoré l'ancien arbitre international et ex-président de la Fédération algérienne de football (FAF), Belaid Lacarne, pour son exceptionnelle carrière et son rôle dans le développement du sport algérien en général et du football en particulier.

L'ancien chevalier du sifflet africain et mondial était très ému de recevoir les autorités locales, à leur tête le wali de Sidi Bel Abbès, Samir Chibani, accompagnés des anciennes stars du football algérien, Lakhdar Belloumi, Fodil Megharla, Tayeb Foussi, Haffaf Redouane et son ancien collègue l'arbitre international Mohamed Hansal.

A cette occasion, Lacarne (82 ans) a reçu un trophée de reconnaissance et un diplôme d'honneur dans un climat d'émotion et de souvenirs, au cours duquel la famille de l'ancien referee a remercié les autorités et la Radieuse pour cette visite et cet hommage.

Icone de l'arbitrage algérien et africain et ancien président de la FAF en 1988, Lacarne a eu le privilège d'officier durant le Mondial 1982 en Espagne, où il a fait honneur à l'Algérie par son professionnalisme et sa grande intelligence.

A ce Mondial, la star argentine Maradona l'avait félicité pour son arbitrage parfait. Il a été également pour beaucoup dans l'attribution à l'Algérie de l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations CAN 1990. Lacarne a aussi été président de la commission d'arbitrage de la FAF. Il avait été ensuite formateur et plusieurs de ses élèves sont devenus plus tard des arbitres internationaux, à l'image de Haimoudi, Benouza, Ghorbal et Etchiali.

Il a également siégé durant plusieurs années comme membre de la commission d'arbitrage de la Fédération internationale de football (Fifa) et de la Confédération africaine de football (CAF).

MAN CITY : GUARDIOLA S'EXCUSE

Lors du choc de Premier League entre Liverpool et Manchester City (1-0) à Anfield dimanche dernier, certains supporters des Citizens ont entonné des chants honteux, en référence aux drames de Hillsborough et du Heysel. Présent face à la presse ce vendredi, l'entraîneur des Skyblues Pep Guardiola a présenté ses excuses au nom du champion d'Angleterre en titre. "Je n'ai pas entendu le chant. Si cela s'est produit, j'en suis vraiment désolé. Cela ne représente pas ce que nous sommes en tant qu'équipe et en tant que club. Mais ne vous inquiétez pas, nous pouvons nous comporter parfaitement après nos erreurs, sans aucun problème. Une rivalité désormais toxique ? Non je ne pense pas. Je peux assurer que non de notre côté", a temporisé le technicien espagnol. Pour rappel, le manager des Reds Jürgen Klopp a également présenté ses excuses à Guardiola, ciblé par des pièces de monnaie.

BARCELONE NEVES OUVRE LA PORTE EN GRAND

Depuis plusieurs semaines, le milieu de terrain de Wolverhampton Ruben Neves (25 ans, 10 matchs et 2 buts en Premier League cette saison) se retrouve présenté dans le viseur du FC Barcelone, notamment pour succéder à Sergio Busquets au terme de son contrat en juin 2023. Et sans surprise, l'international portugais se montre séduit par cette possibilité. "Qui ne voudrait pas jouer pour Barcelone ? Si vous demandez en général, tous les joueurs veulent jouer pour le Barça, l'un des meilleurs clubs du monde. C'est normal. C'est un privilège pour moi d'être associé à cette équipe", a répondu l'ex-joueur du FC Porto lors d'un entretien accordé au média Canal 11 ce vendredi. L'agent du Lusitanien, Jorge Mendes, pourrait faciliter un éventuel mouvement chez les Blaugrana.

DE JONG PLAÎT TOUJOURS EN ANGLETERRE

Poussé, en vain, vers la sortie lors du dernier mercato d'été, le milieu de terrain du FC Barcelone Frenkie de Jong (25 ans, 9 matchs et 1 but en Liga cette saison) ne sera pas retenu par ses dirigeants dans l'hypothèse d'une belle opportunité cet hiver. Et selon les informations du média ESPN, l'international néerlandais possède encore une grosse cote de popularité en Angleterre. A l'approche de cette période des transferts en janvier, trois cadors de Premier League sont prêts à passer à l'offensive : Manchester United, Chelsea et Liverpool. Reste à savoir si De Jong, qui a toujours refusé l'idée d'un départ des Blaugrana ces derniers mois, sera cette fois-ci ouvert à la possibilité d'un mouvement.

PSG DONNARUMMA NE REGRETTE PAS SON CHOIX

Libre lors de l'été 2021 au terme de son contrat avec l'AC Milan, le gardien Gianluigi Donnarumma (23 ans, 11 matchs en L1 cette saison) a opté pour le Paris Saint-Germain. Après une première saison compliquée notamment à cause d'un turnover avec Keylor Navas, l'international italien, désormais titulaire indiscutable, ne regrette pas son choix selon son agent Rafaela Pimenta. "Si nous regardons en arrière, c'était le bon choix. Il joue, va bien et ne se plaint pas", a fait savoir la femme d'affaires pour le média Sky Sports ce vendredi. Actuellement sous contrat jusqu'en juin 2026, Donnarumma se projette d'ailleurs sur le long terme chez le champion de France en titre.

REAL MADRID BENZEMA FORFAIT POUR DEUX MATCHS

Mauvaise nouvelle pour le Real Madrid. Victime d'une fatigue musculaire au "quadriceps de la jambe gauche" selon un communiqué officiel, l'attaquant Karim Benzema (34 ans, 7 matchs et 5 buts en Liga cette saison) se retrouve contraint de déclarer forfait pour la réception du FC Séville en Liga ce samedi et le déplacement sur la pelouse du RB Leipzig mardi en Ligue des Champions, d'après le quotidien madrilène Marca. Normalement, l'ancien Lyonnais devrait être de retour pour défer Gironne en championnat le 30 octobre prochain.

ANCELOTTI VOIT KROOS CONTINUER

Sous contrat jusqu'en juin 2023, le milieu de terrain du Real Madrid Toni Kroos (32 ans, 8 matchs en Liga cette saison) dispose d'un avenir incertain. Sans surprise, avec les récentes bonnes performances de l'Allemand, l'entraîneur des Merengues Carlo Ancelotti a bien l'intention de le retenir.

"J'ai parlé avec lui, il est très calme. Il va réfléchir à son avenir après la Coupe du monde 2022, en janvier ou février. Je pense qu'il va continuer. Son niveau est meilleur que l'année dernière, il a eu des problèmes physiques au début et ensuite il s'est très bien débrouillé. Il est à un niveau très élevé", a estimé le technicien italien devant les médias.

La balle se trouve clairement dans le camp de l'ancien joueur du Bayern Munich.

JUVENTUS ALLEGRI ENCENSE ENCORE RABOT

Si Adrien Rabiot (27 ans, 7 matchs et 2 buts en Serie A cette saison) ne fait pas l'unanimité en Italie, le milieu de terrain de la Juventus Turin reste un titulaire indiscutable sous les ordres de l'entraîneur Massimiliano Allegri. Après le doublé de l'international français contre Empoli (4-0) vendredi en Serie A, le technicien italien a encore encensé l'ancien Parisien.

"Rabiot indispensable ? Il peut encore s'améliorer sur le plan technique. Il a maintenant plus de confiance et joue plus verticalement, même s'il peut encore réaliser de gros progrès dans ce domaine. Il a un gros différent des autres", a souligné le coach de la Vieille Dame face à la presse.

Si l'imposant salaire de Rabiot représente un frein dans les négociations, Allegri milite toujours pour la prolongation de son contrat, qui expire en juin 2023.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général,
responsable de la publication
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
A. CHERBAL

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE

Le président de la République salue la prise de conscience et le professionnalisme des médias face aux plans menés contre l'Algérie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a salué, vendredi à la veille de la célébration de la Journée nationale de la presse, le niveau de prise de conscience nationale des médias qui font face aux plans de diffusion de fake-news et de propagande systématique, tendant à divertir sur les réalisations de l'Algérie et sur sa capacité à relever les défis.

"La célébration de cette journée m'offre l'agréable opportunité de saluer le niveau de prise de conscience dont font preuve les médias qui font face, avec un haut sens de professionnalisme, aux plans de diffusion de fake-news et de propagande systématique, tendant à divertir sur les réalisations de notre pays et sur sa capacité à relever les défis et à remporter les acquis", a affirmé le Président Tebboune dans son message à la veille de la célébration de la Journée nationale de la presse. "Alors que nous célébrons, avec fierté, la Journée nationale de la presse, qui coïncide avec le 22 octobre en commémoration de la parution en ce jour de l'année 1955 du tout premier numéro du Journal «Résistance algérienne», porte-voix du Front et de l'Armée de libération nationale, et du 60^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté sur la Radio et la Télévision algériennes, le 28 octobre 1962, nous assurons de notre plein soutien les femmes et les hommes de cette noble profession, ceux-là mêmes qui s'acquittent de leur mission avec un esprit professionnel et patriotique", a également écrit le président de la République. Le Président Tebboune a, également, salué les efforts des médias "visant à contrecarrer la guerre cybernétique enragée que mènent les artisans du mensonge, pour leur propre compte ou par procuration, par haine envers l'Algérie qui a retrouvé son leadership au double plan régional et international et dans une tentative de perturber le processus d'édification nationale dans laquelle nous nous sommes engagés pour asseoir les bases de la



relance économique et du développement national, dans la stabilité et la quiétude". En cette même occasion, le président de la République s'est incliné à la mémoire des martyrs du devoir national qui "se sont engagés avec honneur et bravoure du côté de la lutte contre le terrorisme et la machine de destruction qui a ciblé l'Etat-nation et ses institutions", saluant le choix judicieux du slogan "Soixantenaire de l'indépendance: D'effis d'hier... Défis d'aujourd'hui", comme thème de la 8^e édition du Prix du président de la République du journaliste professionnel.

Le slogan qui a été sélectionné traduit "la gratitude envers des générations de journalistes algériens qui fait de la parole, de l'image et de la voix, une arme pour défendre l'Algérie, depuis le Mouvement national, durant la Glorieuse guerre de libération nationale et au lendemain de l'indépendance", a-t-il ajouté. Le président de la République a également rappelé son souci de concrétiser les engagements qu'il a pris, "dans un souci de renforcer davantage le rôle pionnier du secteur de l'information et de la communication, et ce,

à travers la constitutionnalisation de la liberté d'expression et de la presse écrite, audio-visuelle et électronique."

"Nous avons, aussi, élargi les réseaux des stations de radiodiffusion à travers tout le pays, dans le cadre d'une approche inclusive, visant la promotion des médias et de la presse", a-t-il ajouté. A cette occasion, le président de la République invite le Gouvernement à accompagner les stations radio nouvellement créées au niveau des nouvelles wilayas, à continuer à soutenir les nouvelles chaînes de télévision et stations de diffusion mises en service. Il a également invité le Gouvernement à hâter l'élaboration de textes juridiques y afférents dans des délais raisonnables. Il s'agit en particulier de la loi organique sur l'information, la loi sur l'audiovisuel et la loi sur la presse écrite et électronique. En dernier, M. Tebboune a présenté ses vœux les meilleurs de réussite dans "la réalisation de nos aspirations à un système médiatique influent et agissant, répondant aux standards de professionnalisme et de modernité, au service de la société et des intérêts de la nation".

M. Goudjil félicite la famille de la presse

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a félicité, samedi, la communauté journalistique à l'occasion de la Journée nationale de la presse, soulignant que l'Algérie nouvelle "œuvre à accorder aux membres de cette corporation la place qui leur sied". "Il me plaît alors que les membres de la communauté de la presse célèbrent leur journée nationale au sein d'une Algérie nouvelle qui œuvre à leur accorder la place qui leur sied, de les féliciter pour les responsabilités nationales qu'ils assument en s'alignant avec le pays et ses institutions", a écrit M. Goudjil dans un message de félicitations.

"Je m'incline avec déférence à la mémoire des journalistes qui nous ont quittés pour préserver le serment des chouhada et l'Algérie", a-t-il ajouté.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Intense activité du Pôle pénal économique et financier

Le Pôle pénal économique et financier et la Cour de justice d'Alger ont connu une intense activité dans le domaine de la lutte contre la corruption, a indiqué jeudi le président de cette juridiction, Kamel Ghazali qui a appelé à la poursuite des efforts en matière de traitement de ce type d'affaires et d'exécution des jugements définitifs. Dans une allocution à l'occasion de l'ouverture de l'année judiciaire, M. Ghazali a affirmé que "la lutte contre la corruption est l'un des principaux axes auxquels l'Etat accorde un intérêt particulier", saluant, dans ce cadre, "le travail colossal accompli par le Pôle économique et financier, et la Cour de justice d'Alger aux niveaux national et international, à travers l'activité judiciaire intense qu'ont connue ces deux juridictions dans le cadre du traitement de ce type d'affaires et de l'exécution des jugements définitifs". Le président de la Cour de justice d'Alger a appelé, dans ce contexte, à "la poursuite des efforts" en vue du traitement de ce type d'affaires et à lutter contre la criminalité, toutes formes confondues, soulignant que "le noble objectif escompté est de

permettre à la justice algérienne de faire montre d'efficacité et de capacité en matière de prise en charge des différentes affaires et dossiers avec audace, intégrité et engagement, tout en valorisant les valeurs de la justice et en préservant l'intérêt public avec conscience et honneur".

M. Ghazali a rappelé, dans ce cadre, l'allocution du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de l'ouverture de l'année judiciaire, dans laquelle il a affirmé que "la Justice algérienne a toutes les raisons de se hisser à des niveaux reflétant effectivement les capacités mobilisées". Il a évoqué "la rigueur avec laquelle les tribunaux ont traité les actes criminels dont les auteurs ont cherché à semer la panique et le chaos" et "la fermeté dont fait preuve la Justice face à la diffusion de fake-news et de discours haineux", en veillant à la protection de l'économie nationale. Il a en outre salué les efforts des magistrats spécialisés dans les crimes complexes, électroniques et organisés, ainsi que ceux liés au terrorisme. A l'occasion de l'ouverture de l'année judiciaire 2022-2023,

M. Ghazali a passé en revue le bilan de l'activité de la Cour et des tribunaux sous sa juridiction, durant la période allant d'octobre 2021 et mi-octobre 2022. Le nombre d'affaires tranchées en civil s'est élevé à 70.320, tandis que celui des affaires restantes a atteint 21.793. S'agissant des affaires pénales, il a fait état de 99.271 affaires tranchées et de 15.561 restantes, ajoutant que le nombre des affaires tranchées au niveau du tribunal correctionnel de première instance a atteint 345, et il reste encore 217 autres, en sus de 342 traitées au niveau des tribunaux criminels d'appel, dont 332 en cours. Concernant les statistiques du courrier au niveau de la Cour, 22169 courriers ont été traités avec 6647 restants. Au niveau des tribunaux, le nombre de courriers traités a atteint 241322 avec 65223 restants. De son côté, le procureur général près la Cour d'Alger, Moussa Othmane a affirmé poursuivre le travail "afin de lutter fermement contre les crimes de corruption" en vue de saisir et confisquer ces revenus à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

La Cour d'Alger a confisqué un nombre im-

portant de biens meubles à l'intérieur du pays, suite à la condamnation des auteurs en vertu de jugements et d'arrêts définitifs", a-t-il rappelé.

Dans ce cadre, il a ajouté que "la traçabilité des fonds pillés se fait vigoureusement" à travers l'exécution de nombreuses commissions rogatoires destinées à plusieurs Etats dans le cadre de la coopération juridique internationale, indiquant que cette démarche "trouve un écho favorable à l'international". La justice poursuit ses efforts pour lutter contre tous les crimes ciblant la stabilité de la société, la sérénité du citoyen et la confiance du citoyen dans les institutions de l'Etat, notamment les crimes de spéculation illicite, des bandes de quartiers, de discours de haine et des crimes des feux de forêt, a-t-il dit. Le procureur général près la Cour d'Alger a évoqué, par ailleurs, les progrès réalisés par la justice en matière d'amélioration de services au profit des justiciables, d'introduction des technologies de l'information et de la communication, en sus des programmes de formation destinés aux juges et aux fonctionnaires.

SYSTÈME DE RETRAITE

Le Président Tebboune signe un décret au profit de la communauté nationale à l'étranger

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé jeudi un décret présidentiel portant adhésion volontaire des membres de la communauté nationale au système national de retraite. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé jeudi un décret présidentiel portant adhésion volontaire des membres de la communauté nationale à l'étranger des salariés et non salariés (chefs

d'entreprises) au système national de retraite en Algérie.

Le décret a été signé et transmis au Secrétariat général du Gouvernement pour sa publication au Journal officiel. Le président de la République s'est engagé, lors de ses différentes visites officielles à l'étranger, à répondre à cette préoccupation maintes fois soulevée par les membres de la communauté nationale à l'étranger.

ALGÉRIE-TURQUIE

Le Premier ministre reçoit le président du Conseil turc de l'enseignement supérieur (Communiqué)

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane a reçu, jeudi au Palais du gouvernement à Alger, le président du Conseil de l'enseignement supérieur de la République de Turquie, M. Erol Ozvar qui effectue une visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre. L'audience a été l'occasion de "réaffirmer la qualité des relations qui lient les deux pays dans divers domaines et leur volonté de les

développer, notamment dans les volets inhérents à l'Enseignement supérieur et à la Recherche scientifique, à même de favoriser la réalisation des objectifs du développement dans les deux pays et consolider leur partenariat bilatéral", précise la même source. La rencontre s'est déroulée en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, conclut le communiqué.

SITUATION AU TCHAD

L'Algérie condamne fermement l'emploi de la force létale contre des manifestants

L'Algérie a condamné fermement l'emploi de la force létale contre des manifestants jeudi, en République du Tchad, ayant causé la perte de nombreuses vies humaines et infligé des blessures graves à de nombreux autres manifestants à travers plusieurs villes du pays. "L'Algérie qui suit avec une vive émotion les développements enregistrés ce jour 20 octobre en République du Tchad condamne fermement l'emploi de la force létale contre des manifestants, ayant causé la perte de nombreuses vies humaines et infligé des blessures graves à de nombreux autres manifestants à travers plusieurs villes du pays", a indiqué le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger dans un communiqué.

"L'Algérie appelle les parties

tchadiennes à faire preuve de retenue, à préserver les vies humaines et les biens et à faire valoir le dialogue pour promouvoir une issue politique à la crise actuelle. Elle encourage les dirigeants tchadiens à favoriser une transition consensuelle vers le rétablissement effectif et durable de l'ordre constitutionnel, seule voie à même de consacrer les aspirations légitimes du peuple et d'éviter les risques que la situation actuelle fait peser sur la paix et la stabilité de ce pays avec lequel l'Algérie entretient des relations fraternelles de solidarité et de coopération", a ajouté le communiqué. "En cette douloureuse circonstance, l'Algérie présente ses sincères condoléances aux familles des victimes et exprime ses vœux de prompt rétablissement aux blessés", a conclu la même source